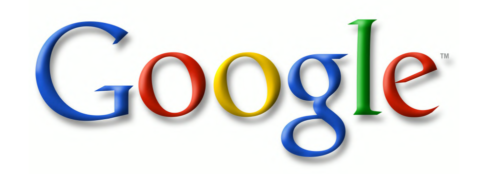
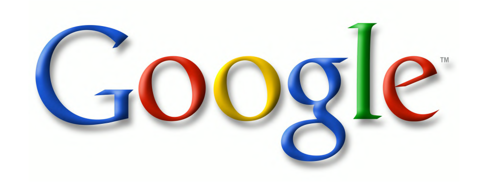
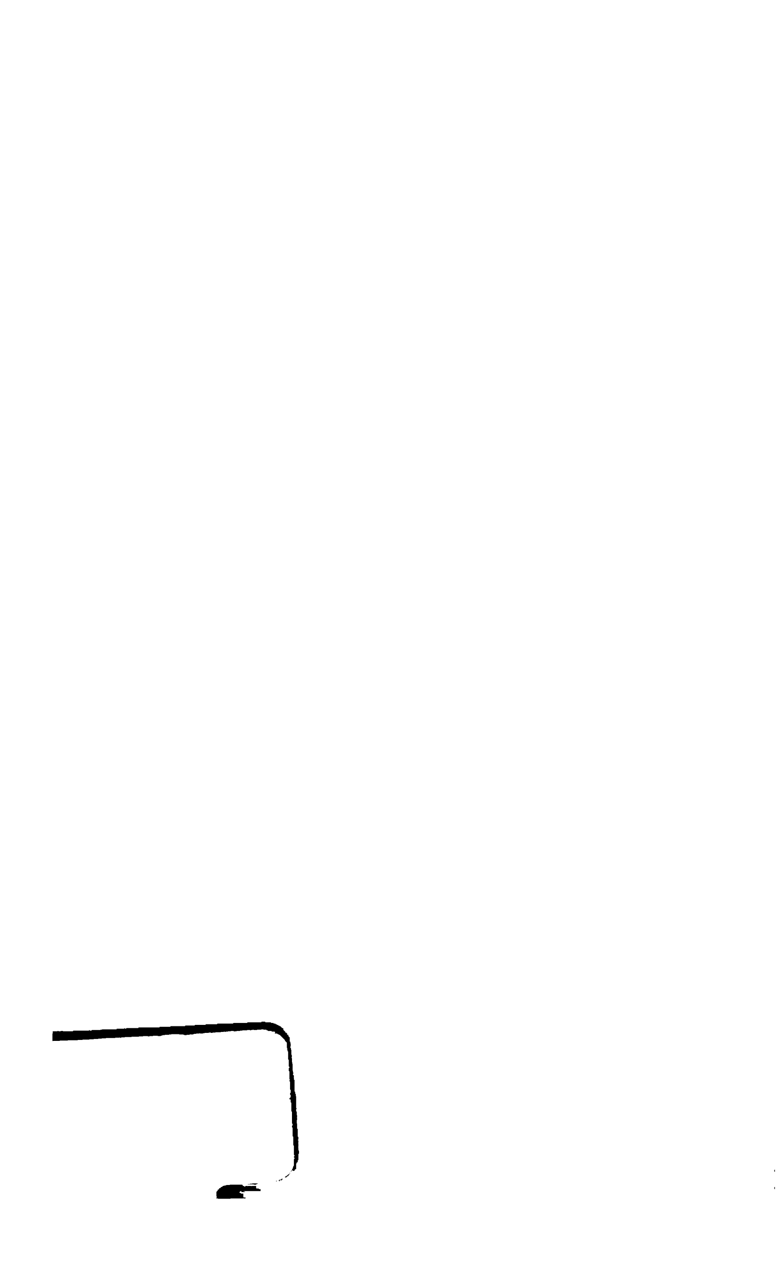




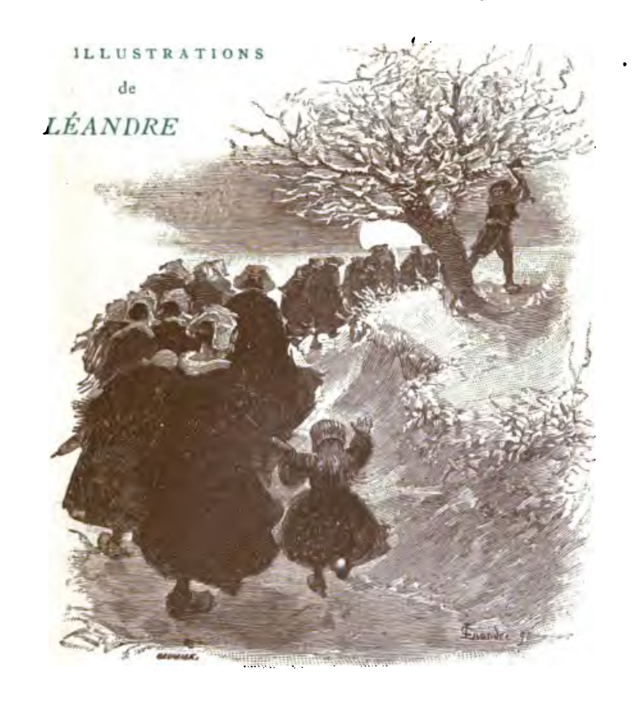


NKV
Simon

JULES SIMON
de l'Académie française

Nouveaux Mémoires

DES AUTRES



PARIS
ÉMILE TESTARD, ÉDITEUR
LIBRAIRIE DE L'ÉDITION NATIONALE
10, rue de Condé, 10

NOUVEAUX

Mémoires des autres

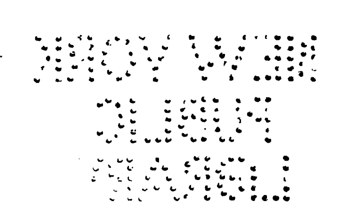
JULES SIMON
de l'Académie française

Nouveaux Mémoires
DES AUTRES

Illustrations de LÉANDRE

Gravées sur bois par PRUNAIRE

PARIS
ÉMILE TESTARD, ÉDITEUR
LIBRAIRIE DE L'ÉDITION NATIONALE
10, rue de Condé, 10
1891



LA BUCHE DE NOËL

I



LA BUCHE DE NOËL

C'était hier l'anniversaire de ma naissance. Plusieurs amis, qui ne m'ont jamais vu, m'écrivent pour fêter mes quatre-vingts ans. Ils sont

en avance de bien des années ; c'est-à-dire, il ne s'en faut pas tant que cela; je comprends qu'ils ne fassent pas cas de cinq ou six ans ; mais ils doivent comprendre aussi que j'en fais un cas extrême. Tout éloigné que je suis encore de la dignité d'octogénaire, j'avoue que je suis très vieux, et à mon âge on aime à se rappeler ses jeunes années. J'ai raconté plusieurs histoires de ma jeunesse, l'affaire Nayl, la grandeur de Jean Leflô, et tout récemment, dans les *Mémoires des autres*, les malheurs de Libert et de mon ami Le Bris. J'ai même donné des détails sur le collège de Vannes, où j'ai été élevé « il y a cent cinquante ans ». Je suis plus effronté aujourd'hui, car le souvenir que j'évoque remonte à ma première enfance. Veuillez considérer que j'expose plutôt le cadre que le tableau. C'est un fait bien connu, que les vieillards (il paraît que je suis un vieillard, ce dont j'enrage ; et je crois que je ne m'en apercevrais pas si on ne prenait le soin, par pure bienveillance, de me le rappeler à tout moment), c'est un fait bien connu que les vieillards se représentent avec une fidélité merveilleuse les premières scènes de leur vie. Chevreul m'a souvent conté qu'il se trouvait sur la place de la Révolution au

moment de l'exécution de Louis XVI. Sa bonne l'avait mené là, la malheureuse ! Il ne vit rien et ne sut rien ; mais il se rappelait les paroles d'un garde national qui reprochait à cette femme d'avoir amené là un enfant.

« Il lui fit un véritable sermon, disait-il, et je n'en ai pas oublié un seul mot. »

Mais ne parlons pas des tragédies, puisque je n'ai à vous conter tout au plus qu'une petite historiette.

Je vais vous conduire en Bretagne, et je dois d'abord vous prémunir contre moi-même. Ne me croyez pas trop quand je décris les mœurs bretonnes. Mes descriptions sont très fidèles ; mais elles représentent la Bretagne telle qu'elle était de 1815 à 1830. J'y suis allé voir cet été après une absence d'un demi-siècle ; je ne reconnaissais que la nature. Les hommes se sont civilisés. Ils sont plus Parisiens que moi. J'aurais voulu, pour bien marquer les rangs, reprendre le costume national qu'ils ont eu le tort d'abandonner.

C'est donc aux environs de 1822 que je vous mène, et vous n'en douteriez pas si vous entriez avec moi dans le cabinet de mon père. Il était tout tapissé d'assignats. Il les avait reçus pour argent comptant, et quand ils

n'avaient plus été que de méchants chiffons de papier, ils les avait collés sur la muraille, pour qu'ils servissent au moins à quelque chose. Ils servaient à lui rappeler la fragilité des choses humaines. A cette même muraille étaient appendus par des épingles tous les portraits de la famille royale, depuis le roi jusqu'à M. de Villèle. Mais il ne fallait pas se fier à ces portraits. Quand on les renversait la tête en bas, on s'apercevait que, de ce côté-là, par une ingénieuse combinaison, ils représentaient l'ogre de Corse, le roi de Rome, l'impératrice Marie-Louise. Il y en avait pour toutes les opinions.

Ce cabinet extraordinaire était situé au premier étage; car notre maison avait un premier étage, à la différence des autres maisons du bourg, qui n'avaient qu'un rez-de-chaussée. Elle était aussi couverte en ardoises, ce qui m'inspirait une juste fierté. Elle donnait sur la rue qui faisait le tour du cimetière; et j'avoue, pour être sincère, qu'il n'y avait pas d'autre rue à Saint-Jean-Brévelay. Cette vue et ce voisinage ne vous paraissent pas trop attrayants avec vos idées modernes; mais, en Bretagne, nous aimons les cimetières. Je dirais presque que nous aimons la tristesse. Et puis,

il y avait l'église dans le cimetière, et une belle église, j'en réponds, avec une voûte sur laquelle étaient peints, avec une grande fidélité, d'un côté l'enfer, et de l'autre le paradis. Il y avait aussi, tout près de nos fenêtres, un sapin qui valait une forêt à lui tout seul, et donnait asile à un nombre incalculable de corbeaux. Si pourtant, malgré ce double attrait, on ne prenait pas plaisir à regarder de ce côté-là, nous avions une autre façade qui donnait sur notre jardin, un jardin immense et magnifique : d'abord un carré de choux, puis un carré de haricots, puis un autre de petits pois, un autre de carottes, et deux autres de pommes de terre. Nous avions aussi des fleurs : tant de fleurs, tant de fruits, tant de légumes, que nous en faisions des distributions gratuites tous les dimanches. Outre nos pommiers qui ployaient sous les fruits, nous avions des poiriers, des cerisiers, des pruniers. Mon père, qui avait beaucoup voyagé, et qui connaissait beaucoup le Midi, faisait tous les ans de grands amas de prunes. On choisissait les plus belles qu'on étendait sur des claies, et on mettait ces claies au soleil. C'était pour en faire des pruneaux. Les prunes pourrissaient au bout de deux jours ;

les oiseaux et les autres bêtes les mangeaient; il ne restait que les noyaux, qu'on jetait dans la rue, et dont nous faisions des petits tas sur lesquels nous plantions des petits drapeaux. On recommençait l'année suivante à faire des pruneaux de la même façon.

Nous étions très fiers de nos rosiers qui fournissaient des fleurs pour l'autel et les reposoirs, et de nos pommiers, dont nous tirions d'excellent cidre. Nous avions notre pressoir, notre pétrin, notre four, notre lavoir. Nous avions des prairies pour nos vaches, et des champs de blé, de blé noir et de seigle. Nous n'en semions que pour notre consommation. Il n'y avait pas de moulin chez nous, on portait notre grain chez le meunier, à Pontécouvrant; mais, une fois moulu, on le rapportait à la maison, où nous faisions de très bon pain de seigle pour l'usage ordinaire, et pour la soupe un grand pain de froment toutes les semaines.

Mon père partait tous les matins avec son fusil pour aller à la chasse, car il n'y avait ni gardes champêtres ni gendarmes (les gendarmes étaient à Plumelec), et l'on pouvait chasser toute l'année; il rentrait à midi pour dîner, et à six heures pour souper. Mon bon-

heur était de courir au-devant de lui pour examiner son havresac. Je n'y ai jamais trouvé de gibier; mais il y avait fréquemment une grosse truite et de belles anguilles. Nous finîmes par découvrir que la chasse était un prétexte, et que son véritable goût était la pêche à la ligne. Il était extrêmement taciturne, comme l'ont été après lui tous ses enfants, et je crois que ce doit être une des qualités essentielles du pêcheur à la ligne.

Il ne soufflait mot pendant le dîner. Le soir, au souper, il racontait ses exploits quand la pêche avait été bonne. Nous mangions dans la cuisine, qui était propre et très vaste. La table formait un carré long. Nous étions une vingtaine de convives, et souvent davantage, à cause de la légendaire hospitalité bretonne. Ma mère occupait un des petits côtés, avec moi et mes sœurs; mon père était tout seul à l'autre bout. Les deux grands côtés étaient réservés aux domestiques. Il n'y en avait pas moins de douze : le jardinier, le laboureur, le berger, le garçon d'écurie, les servantes. Cela vous donne peut-être l'idée d'un grand fermier ou d'un hobereau campagnard. Détrompez-vous. Il n'y avait dans le beau bourg de Saint-Jean-Brévelay ni boulanger, ni boucher,

ni charcutier, ni épicier; je n'y ai jamais vu, en fait de commerçants, qu'un mercier et un cabaretier. Il fallait tout tirer de Vannes, à sept lieues de là, ou vivre comme Robinson Crusoé dans son île, en suffisant soi-même à tous ses besoins. J'ai su depuis que le valet de charrue, qui était le premier valet, ne coûtait que dix écus par an (30 francs), jugez des autres. C'était un pays pauvre, et on avait toute l'aisance qu'il pouvait donner, avec douze cents francs de rente.

Notre plus grand plaisir était de soigner le jardin. Ma mère s'était réservé un parterre où les rosiers, les tulipes, les pensées, les marguerites, étaient en abondance. Elle aimait surtout le réséda et le chèvrefeuille. La haie qui courait tout autour du potager était couverte de chèvrefeuille, de sureau, de toute une famille de plantes grimpantes et odorantes sur lesquelles nos abeilles bourdonnaient. Il était rare qu'on ne fît pas le tour du jardin une ou deux fois par jour, ce qui était un assez long voyage. Je m'explique moins une autre habitude que nous avions prise : c'était de faire tous les jours, après le dîner, c'est-à-dire à une heure, le tour du champ de Colas. On descendait d'abord un chemin creux, où

la boue ne manquait pas, quand il avait fait un peu de pluie. Les fleurs ne manquaient pas non plus en été; on marchait sous une voûte de fleurs sauvages. Ce chemin conduisait à la forge d'Oillo, où j'avais toujours quelque chose à admirer, le grand soufflet, le fer incandescent, les étincelles qui pétillaient dans la forge comme un joyeux feu d'artifice. Tout à côté était la maison de Marion, la dernière maison du village.

Marion était une fille de vingt ans, qui avait perdu sa mère à dix-huit ans. On lui avait conseillé de se mettre en service, mais elle avait mieux aimé s'engager chez nous, où elle était ouvrière à l'année. Sa maison, la maison de Marion, lui appartenait, ce n'était pas une belle dot. Il n'y avait que deux chambres couvertes d'un toit de chaume, et par devant une petite cour, où elle élevait des poules. On lui avait représenté les dangers qu'il y avait de demeurer seule, à son âge, dans une maison un peu isolée; mais c'était une fille vaillante et d'humeur un peu farouche. Elle avait découvert je ne sais où, dans une ferme des environs, une veuve qui s'était trouvée trop heureuse d'occuper gratis une de ses chambres, et qui lui servait de protection

et de compagnie quand elle rentrait le soir après avoir fait sa journée.

Le champ de Colas commençait à la porte de Marion. Ce n'était pas beau, vraiment. On marchait devant soi pour revenir au but après une heure de marche sans avoir vu autre chose que des sillons et des pommiers. Le dimanche, quand notre course était finie, nous trouvions Marion au milieu de ses poules, qui nous attendait pour venir aux vêpres avec nous. Elle me donnait la main et me contait des histoires de Poulpiquets. Je menais une joyeuse vie; ma mère aussi paraissait heureuse.

Sa grande préoccupation était de soigner les malades, et sa grande dépense de leur faire des bouillons, et de faire venir des drogues de chez le pharmacien de Bignan. Jamais je n'avais vu un médecin avant d'aller à Lorient pour entrer au collège. Dans les occasions difficiles, ma mère appelait mon père en consultation. Comme il avait été soldat, rien ne l'étonnait. Son grand moyen était de tirer du sang. Il entreprit un jour de vacciner toute la population, et il y parvint en donnant cinq sous à tous ceux qui consentirent à l'honorer de leur confiance. Cette opération philanthro-



pique dut faire une grande brèche dans le budget du ménage.

Nous avions une bibliothèque, qui contenait bien vingt volumes. Mes sœurs passaient leur temps à les prendre dans la chambre de ma mère, et ma mère à les arracher de leurs mains. Il y avait *Célina ou l'Enfant du mystère et de l'amour*, *Alexis ou la Maisonnette dans les bois; le Casque et le*

Bonnet carré, ou Ils lui convenaient tous les deux. Nous avions aussi les *Veillées du château*, par madame de Genlis, les *Contes jaunes*, et *Robinson Crusoé*. Les romans m'étaient interdits; mais *Robinson*, les *Contes jaunes*, les *Veillées du château*, j'avais le droit de les lire, et j'en usais constamment, car j'ai été grand liseur toute ma vie. *Robinson* surtout faisait ma joie, et je le relisais certainement trois ou quatre fois chaque année. J'avais aussi une très grande tendresse pour *Célina*, que je comprenais à demi. D'abord, c'était le fruit défendu, et ensuite il y avait des images. Je ne pus jamais arriver jusqu'au dénouement, parce que ma mère, voyant que j'étais incorrigible, prit le parti de jeter au feu le corps du délit.

Si j'ajoute que je trouvai encore, en furetant dans les armoires, l'*Esprit des lois* et un volume dépareillé de l'*Histoire politique et philosophique des deux Indes*, et que je les lisais, on va croire que je veux passer pour un enfant prodige. C'est tout le contraire, car je préférais de beaucoup l'abbé Raynal à Montesquieu ; et dans l'abbé Raynal, ce qui me charmait le plus, c'était je ne sais quel absurde pathos sur une maîtresse, nommée Catchinka,

qu'il avait perdue, et qui se trouvait faire partie de l'histoire philosophique des deux Indes. Toute cette étrange bibliothèque produisait un chaos dans mon esprit, où *Robinson* surnageait. C'était le vrai *Robinson*, une traduction de l'œuvre de Daniel de Foë, où il y a, comme on sait, autant de sermons que d'événements.

Ce qui me plaisait plus que *Robinson* et *Célina*, plus que mon jardin, et que les éternelles promenades au champ de Colas, c'était le cérémonial de l'église aux jours de fête. Je pouvais dire comme Éliacin :

> J'entends chanter de Dieu les grandeurs infinies;
> Je vois l'ordre pompeux de ses cérémonies.

L'ordre pompeux ! Je ne m'en dédis pas. J'ai vu, depuis, Saint-Pierre de Rome, Cologne, Tolède et, je crois, toutes les plus belles églises du monde ; je n'ai jamais assisté nulle part à un office sans me rappeler la pauvre église de Saint-Jean-Brévelay. Il y a plus de différence entre le palais du roi et la chaumière du paysan, qu'entre l'auguste basilique et la pauvre petite chapelle, vieillotte et branlante, d'un village breton. Que les artistes me pardonnent de le dire. Une église, quelque

pauvre et petite qu'elle soit, est une église. Quatre murailles toutes nues, une croix de bois sur une table, des fenêtres envahies par la poussière et qui laissent à peine passer le jour, parlent pourtant de recueillement et de prière.

Je ne sais pas quelle était la population agglomérée de Saint-Jean-Brévelay. Elle ne devait pas dépasser deux cents personnes. Mais le dimanche, et surtout les jours de fête, on venait à la grand'messe de tous les coins de la paroisse, qui était vaste et populeuse. Toutes les maisons de fermes et les chaumières isolées étaient vides dès les premières lueurs du jour. On voyait les familles s'acheminer vers le bourg par tous les chemins, les hommes silencieux, marchant les premiers, et les femmes venant par derrière en causant entre elles bruyamment. On se répandait dans le cimetière, et d'abord chaque famille allait prier sur ses tombes. Puis on cherchait ses parents et ses amis, et les hommes faisaient plus d'une échappée au cabaret. Au dernier son de la grand'messe, tout ce monde accourait vers les portes de l'église et en se poussant, en se bousculant, en se tassant, arrivait vite à la remplir. Le cimetière et le bourg



n'étaient plus qu'un désert. Les hommes, debout et serrés, occupaient toute la première moitié de la nef; les femmes, à genoux, en remplissaient le bas. Tout le monde, sans exception, prenait part aux chants de l'église. Nous n'avions pas même le vulgaire serpent; mais nous faisions, rien qu'avec nos voix, un bruit formidable. On se sentait heureux d'être là, non pas, comme dit Voltaire, parce que la grand'messe est l'opéra du pauvre, mais parce que, comme le dit l'Église chrétienne, la religion est la consolatrice des affligés. Le recteur faisait des sermons en bas-breton, qui n'étaient jamais que la paraphrase de cette parole de l'Évangile : « Mes petits enfants, aimez-vous les uns les autres. » On s'aimait là-bas, entre sauvages. On ne savait pas lire, mais on savait aimer. On y était reconnaissant. Ma mère y était l'objet d'un culte.

La plus grande fête de l'année, après la Saint-Louis, était la fête de Noël. Le roi d'abord et Dieu ensuite, tel est l'ordre de préséance sous tous les gouvernements. Nos pauvres paysans auraient peut-être renversé cet ordre-là, s'ils l'avaient pu. Je dois dire, pour ne pas trop les flatter, que ce qu'ils aimaient surtout dans la fête de Noël, c'était

la messe de minuit. Maigre plaisir, pour vous autres citadins, qui aimez vos aises; mais qu'était-ce, pour nos paysans, qu'une nuit blanche? Même quand il fallait cheminer dans la boue et sous la neige, pas un vieillard, pas une femme n'hésitait. On ne connaissait pas encore les parapluies à Saint-Jean-Brévelay, ou du moins on n'y connaissait que le nôtre, qui était un sujet d'étonnement et d'admiration. Les femmes retroussaient leurs jupes avec des épingles, mettaient un mouchoir à carreaux par-dessus leurs coiffes, et partaient bravement dans leurs sabots pour se rendre à la paroisse. Il s'agissait bien de dormir! Personne ne l'aurait pu. Le carillon commençait dès la veille après l'*Angelus* du soir, et recommençait de demi-heure en demi-heure jusqu'à minuit! et pendant ce temps-là, pour surcroît de béatitude, les chasseurs ne cessaient pas de tirer des coups de fusil en signe d'allégresse; mon père fournissait la poudre. C'était une détonation universelle. Les petits garçons s'en mêlaient, au risque de s'estropier, quand ils pouvaient mettre la main sur un fusil ou un pistolet.

Le presbytère était à une petite demi-lieue du bourg; le recteur faisait la course sur son

bidet, que le *quinquiss* (le bedeau) tenait par la bride. Une douzaine de paysans l'escortaient, en lui tirant des coups de fusil aux oreilles. Cela ne lui faisait pas peur, car c'était un vieux



chouan, et il avait la mort de plus d'un bleu sur la conscience. Avec cela, bon et compatissant, et le plus pacifique des hommes, depuis qu'il portait la soutane, et que le roi était revenu.

On faisait ce soir-là de grands préparatifs à la maison. Telin-Charles et Le Halloco mesuraient le foyer et la porte de la cuisine d'un air important, comme s'ils n'en avaient pas connu les dimensions depuis bien des années. Il s'agissait d'introduire la bûche de Noël, et de la choisir aussi grande que possible.

On abattait un gros arbre pour cela; on attelait quatre bœufs, on la traînait jusqu'à Kerjau (c'était le nom de notre maison), on se mettait à huit ou dix pour la soulever, pour la porter, pour la placer; on arrivait à grand'peine à la faire tenir au fond de l'âtre; on l'enjolivait avec des guirlandes; on l'assurait avec des troncs de jeunes arbres; on plaçait dessus un gros bouquet de fleurs sauvages, ou pour mieux dire de plantes vivaces. On faisait disparaître la table du milieu de la cuisine; la famille mangeait un morceau sur le pouce. Les murs étaient couverts de nappes et de draps blancs, comme pour la Fête-Dieu; on y attachait des dessins de ma sœur Louise et de ma sœur Hermine, la bonne Vierge, l'enfant Jésus. Il y avait aussi des inscriptions : *Et homo factus est!* On ôtait toutes les chaises pour faire de la place, nos visiteuses n'ayant pas coutume de s'asseoir autrement que sur

leurs talons. Il ne restait qu'une chaise pour ma mère, et une pour tante Gabrielle, qu'on traitait avec déférence, et qui avait quatre-vingt-six ans. C'est celle-là, mes enfants, qui savait des histoires de la Terreur! Tout le monde en savait autour de moi, et mon père plus que personne, s'il avait voulu parler. C'était un bleu, et son silence obstiné était peut-être conseillé par la prudence, dans un pays où il n'y avait que des chouans. L'encombrement était tel dans la cuisine, tout le monde voulant se rendre utile, et apporter du genêt, des branches de sapin, des branches de houx, et le bruit était si assourdissant, à cause des clous qu'on plantait, et des casseroles qu'on bousculait, et il venait un tel bruit du dehors, bruits de cloches, de coups de fusil, de chansons, de conversations et de sabots, qu'on se serait cru au moment le plus agité d'une foire. A onze heures et demie, on entendait crier dans la rue: *Eutru Person! Eutru Person!* (M. le recteur! M. le recteur!) On répétait ce cri dans la cuisine, et à l'instant tous les hommes en sortaient; il ne restait que les femmes avec la famille. Il se faisait un silence profond. Le recteur arrivait, descendait de son bidet que je tenais

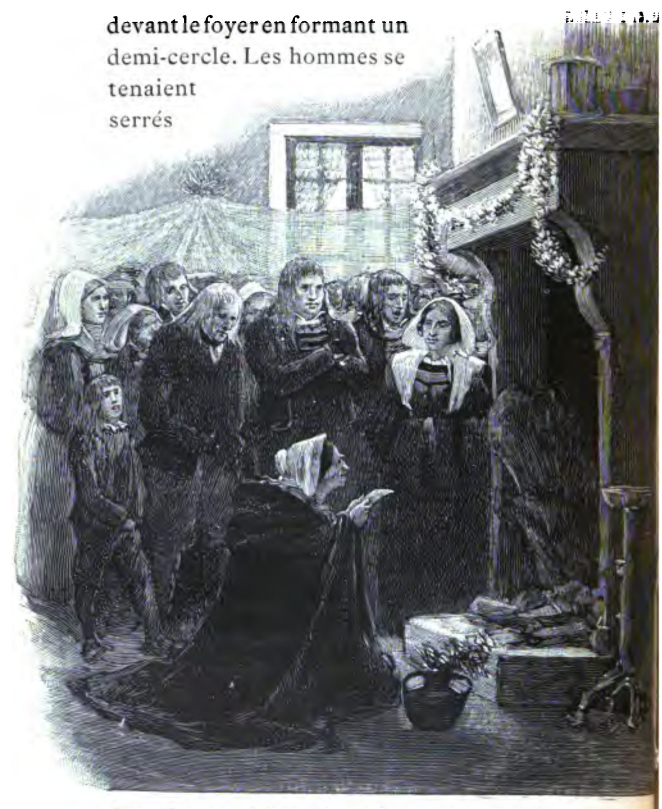
par la bride (c'est-à-dire que j'étais censé le tenir, mais on le tenait pour moi; il n'avait pas besoin d'être tenu, le pauvre animal). A peine descendu, M. Morvan montait les trois marches du perron, se tournait vers la foule découverte, ôtait lui-même son chapeau, et disait, après avoir fait le signe de la croix : « *Angelus Domini nuntiavit Mariæ.* » Un millier de voix lui répondaient.

La prière finie, il entrait dans la maison, saluait mon père et ma mère avec amitié, M. Ozon, le maire, qui venait d'arriver de Pénic-Pichou, et M. Oillo, — le maréchal ferrant, — qui était greffier du juge de paix.

M. Ozon, M. Oillo étaient les plus grands seigneurs du pays. Ils savaient lire; ils étaient riches, surtout le premier. On offrait au recteur un verre de cidre qu'il refusait toujours. Il partait au bout de quelques minutes, escorté par M. Ozon et M. Oillo, puis, aussitôt, on se disposait à bénir la bûche de Noël. C'était l'affaire de dix minutes.

Mon père et ma mère se tenaient debout, à gauche de la cheminée. Les femmes que leur importance ou leurs relations avec la famille autorisaient à pénétrer dans le sanctuaire, ce qui veut dire ici la cuisine, étaient agenouillées

devant le foyer en formant un demi-cercle. Les hommes se tenaient serrés



dans le corridor, dont la porte restait ouverte, et débordaient dans la rue jusqu'au

cimetière. De temps en temps, une femme, qui avait été retenue par quelques soins à donner aux enfants, fendait les rangs qui s'ouvraient devant elle, et venait s'agenouiller avec les autres. Tante Gabrielle, revêtue de sa mante, ce qui annonçait un grand tralala, était à genoux au milieu, juste en face de la bûche, ayant à côté d'elle un bénitier et une branche de buis, et elle entonnait un cantique que tout le monde répétait en chœur.

Vraiment, si j'en avais retenu les paroles, je ne manquerais pas de les consigner ici; je les ai oubliées, je le regrette; non pas pour vous, qui êtes trop civilisés pour vous plaire à ces souvenirs, mais pour moi. Et, après tout, je n'ai que faire de la chanson de tante Gabrielle, puisque je ne sais plus un mot de bas-breton. L'air est monotone et plaintif, comme tout ce que nous chantons chez nous à la veillée; il y avait pourtant un *crescendo*, au moment où la bénédiction allait commencer, qui me donnait ordinairement la chair de poule.

Justement, Gabrielle en était là, le 25 décembre 1822, quand je sentis un certain désarroi dans les voix d'hommes, au dehors; les femmes, presque aussitôt, ou cessèrent de

chanter, ou chantèrent en pleine déroute, les voix courant les unes après les autres, se soutenant à peine, et paraissant étouffées par une émotion subite. La main de ma mère, qui tenait la mienne, trembla un moment, puis se raidit par un effort de volonté. Sa voix résonna et s'entendit par-dessus toutes les autres, qui aussitôt, comprenant qu'elles s'étaient dispersées mal à propos, s'empressèrent de rentrer au bercail, de façon que l'air s'acheva en bon ordre, après cette surprenante interruption. Que s'était-il donc passé?

Rien que de très simple. Une jeune femme avait traversé la foule, était entrée dans la cuisine, en ayant l'air d'éviter l'attention, et, s'étant agenouillée à l'écart, se couvrait la figure des deux mains. Je la reconnus sur-le-champ; c'était Marion, ma favorite, la meilleure lingère de la maison et la plus jolie fille du bourg. Je n'aurais pas manqué d'aller l'embrasser, sans la solennité qui m'imposait silence et me retenait à ma place. Elle pleurait. Pourquoi pleures-tu, ma bonne Marion? Je brûlais de voir la fin de la cérémonie pour courir l'interroger. Je voyais toutes ces filles troublées; ma mère seule, que je regardai en plein visage, paraissait calme et impassible, mais sa figure

mentait : je le sentais au tremblement de sa main.

C'était l'usage qu'après la bénédiction de la bûche, toutes les femmes embrassaient ma mère avant de partir pour l'église. Elles venaient en bon ordre, à la suite l'une de l'autre, et malgré leur nombre, qui allait bien à trente ou quarante, cela ne prenait que quelques minutes. Je crois que ma mère s'y prêtait à contre-cœur, car elle était d'une réserve extrême ; mais ces bonnes âmes auraient cru le monde renversé, sans cette embrassade générale. Tante Gabrielle ouvrait la marche, comme doyenne d'âge et maîtresse des cérémonies. Elle était le vivant répertoire des complaintes, des légendes, des coutumes. On venait de tous côtés l'interroger quand on voulait savoir « comment cela devait se faire ». Vous croyez qu'il n'y a d'étiquette que dans les palais? Oh! que non. Le mariage avait, de mon temps, mille formalités toutes plus importantes les unes que les autres. La bonne Gabrielle, qui en était l'oracle, n'en avait jamais usé pour elle-même.

C'était une vieille fille née à Belle-Isle-en-Mer sous le règne du roi Louis XV, et notre arrière-petite-cousine. Nous avons des pa-

rentés en Bretagne, qui ne peuvent être exprimées en aucune langue, tant elles sont éloignées. Mon père, qui ne pensait jamais à lui qu'après avoir pourvu tous les autres, avait emmené à Saint-Jean-Brévelay toute une tribu de parents pauvres. Je crois que, par exception, Gabrielle donnait plus qu'elle ne recevait. C'était, s'il vous plaît, la cuisinière de la maison, et une cuisinière du plus grand mérite; laborieuse, active, toujours prête aux expédients dans son métier, toujours contente de tout, aux petits soins pour tout le monde, et surtout pour Marguerite (ma mère), qui était sa bien-aimée. Mais elle était la bien-aimée de tout le monde, ma pauvre mère. Je n'ai jamais vu une femme si universellement adorée.

Gabrielle n'avait que deux défauts : elle gâtait horriblement les enfants, et elle donnait aux pauvres tout ce qu'elle avait sous la main. Il lui est arrivé, après de trop nombreuses portions distribuées aux besaciers, de mettre sur la table un plat si ridiculement disproportionné aux exigences de nos estomacs, qu'elle en éclatait de rire : et nous nous mettions tous à rire à l'unisson; cela nous faisait oublier notre appétit. Elle était le factotum de la

maison, et aussi exigeante et impérieuse qu'elle était bonne. Elle était fort animée ce soir-là, quand elle vint embrasser ma mère; au lieu de la serrer dans ses bras, comme elle le faisait toujours, elle lui chuchota je ne sais quoi à l'oreille d'un air d'importance et de colère.

— Calme-toi, Gabrielle, calme-toi, lui dit ma mère à plusieurs reprises; et je sentais toujours le tremblement de la main.

— Non, vois-tu, c'est plus fort que moi, disait Gabrielle; et si tu ne veux pas le faire, c'est moi qui le ferai.

— Tu ne feras rien, dit ma mère; et tu te souviendras que je suis la maîtresse chez moi.

Elle la repoussa très doucement pour que le défilé pût se faire; mais Gabrielle se mêla, en clabaudant, aux femmes qui sortaient, et plusieurs s'arrêtèrent à causer avec elle, en faisant des gestes d'indignation, et en regardant la pauvre Marion qui, retirée dans le coin le plus obscur de la chambre, se détournait à demi pour se cacher en baissant la tête. Enfin elles parurent avoir pris leur parti, et elles se dirigeaient vers elle, comme pour l'expulser, quand elles furent arrêtées sur place par ces deux mots, prononcés presque à voix basse,

et qui firent cesser à l'instant toutes les conversations :

— Marion, approchez-vous.

Marion eut un mouvement comme pour s'élancer, puis elle se retint, se ressouvint, et c'est à pas lents et mal assurés qu'elle traversa la salle. Ma mère l'embrassa comme les autres sur les deux joues. Je compris qu'elle le faisait pour l'accomplissement d'un devoir, et qu'elle avait aussi quelque grief contre ma pauvre amie.

Gabrielle levait les bras au ciel.

— Au moins, criait-elle de toutes ses forces, ne t'avise pas de venir travailler après-demain, car tu ne travailleras plus pour nous. Je te chasse, entends-tu bien !

Elle n'entendait que trop. C'était pour elle comme un arrêt de mort. Il n'y avait pas d'autre maison que la nôtre où elle pût travailler de son métier de couturière, et la renvoyer de chez nous, c'était la condamner à mourir de faim.

On entendit de nouveau la voix de ma mère, parlant toujours très bas, d'un ton de douceur et de fermeté :

— On portera demain l'ouvrage de Marion chez elle.

— Ce n'est pas moi qui le porterai ! s'écria Gabrielle dont les paroles suscitèrent un murmure d'approbation presque général.

— Ce sera donc moi, si je ne trouve personne pour m'obéir, dit ma mère.

Marion avait disparu.

Il ne restait que quelques femmes aux joues enflammées par la colère. On avait éteint les chandelles de résine ; la salle n'était plus éclairée que par la bûche de Noël qui flambait dans la cheminée.

— Allons prier Dieu, dit ma mère en passant son bras sous celui de Gabrielle, qui se refusa et pourtant se laissa faire, et qui l'avait baisée plus de dix fois avant d'être arrivée à l'église.

L'église était magnifique, par la raison que, n'ayant aucun moyen de l'éclairer, ni appliques, ni suspensions, ni lampes, on conseillait aux fidèles d'apporter chacun leur luminaire. Il y avait bien, dans l'église, mille personnes : cela faisait mille pouvoirs éclairants. Eh bien, je vous avoue que ce n'étaient ni des lampes, ni des bougies, ni même de vulgaires chandelles de suif. C'étaient des rats de cave, que vous pouvez mépriser en détail, mais qui, ainsi multipliés, formaient comme un plancher lumineux surmonté d'une voûte obscure. Cela était

réjouissant si l'on regardait en bas, et effrayant si on regardait en haut. L'autel était étincelant. On y mettait, outre les chandeliers de l'église, tous les nôtres. Il ne restait que tout juste un peu de place pour le missel et pour le calice. Le recteur revêtait pour cette solennité la belle chasuble rouge un peu fanée, un peu effilochée, qui avait survécu à la Révolution. M. Ozon, le maire, occupait la stalle d'honneur en costume de paysan breton, veste bleue brodée en soie rouge et jaune avec un splendide soleil au milieu du dos. Il avait à côté de lui son adjoint, M. Adelys, le meunier de Kerdroguen, et tous deux étaient ceints de leur écharpe de soie blanche, qui leur couvrait le ventre et la poitrine. Le forgeron, M. Oillo, étant là en qualité de greffier, portait la robe noire et la toque de magistrat. Le juge de paix, M. de La Goublaye, chevalier de Saint-Louis, était retenu par la goutte dans son château de Keriennec; mais nous avions un brigadier de gendarmerie en face de l'autel, et deux gendarmes sur les côtés, portant les buffleteries jaunes, avec le chapeau en bataille. Plumelec, où ils demeuraient, aurait bien voulu les garder ce jour-là; mais nous étions le chef-lieu de canton.

A l'arrivée du célébrant, le brigadier criait :

— Gendarmes, sabre en main!

Et aussitôt la musique, composée d'un fifre et d'un tambour, retentissait : c'était un grand moment de ma vie. Je combattais le sommeil pour ne pas le manquer. J'y pensais jusqu'à l'année suivante. Étonnez-vous, après cela, que j'aie oublié Marion depuis minuit jusqu'à deux heures du matin.

Avant deux heures, tout était terminé. Le fifre et le tambour avaient ramené M. Moizan à la sacristie, le *quinquiss* avait éteint les bougies de l'autel, et, tous les fidèles ayant soufflé sur leurs rats de cave, l'église était devenue ténébreuse. Elle fut, au bout de quelques minutes, solitaire. On n'y entendait plus que le balancier de l'horloge. En revanche, le cimetière était couvert de monde. S'il y avait trop de pluie ou de neige, on entrait dans les maisons, mais on ne se résignait à donner cette marque de faiblesse qu'à la dernière extrémité. Le cabaret regorgeait de clients; quelques habitants plaçaient une petite table à côté de leur porte, avec un pain, un cervelas et force bouteilles de cidre, fraudant ainsi l'impôt de consommation, avec la connivence de l'autorité. A quatre heures, on sonnait pour la

messe de l'aurore. L'abbé Moizan disait trois messes ce jour-là, dont une bonne et deux blanches.

Et nous, grands seigneurs, châtelains de Kerjau, que faisions-nous de nos personnes après la cérémonie? On venait nous chercher à la porte de l'église avec un grand parapluie de coton rouge, qui nous faisait autant d'honneur qu'en fait aux cardinaux romains le même ustensile de ménage. On nous apportait aussi, par un raffinement de luxe, des sabots bien rembourrés avec de la cendre chaude. Nous retournions rapidement à la maison, en échangeant des politesses avec tout le monde, sans nous arrêter pour personne. Il y avait réveillon dans notre cuisine pour tous les amis, y compris nos domestiques, qui avaient béni avec nous la bûche de Noël.

On avait prestement enlevé, pendant la messe de minuit, la grande table de famille, et on l'avait remplacée par des planches assujetties tant bien que mal sur des supports. Elles étaient recouvertes de linge d'une blancheur éblouissante, orgueil de ma pauvre mère qui le faisait sécher sur l'herbe de nos prairies. Il y avait des chandelles pour cette solennité, de

vraies chandelles de sept à la livre, qu'on avait fait venir de Vannes huit jours à l'avance. Le menu nous paraissait à tous très somptueux. Il se composait de crêpes de blé noir, avec de nombreux pots de cidre et des *moches* de beurre magnifique; après quoi on servait, dans des écuelles, le plus détestable chocolat que jamais épicier de campagne ait fabriqué. On s'imaginait, à force de volonté, que ce mets était excellent. Il fallait le servir ce jour-là, et le manger, et le louer, avec la consolation de savoir qu'on en avait jusqu'à l'année prochaine. Il y avait bien aussi un jambon de ménage et du pain de seigle. On disait le *Benedicite* debout, puis ceux qui trouvaient place sur les bancs s'asseyaient, les autres se servaient par-dessus la tête des privilégiés, et emportaient leur pitance pour la manger dans la rue. Les assaillants se renouvelaient ainsi jusqu'à ce que les tables fussent littéralement réduites à l'état de table rase. Tout le monde était gai et content; personne ne criait, personne ne s'oubliait; ces paysans, à défaut de savoir-vivre appris, avaient le savoir-vivre naturel; et puis tout le monde s'aimait dans ce pays de pauvres gens; et surtout, puis-je me permettre de le dire? — cela me paraît si bon

dans mes vieux souvenirs ! — tout le monde nous aimait.

Je ne restais pas là jusqu'à la fin. J'entrais seulement pour voir la belle fête et m'en remplir les yeux et l'imagination. Je trouvai le moyen de rester ce soir-là plus longtemps qu'à l'ordinaire. Je cherchai Marion de tous les côtés. Je n'étais pas le seul. La conduite de ma mère avait été fort commentée et fort peu approuvée. C'étaient des gens simples, très honnêtes pour eux-mêmes, impitoyables pour les autres. Si Marion avait été brutalement chassée, ils auraient applaudi ; mais ils la croyaient pardonnée, et ils pensaient que ce pardon était comme une sorte d'encouragement au vice. Tante Gabrielle avait trouvé le temps de parler au recteur, pour excuser Marguerite, disait-elle. En réalité et sans le savoir, elle n'avait exprimé que sa désapprobation. Le recteur, en arrivant au réveillon, où il faisait toujours acte de présence, eut avec ma mère un conciliabule où mon père fut appelé après quelque temps. Non seulement je me rappelle tous ces détails au bout de soixante-cinq ans bien sonnés, mais je vois encore la salle où cela se passait, et je retrouve les figures et les attitudes, celle de la sainte patronne,

un peu émue, mais très résolue, et celle du recteur, inquiet et anxieux, celle aussi de Gabrielle et de ses confédérées, implacables dans leur réprobation. Quoiqu'on n'eût pas prononcé en ma présence un mot, un seul mot, sur la faute de Marion, j'avais tout compris, grâce à *Célina* peut-être; on devine de quel côté était mon cœur. Le curé insistait pour que la coupable ne revînt pas travailler à la maison au milieu des servantes.

— Mais je n'y ai jamais pensé, monsieur le recteur, répondit ma mère avec sa douce voix, qui allait à l'âme. Il faut pour ces jeunes filles un avertissement sévère ; je m'y prêterai; j'y tiens autant que vous. Elle vivra seule avec son enfant ; je n'ai pas voulu lui infliger publiquement l'anathème, et je ne veux pas, par une rigueur excessive, la condamner à la mendicité et à la débauche. J'ai dit à ma pauvre Gabrielle, — qui est si méchante ce soir, — ajouta-t-elle en souriant, que je lui porterais moi-même son ouvrage si je ne trouvais personne pour m'obéir; mais ce n'est pas cela, j'ai mal parlé. J'irai moi-même, j'irai tous les jours. J'empiéterai sur vos fonctions, monsieur le recteur; je la prêcherai; je lui ferai voir qu'elle est avec des sœurs affligées, mais avec des sœurs.

Elle disait tout cela avec une simplicité, une douceur, et en même temps une fermeté qui remuaient l'âme. Le recteur tira son grand chapeau.

— Je découvre mes cheveux blancs devant vous, madame, dit-il à haute voix, et je prie Dieu de bénir la tâche que vous entreprenez pour son service. Mes enfants, Marion ne reviendra parmi vous que quand je le permettrai. D'ici là je l'abandonne à votre maîtresse. Si celle-là ne la ramène pas à la vertu, nous autres curés nous y perdrons notre latin.

Cette médiocre plaisanterie obtint l'admiration universelle, comme tout ce qui tombait de la bouche vénérée du recteur. J'en fus ravi pour ma part, ayant le sentiment confus que nous venions de gagner une grande bataille, et je fus me coucher « dans la chapelle blanche », après avoir embrassé ma mère avec un redoublement de tendresse.

J'avais résolu d'employer toutes mes caresses pour obtenir la permission de l'accompagner quand elle irait chez Marion. Mais je n'eus pas besoin de le demander; elle me prit avec elle tous les jours, et me chargea de porter les étoffes à coudre et à ourler. J'entendais ce

qu'elle appelait ses sermons. Ils ressemblaient plus à une conservation qu'à autre chose. Il n'y avait pas à prêcher la pauvre Marion, qui était une mère incomparable, et qui travaillait sans relâche, supportant sa honte et sa solitude avec courage. Ma mère, qui s'était proposé, au commencement, de lui parler avec froideur pour bien marquer l'étendue de la faute commise, se relâcha peu à peu, et nous ne désespérions pas d'obtenir du recteur la réhabilitation de la pécheresse à la prochaine fête de Noël. Ma mère en avait parlé plusieurs fois, sans pouvoir arracher une promesse.

— Je verrai, j'examinerai, disait le recteur.

Il tenait par dessus tout à maintenir la rigidité des mœurs dans sa paroisse.

— Il faut, disait-il, traiter la peste morale comme la peste physique, par des remèdes héroïques.

— Il faut être charitable, disait ma mère. Notre Dieu est un Dieu de charité.

— Oui, ma bonne sainte, disait le recteur, en la regardant avec une tendresse paternelle.

Que de fois j'ai entendu cette conversation, pendant cette année de 1822, quand nous le reconduisions, après l'*Angelus*, sur le chemin du presbytère! Il y avait une petite



rivière, ou plutôt un ruisseau avec des eaux vives et courantes vers le milieu de la route. Ce cours d'eau était très poissonneux; c'était une des stations favorites de mon père. Nous le trouvions là, assis sur la berge, quand la pêche avait été bonne. Il donnait une belle truite au recteur, et revenait avec nous à la maison, toujours silencieux et triste.

J'ai déjà dit que mon père ne parlait pas, mais il agissait. Il agissait de loin en loin. Un jour que nous partions, ma mère et moi pour aller au champ de Collas en passant par chez Marion, suivant notre coutume, nous vîmes mon père qui nous attendait à la porte avec un jeune homme étranger au pays, et dont pourtant la figure ne nous était pas inconnue. C'est qu'en effet nous l'avions vu deux ans auparavant, quand il était venu au bourg, passer son congé chez des parents de sa mère. Il était alors dans les voltigeurs de la garde, où il exerçait les fonctions de tambour. Il avait, à présent, fini son service. Il devait une réparation à Marion, et il venait la lui offrir. Mon père l'avait découvert, avait correspondu avec lui sans en parler à personne et finalement l'avait amené à faire son devoir. C'était un garçon de bonne mine, un peu embarrassé

4.

devant ma mère au premier moment, mais qui en somme se montra à son avantage. Il obtint la permission de nous accompagner, qui lui fut accordée avec froideur.

Je suppose que, si j'écrivais une nouvelle, au lieu de copier, pour mon propre amusement, deux ou trois pages d'un ancien carnet, j'aurais à décrire notre entrée chez Marion, la surprise et l'émotion de la pauvre fille; et son indignation contre le séducteur, et sa reconnaissance pour l'amant qui se repentait, et le rôle du petit enfant dans toute cette affaire. Mais je n'ai pas dessein d'écrire ces beaux récits pour vous faire plaisir. D'ailleurs, ma mère mena l'affaire de la façon la plus prosaïque du monde. Elle avait eu pitié de la pauvre fille abusée; mais elle n'avait que de l'indignation pour l'autre, et elle le laissait voir, même en ce moment.

— Il vient, dit-elle, pour réparer sa faute; il faut lui en savoir gré, sans oublier pourtant ce qu'une pareille faute a toujours d'irréparable.

Le recteur fut ravi de cette conclusion d'une aventure qui lui avait été très pénible. Il décida que le mariage aurait lieu sans aucune solennité. Il n'y aurait à la mairie que les témoins nécessaires. Ils accompagneraient

les mariés à la messe. Personne ne mettrait d'habits de fête. Les époux rentreraient chez eux isolément, et se mettraient sur-le-champ au travail. Marion, un beau matin, se trouva réhabilitée, et,



suivant une jurisprudence en usage dans tous les pays civilisés, sa faute volontaire fut complètement effacée par une réparation dans laquelle sa volonté n'entrait pour rien.

Je l'ai revue une seule fois depuis. Son mari, qui avait servi comme remplaçant, avait un petit pécule. Il monta à Locminé une auberge qui ne réussit pas. Il perdit là une partie de son argent. Il revint plus tard chercher fortune à Saint-Jean-Brévelay, où il n'y avait qu'un débit de boissons. Il l'acheta au bon moment. On venait de donner au bourg une petite garnison, avec deux officiers qui prirent pension chez lui. Son auberge prospéra, s'agrandit. Elle est établie à présent dans notre vieille maison de Kerjau, qui se trouve ainsi rendue à sa destination première, car elle avait été une auberge avant que nous en prissions possession. Marion était une personne agréable à voir, très polie, très soigneuse, très modeste; son mari était actif et obligeant. Il est devenu avec le temps conseiller municipal, et sa femme compte parmi les plus respectées.

Pauvre Kerjau! j'aurais voulu le revoir tel qu'il était quand je l'ai quitté en 1825; la cuisine, où nous bénissions la bûche de Noël; la salle, de l'autre côté du couloir, dont les fenêtres ne s'ouvraient jamais que quand le préfet, en tournée de revision, recourait à notre hospitalité; les chambres d'en haut fort encombrées, où les restes de notre ancienne

opulence contrastaient avec un mobilier dont un paysan aisé n'aurait pas voulu. Il faut que je revoie tout cela en imagination, car une auberge de campagne n'a rien de commun avec mes souvenirs.

Je m'y suis hasardé une fois, espérant bien qu'on ne me reconnaîtrait pas et que je passerais pour un hôte ordinaire. J'ai réussi, et je me suis trouvé attristé. Ainsi vont en désordre nos idées et nos sentiments, ne cessant de se combattre. Je furetai partout, sans rien voir qui rappelât les quinze années que nous avions passées là. Je me trompe pourtant. Il y avait au chevet du lit de Marion deux images : celle de la Vierge Marie, venue tout droit d'Épinal, et celle de ma mère copiée au crayon noir par un artiste inexpérimenté sur un des chefs-d'œuvre de ma chère Louise. Ce bout de papier me remplit de joie. Je restai longtemps à errer dans la chambre, sous divers prétextes, pour pouvoir le regarder à plusieurs reprises. J'y trouvai quelque ressemblance, sinon avec le modèle, ce qui eût été trop demander, du moins avec la copie que ma pauvre Louise en avait faite.

Marion est plus riche que nous ; elle offre aux passants de meilleurs lits que ceux dont

nous nous contentions ; elle a de belle faïence sur son dressoir; sa cuisine, dont l'âtre est toujours flamboyant, est pleine de bruit et de gaieté ; elle sert dans la salle, dans la fameuse salle, de bons dîners au percepteur, au receveur des contributions, au notaire et au capitaine qui commande la petite garnison. Saïnt-Jean-Brévelay n'est plus Saint-Jean, et Kerjau n'est plus Kerjau.

On racontait il n'y a pas longtemps dans les journaux la belle fête que madame Carnot a donnée à quatre cents enfants pauvres. N'est-ce pas que c'est une belle et touchante idée, et que ce bonheur donné si délicatement et si simplement à ces quatre cents petits, qui auront si peu de jours de bonheur, honore infiniment madame la présidente de la République?

Victor Hugo avait eu aussi la même pensée. Il donnait un dîner de Noël à des enfants pauvres. Si j'avais été convié à ces belles journées, j'y aurais pris un plaisir extrême ; mais pardonnez-moi, madame, en sortant de votre palais, j'aurais pensé avec mélancolie à nos réveillons de 1820, à nos paysans en sabots et en guenilles, à nos vieux costumes nationaux, à notre pain de seigle, à nos galettes de blé noir et à nos chandelles de résine. Je

crois, Dieu me pardonne! que j'aurais aussi regretté le *Benedicite* de l'abbé Moizan, comme je regrette tous les jours son fameux sermon : « Mes petits, aimez-vous les uns les autres! »



LE COLLÈGE DE VANNES EN 1830



LE
COLLÈGE DE VANNES
EN 1830

Je faisais ma rhétorique à Vannes, en 1830, avec les frères Nayl dont j'ai raconté l'histoire dans un livre, *l'Affaire Nayl*, qui vous est

peut-être tombé sous la main (1). Le collège et les écoliers du collège ne ressemblaient à rien de ce que j'ai connu depuis. Nous étions tous externes, et nous formions dans la ville une petite tribu qui était, ce me semble, assez considérée. Les médecins et les avocats connaissaient par leur nom les premiers élèves des hautes classes; ils s'intéressaient à nos travaux; ils prenaient part, à la fin de l'année, à des exercices publics, nous posaient des questions, discutaient avec nous sur des points de littérature et de philosophie. Plusieurs de nos camarades étaient des fils de paysans et portaient le vieux costume breton. Ils se destinaient à être prêtres. Ils étaient en général plus âgés qu'on ne l'est au collège. J'avais un camarade de vingt-quatre ans, et sa présence n'étonnait personne. La plupart de nos rhétoriciens avaient une vingtaine d'années.

Il devait bien y avoir quelques richards parmi nous, mais ils étaient bien clairsemés. Ce bon vieux collège était l'asile privilégié des écoliers pauvres. Deux ou trois institutions, tenues par de vieilles demoiselles, rassemblaient chacune une vingtaine de pen-

(1) Ce livre a été publié en 1883 dans la jolie collection bleue de l'éditeur Calmann Lévy. (*Note de l'éditeur.*)

sionnaires. C'étaient les jeunes gens de bonnes familles. Nous les regardions un peu comme des esclaves à la chaîne. Ils étaient mieux vêtus et mieux nourris que nous ; mais nous avions sur eux l'inestimable avantage d'être li-



bres. Quatre heures de classe pendant cinq jours de la semaine, et le reste du temps la bride sur le cou. Du reste, nous étions tous laborieux et sages, en notre qualité de pauvres. Chacun sentait qu'il faudrait prochainement gagner sa vie.

Nous étions assez nombreux. Bien peu d'entre nous vivaient dans leur famille. La plupart

venaient des communes voisines, et trouvaient un grenier ou une chambrette dans quelque pauvre ménage, où ils prenaient aussi leur pension à très bon marché. Quelques paysans arrivaient tous les lundis avec un énorme pain de seigle, qui devait leur suffire jusqu'au samedi suivant. Ils le coupaient en tranches dans une écuelle, et la logeuse y jetait un peu de bouillon. Avec cela, ils achetaient un morceau de bouilli, ou quelque charcuterie avariée, quand ils étaient en fonds. J'en ai connu plusieurs qui n'avaient d'autre nourriture que cette soupe à midi et du pain sec le reste du temps. Vous pouvez croire que nous n'étions pas des freluquets.

J'avais trouvé à me caser chez madame Le Normand, qui tenait la pension des enfants de chœur, rue des Chanoines. J'avais là une chambrette sans feu, où mon lit, une chaise de paille et une petite table de bois blanc avaient bien de la peine à tenir. Je mangeais avec les six enfants de chœur, un abbé, qui les instruisait, et madame Le Normand, la veuve d'un notaire de campagne. Il était convenu que, quand l'abbé serait malade, ou appelé à l'évêché, ou occupé de ses examens au séminaire, je le remplacerais. Grâce à ces arrangements, je ne payais que vingt-cinq

francs par mois tout compris, et comme on m'avait exempté de la rétribution scolaire, mon budget ne s'élevait pour l'année qu'à deux cent cinquante francs. J'aurais eu grand besoin d'un supplément pour mon costume; madame Le Normand avait toutes les peines du monde à le rapiécer, et ce qui ajoutait à mon malheur, c'est que je n'avais que quinze ans, et que je grandissais encore. Quant à l'argent de poche, je n'en sentais pas le besoin. Je ne crois pas qu'il me soit arrivé une seule fois de regretter de n'en pas avoir.

Mais si vous voulez savoir tous mes secrets, les deux cent cinquante francs à trouver n'étaient pas une petite affaire. La somme n'était pas grosse, mais je n'avais personne au monde qui pût songer à la payer. Heureusement pour moi, dans ce petit monde étrange, on avait l'habitude de faire donner des leçons aux commençants par les élèves des classes supérieures. Cela faisait vivre les grands, et ne coûtait pas cher aux petits. Pour trois francs par mois, on donnait une leçon tous les jours, même le jeudi. Cela ne faisait guère que deux sous par heure; mais on mettait deux élèves ensemble, quelquefois trois, plus rarement quatre. Grâce à la bienveillance de M. Le Nevé,



mon professeur, j'avais huit élèves (deux séries de quatre). Je donnais ma première leçon le matin, de six heures et demie à huit heures, et l'autre le soir, de six à sept heures. On me voyait passer dans les rues en hiver avec ma petite lanterne et une pauvre veste d'indienne, qui ne me protégeait pas contre le froid et la pluie. On m'a dit depuis que j'inspirais aux braves gens de la petite ville une sorte de respect. Il est certain que je trouvais de la bienveillance de tous les côtés. Mes huit leçons ne me rapportaient que vingt-quatre francs, et c'était mon grand souci. Madame Le Normand, qui était la bonté même, avait beau me dire de ne pas penser à ma dette, j'en souffrais

cruellement. Après la distribution des prix, où j'eus sans exception tous les premiers prix, car j'étais ce qu'on appelle un fort en thème, le conseil général du département me fit présent de deux cents francs. Je fus donc riche à mon tour. Je payai les dix francs que je devais à mon hôtesse, j'achetai une redingote de drap et des souliers, dont le besoin était encore plus pressant, et je goûtai la douceur d'avoir des livres de classe à moi, achetés chez M. Galles, au lieu de me servir de vieux bouquins sales et déchirés comme auparavant.

Je n'ai jamais raconté cette histoire; il me semble qu'elle a quelque intérêt, comme détail des mœurs d'une petite ville, il y a cinquante-cinq ou cinquante-six ans. En 1872, étant ministre de l'instruction publique, je reçus au premier jour de l'an la visite des membres de l'Université. Le recteur de l'académie de de Paris, M. Mourier, me présenta le corps de ses inspecteurs, parmi lesquels j'en vis un, qui avait évidemment grande envie de renouer connaissance avec moi, et je cherchais inutilement à me rappeler où je l'avais vu, quand M. Mourier, qu'on avait mis au courant, me dit :

— Voici M. du Pontavice, à qui vous avez donné des leçons au collège de Vannes.

— Pour trois francs par mois ! m'écriai-je.

J'eus grand plaisir à l'embrasser. Il avait été un de mes fidèles jusqu'à la fin de mon année de philosophie. La leçon avait lieu chez lui, et nous partions tous les cinq ensemble pour être au collège au coup de huit heures.

Je ne compte pas ces années-là parmi les dures années de ma vie. Où j'ai eu à souffrir, c'est pendant mes trois années de l'École normale, et deux ans après en être sorti, quand je devins suppléant de M. Cousin à la Sorbonne avec quatre-vingt-trois francs d'appointements par mois.

Pour revenir au collège de Vannes, je vous dirai d'abord que nous n'y étions pas très confortables. L'empereur avait eu l'idée d'en faire un lycée. Le rez-de-chaussée était déjà construit, en façade sur la place, à côté de l'ancienne chapelle, quand survinrent les événements de 1814. La construction fut interrompue, et les murs étaient restés là, à l'état de ruine moderne, ce qui constitue le plus attristant des spectacles. Derrière cette masure s'étendait une très vaste cour, mal entretenue, bordée au fond par les beaux bâti-



ments de l'ancien collège des Jésuites, où étaient nos classes. Elles occupaient le vaste rez-de-chaussée, le premier étage restant inoccupé et désert. C'était une suite de salles immenses, éclairées d'un côté sur la cour, de l'autre sur la campagne. On y accédait en descendant trois marches de pierres, disjointes par le temps. Elles étaient dallées; les murs étaient nus, lézardés, noirâtres. Au milieu de la salle, un poteau mal équarri soutenait le plafond. Des bancs de bois avec dossier couraient sur les quatre murs; il n'y avait ni tables ni pupitres, on écrivait sur ses genoux, tout le milieu de la classe était vide. La chaire du professeur était en face de la porte. On y montait par un escalier ou plutôt par une échelle de huit à dix marches. Le régent, car c'était le nom qu'on donnait à nos maîtres, paraissait comme juché sur un tonneau. Il n'y avait, bien entendu, ni poêle ni cheminée. Le froid dans ces salles empierrées, situées en contre-bas au fond d'une cour, entièrement démeublées, immenses, avec leurs six fenêtres mal jointes, était tellement intense qu'à certains jours nous ne pouvions plus tenir nos plumes. Le maître frappait trois coups sur son pupitre au beau milieu de nos exercices. Aus-

sitôt nous nous levions tous comme des frénétiques en poussant des cris perçants. Nous nous prenions par la main, et nous dansions une ronde effrénée autour du poteau. Au bout d'un quart d'heure, trois nouveaux coups nous ramenaient à nos places. C'était un système de chauffage économique. Je crois qu'il n'était pas malsain. En tout cas, nous avions tous une bonne santé et une grande ardeur. La neige était si épaisse dans la cour, que les premiers qui frayaient le chemin en avaient par-dessus les genoux.

On dispute à présent pour savoir si on ne supprimera pas dans les collèges l'enseignement du latin. Si on avait pris en 1830 une pareille résolution, et qu'on l'eût appliquée au collège de Vannes, je ne sais pas à quoi nous aurions passé le temps. Nos régents, qui presque tous étaient prêtres, savaient parfaitement le latin. Ils savaient peut-être aussi, tant bien que mal, un peu de théologie. Je puis attester qu'ils ne savaient pas autre chose. On nous donna en 1829 un régent de physique. On n'avait plus entendu parler de ce genre d'études au collège de Vannes depuis 1789. M. Merpaut, qu'on chargea de cet enseignement, était comme le collège : il n'avait jamais

entendu parler de cela. Il acheta un vieil exemplaire de la *Physique* de l'abbé Nollet.

— Je ne le comprends pas, nous dit-il, mais nous le lirons ensemble, et peut-être, en nous aidant mutuellement, parviendrons-nous à savoir ce qu'il veut dire.

Nous n'y parvînmes pas. Nous mîmes au pillage deux armoires contenant quelques



instruments de physique surannés, et beaucoup de substances diverses. Nous mettions un grand zèle à mélanger ces fioles l'une avec l'autre sous les yeux de M. Merpaut, pour voir ce qui en résulterait.

Nous finîmes par jouer aux palets pendant la classe avec les disques d'une pile de Volta. Je dois dire, pour rendre hommage à la vérité, que M. Merpaut avait un jeu très brillant. Le

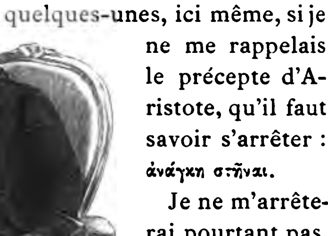
professeur de rhétorique, notre voisin, se plaignit du tapage.

M. Merpaut fut magnifique :

— Allez dire à votre maître que nous sommes ici pour étudier les lois de la nature, et que nous lui laissons pleine liberté de faire tout ce qu'il voudra des lois de la rhétorique !

Voilà comment on enseignait la physique et la chimie dans la classe de M. Merpaut. Dans les autres classes, on n'enseignait ni la littérature, ni l'art d'écrire, ni les sciences pures, ni les sciences appliquées, ni l'histoire, ni la géographie, ni la physique, ni la rhétorique. On enseignait supérieurement le latin. On ne se contentait pas de nous le faire écrire et traduire, on nous le faisait parler. C'était notamment la langue courante dans la classe de philosophie. Le principal du collège n'en employait pas d'autre dans ses communications officielles avec nous. Il ne disait pas : « Il y aura congé ce soir ; » mais : *Vacabunt scholæ serotinis horis totis.* Il s'appelait M. Gehanno. C'était un petit vieillard guilleret, avec une figure de pomme d'api, portant la queue et les culottes courtes, un long habit cannelle, qui traînait sur ses talons, et un grand gilet de satin noir. Il n'était pas

avare de congés. *Vacabunt scholæ.* Il avait toujours une histoire amusante à nous raconter quand nous allions dans son cabinet. Je me les rappelle encore après plus de cinquante ans, et je vous en raconterais quelques-unes, ici même, si je ne me rappelais le précepte d'Aristote, qu'il faut savoir s'arrêter : ἀνάγκη στῆναι.



Je ne m'arrêterai pourtant pas, quoi qu'en dise Aristote, avant de vous avoir dit un mot de la méthode employée par nos régents pour tenir leur classe. Nous étions placés selon les rangs obtenus dans la dernière composition, les numéros pairs à la droite du régent, et les numéros impairs à la gauche. Le premier à droite, qui était le premier de la classe, portait le titre honorable d'*imperator*, les régents facétieux

allaient même jusqu'à dire : *imperator Augustus*. Le premier à gauche, qui était le second de la classe, prenait le titre de *Cæsar*. Puis venaient de chaque côté deux préteurs, et dix *Patres conscripti*. Le régent poussait la nomenclature plus loin, quand il s'agissait de *viri consulares* qui avaient été malheureux dans leur composition, et qu'on ne pouvait pas, par égard pour leur dignité, confondre avec la *plebecula*. Mais cette circonstance se présentait rarement, et après les vingt-six premiers noms proclamés au milieu des applaudissements, le régent fermait sa liste. *Cæteri ordine perturbato*. Il n'y avait ni consuls ni tribuns, ces deux charges étant conférées de droit à l'empereur et au César : *Imperator Augustus, iterùm consul, tribunitiâ potestate*.

Nous avions aussi un grand censeur, qui tenait le registre des pensums, et avait le droit d'en donner, droit dont il avait soin de ne pas user. C'était une espèce de maître d'études, et disons le mot, quoiqu'il soit un peu dur, un espion. J'espère que mon camarade Lanco, qui était grand censeur à perpétuité, ne m'en voudra pas. La charge n'en était pas moins très ambitionnée; elle donnait

droit à une place d'honneur dans la classe et à la chapelle. Le régent nommait le censeur directement, sans tenir compte des rangs de composition. Ce dignitaire était renouvelable tous les quinze jours. J'ai vu des élèves préférer cette dignité à celle de l'empereur.

Préférez-en la pourpre à celle de mon sang.

Mais cette aberration était rare. Pour moi, j'ai été empereur constamment pendant mes trois dernières années de collège, excepté une seule fois, où je descendis au rang de César. Cette éclipse passagère fut un événement dans le collège, et un peu dans la ville. J'avais pourtant des compétiteurs de grand mérite, dont la carrière a été plus heureuse que la mienne, quoique peut-être moins bruyante. Je me contenterai de citer M. Guérin, aujourd'hui conseiller à la cour de cassation; son frère, Alphonse, notre grand chirurgien, qui a été président de l'Académie de médecine. Il y avait aussi M. Alliou; mais celui-là a constamment dédaigné les honneurs, et s'est contenté d'être proviseur du lycée de Saint-Brieuc.

Les élèves qui occupaient la droite de la classe étaient les Romains, et ceux qui sié-

geaient à gauche étaient les Carthaginois. Romains et Carthaginois entraient dans la classe au coup de huit heures.

Le régent n'y était pas; le grand censeur présidait. Il veillait à ce que chaque Romain fît réciter les leçons au Carthaginois du rang correspondant, et lui récitât ensuite les siennes. On lui remettait une note écrite sur la façon dont l'épreuve avait eu lieu. Elle était laconique. *Satisfecit* ou : *Non satisfecit.* En général, elle était sincère. Il en dressait un tableau qu'il remettait au régent, lorsque celui-ci faisait son entrée dans la classe à huit heures vingt minutes.

Le régent appelait quelques *non satisfecit*, pour constater le degré de leur ignorance, et leur infligeait la punition proportionnée.

Il y avait ensuite des défis. Un Romain disait :

— Je provoque le second préteur Carthaginois.

Ils se rendaient au poteau, *ad palum*, et lisaient leur devoir l'un après l'autre.

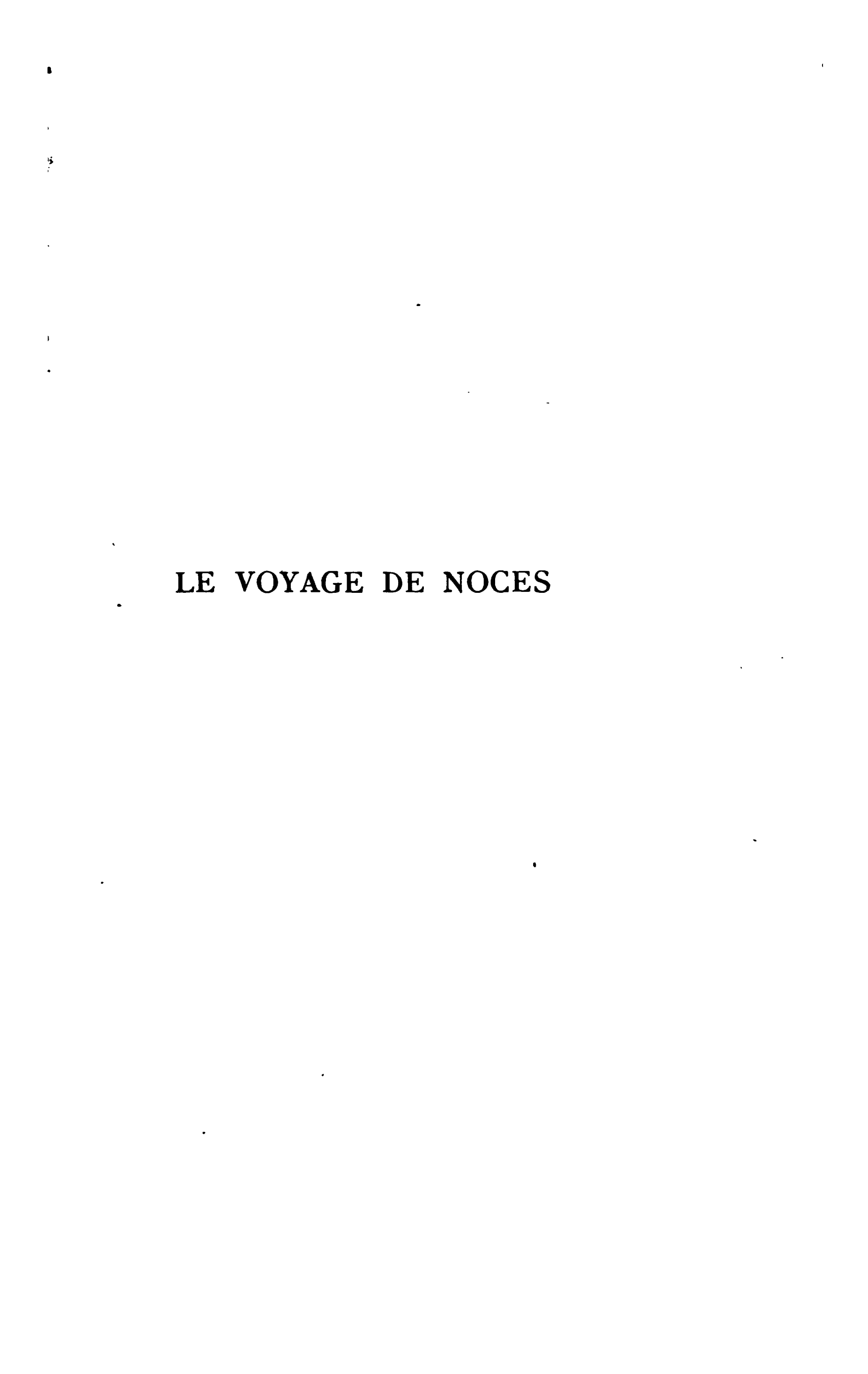
Le régent faisait ses remarques, et nommait le victorieux. Les victoires et les défaites de chaque parti étaient soigneusement enregistrées par le grand censeur et les deux *purpurati*.

La classe du samedi soir était un moment solennel. Le grand censeur et les *purpurati* (l'empereur et le César) avaient additionné et comparé toutes les notes de la semaine. Ils soumettaient à l'examen du régent cet important travail. Il y avait quelquefois des difficultés. On discutait. Le régent était maître de trancher la question, ou d'en appeler au Sénat et au peuple. L'abbé Le Bail s'en remettait toujours à un plébiscite; mais l'abbé Ropert et M. Le Nevé usaient du pouvoir dictatorial. Simple affaire de tempérament. La sentence rendue, le grand censeur apposait solennellement deux écriteaux : ROMANI VICTORES et CARTHAGINIENSES VICTI, ou ROMANI VICTI et CARTHAGINIENSES VICTORES. Il y avait certains avantages attachés à la victoire; des bons points, des exemptions de travail. Mais c'était surtout pour nous une question d'amour-propre. On se sentait humilié d'être du côté des vaincus, et l'abbé Le Bail ne manquait pas de nous apprendre que c'était une *diminutio capitis*.

Vous jugerez de tout le reste par cet échantillon, car je ne veux pas vous ennuyer des détails de la méthode. Elle est peu connue; elle venait en droite ligne des jésuites. Je

n'espère pas la ressusciter, et je n'en ai, veuillez m'en croire, aucune envie. Après notre année de logique, que, vous autres modernes, vous appelez l'année de philosophie, nous avions souvent grand'peine à être reçus bacheliers; j'ai vu des empereurs revenir bredouilles. On nous regardait dans l'Académie de Rennes comme des gens qui avaient sommeillé pendant un siècle; et il m'est arrivé plus d'une fois de dire que j'ai fait mes études il y a cent cinquante ans. Aussi, quelles études! La première découverte que je fis en entrant à l'École normale, c'est que je ne savais rien au monde, excepté un peu de latin.





LE VOYAGE DE NOCES



7

LE

VOYAGE DE NOCES

Il y a deux sortes de professeurs dans l'Université, et surtout dans l'Université résidant à Paris : les professeurs qui aspirent à ne plus l'être, et, pendant qu'ils le sont, à l'être le moins possible; et ceux qui sont fiers et charmés de leurs fonctions, et n'ont pas d'autre horizon que la classe. Je vous dirais bien que les seconds sont des bêtas, et que les premiers sont des sots; mais vous voudriez immédiatement savoir à quelle catégorie j'ai appartenu. Mettons que j'étais un sot : qu'on ne m'en parle plus! Il n'en était pas de même de M. Taupin.

Nous l'appelions entre nous M. Taupin, et ceux même qui le tutoyaient ne lui parlaient pas autrement.

— Comment te portes-tu, monsieur Taupin?

Il répondait toujours « Très bien », parce qu'il avait une santé robuste, et un optimisme plus robuste encore que sa santé. Je crois qu'il se serait trouvé bien portant s'il avait eu la fièvre ou la névralgie; mais il n'avait jamais le moindre bobo. Il était grassouillet, frais et rose; toujours souriant, toujours alerte. Le bonheur en personne, M. Taupin ! Et pourtant il faisait cinq heures de classe par jour au collège Stanislas. C'était la cinquième, où on pioche ferme le *Cornelius Nepos*, que vous trouvez si mortellement ennuyeux. Il gagnait pour cela cent soixante-six francs soixante centimes par mois. Voilà ce que lui avaient rapporté trois ans de séjour à l'École normale, et le titre d'agrégé de grammaire. J'étais alors suppléant de M. Cousin à la Sorbonne. Il me plaignait beaucoup de n'avoir fait que traverser l'enseignement des lycées.

— L'enseignement secondaire, disait-il en gonflant ses joues, est l'enseignement par excellence. Et le reste.

C'était mon meilleur ami.

Nous faisions tous les jours ensemble de longues promenades, après avoir dîné chez Flicoteaux pour nos soixante-dix centimes.

Il me racontait les grands événements de sa

vie. La composition en version avait laissé à désirer; mais la composition en thème, du 15 avril, était peut-être la plus forte de l'année. Ce Guibouret irait loin. Il vous avait des tournures d'une latinité !

— Il a, disait-il, des phrases que je lui envie.

Il arriva que, pendant toute une semaine, mon Taupin me parut tout changé. Il avait des distractions; il divaguait; il ne parlait de l'élève Guibouret et de son rival, l'élève Tabériau, que du bout des lèvres.

Un jour, il m'avertit qu'il ne dînerait pas avec moi le lendemain; qu'il était invité chez les parents d'un élève. C'était du nouveau! Je voulus savoir le nom, mais il s'en tira par des circonlocutions. Je fis quelques plaisanteries qui furent froidement reçues. « Qu'a-t-il donc? » me disais-je. Je ne cessai de méditer sur cet événement pendant ma promenade qui fut solitaire pour la première fois.

Le lendemain de ce grand jour, il arriva chez Flicoteaux avec des gants à vingt-neuf sous, du linge blanc et des bottes fraîchement cirées. Il vit que je le contemplais avec étonnement.

— Eh bien! oui, me dit-il en rougissant

jusqu'aux oreilles, je te conterai cela en nous promenant.

Il ne souffla mot pendant tout le dîner, et, moi-même, je ne trouvai rien à dire.

— Il va se marier, pensais-je. Mais comment cela a-t-il pu se faire?

Je ne me représentais pas M. Taupin adressant la parole à une femme qui ne fût pas la mère d'un élève.

Mais les élèves ont des sœurs aussi bien que des mères. Il donnait des leçons à Guibouret. Oh! par amitié, croyez-le bien. Madame Guibouret vivait difficilement avec ses deux enfants d'une pension que lui faisait la fabrique de l'église de Saint-Sulpice, où son mari avait été maître de chapelle. Ces deux femmes lui étaient profondément reconnaissantes. A la longue, elles s'attachèrent à lui, parce qu'il était impossible de ne pas aimer cette bonne âme, quand on la voyait de près. Il n'avait pas de famille. Il n'avait pas connu sa mère. Son père était mort pendant qu'il était boursier au collège Stanislas, car il était enfant de la maison, où sa vie tout entière s'était écoulée. Quand il entra à l'École normale, c'est au collège Stanislas qu'il passait ses jours de sortie, mangeant avec les maîtres de quartier,

et assistant avec eux à la promenade. Après son agrégation, on lui avait proposé une cinquième à Rouen, mais il avait mieux aimé entrer à Stanislas comme maître élémentaire. Il était arrivé peu à peu à cette place de professeur de cinquième, qu'il considérait comme son bâton de maréchal. L'idée de passer dans un collège royal ne lui serait jamais venue; cette proposition aurait doublé son traitement; mais quitter Stanislas, c'était quitter le toit paternel. Le portier, le garçon de salle, étaient ses amis. Le directeur était comme son père. Les grands et les petits couraient après lui dans la rue pour saluer M. Taupin, et recevoir une poignée de main ou une bonne tape sur la joue, suivant leur âge. Il ne lui manquait qu'un intérieur.

Je jurerais bien que mademoiselle Guibouret fit quelques avances, car il était incapable de la regarder, avant d'en avoir obtenu la permission. Une fois en liberté, il devint, je n'en doute pas, bavard comme une pie. Il mit mademoiselle Guibouret au courant de tous les incidents de la classe. Elle était très bonne musicienne, en sa qualité de fille d'un maître de chapelle; et lui, chose assez surprenante pour un normalien et un grammairien, il avait

un véritable talent sur le violoncelle. Je suppose qu'ils jouèrent des duos, et le résultat fut qu'ils s'épousèrent.

Il était brave, mon ami Taupin. Il se trouvait d'emblée à la tête d'une famille besogneuse. Les cent soixante-six francs auraient fort à faire pour suffire à tant de besoins. Il est vrai que Charles Guibouret était fort en thème; mais il n'était encore qu'en cinquième. De là à devenir à son tour professeur de cinquième au collège Stanislas, il y avait loin. Les deux fiancés se dirent que Léon chercherait des leçons de latin, et Léonie des leçons de piano ou de chant. Ils voyaient si bien l'avenir en rose, qu'ils parlèrent de faire un voyage de noces.

La maman fit toutes les objections possibles. On allait commencer par des folies ! M. Taupin prendrait un congé ! Ils eurent réponse à tout. On n'irait qu'aux rives prochaines. Le congé serait de trois jours. On se logerait dans la plus petite auberge. On faisait cette folie pour n'en plus faire jamais d'autre. Bref, il fut résolu qu'on passerait trois jours à Rouen. Je vous laisse à penser quelles furent les joies de la route. Ils n'avaient jamais été en tête à tête si longtemps. Ils n'avaient ni

l'un ni l'autre voyagé si loin. Ils découvraient la nature de deux côtés à la fois.

Ils arrivèrent à la nuit, et suivirent un petit Normand qui les conduisit dans une petite auberge par un dédale de petites rues.

Ils avaient déjeuné solidement à Paris pour économiser un dîner. Il n'était que huit heures. Ils voulurent d'abord voir la ville. Où étaient les beaux édifices, les beaux magasins? On leur conseilla d'aller sur le quai Boïeldieu, et de revenir par le Palais de Justice qui présente, la nuit, un aspect féerique.

— Il faut faire un bout de toilette, dit Léonie.

Elle tira de leur sac ce qui lui était nécessaire, et, le passant à Léon :

— Fais-toi la barbe bien vite, dit-elle. Je ne puis pas te souffrir avec cette longue barbe.

Il se mit à chercher ses rasoirs, et finit par se convaincre qu'il les avait oubliés. Vous pensez s'il fut penaud.

— Va te faire raser; va vite!

— Mais tu vas être seule ici.

— La belle affaire!

— C'est qu'il n'y a pas de serrure à la porte.

— Laisse-moi ton couteau, je le passerai en

travers du loquet, et je serai en sûreté. Mais surtout dépêche-toi!

Il sortit, non sans avoir demandé en bas l'adresse d'un barbier.

On rit beaucoup de ce Parisien qui voulait se faire raser à huit heures du soir, et un jeudi. Le jeudi n'est pas jour de barbe, à Rouen, pour les clients de cette auberge. On se rase le dimanche, et, quand on est riche, le mercredi. On lui donna pourtant l'adresse qu'il demandait.

— Tournez à droite, et puis encore à droite, et ensuite à gauche. Une des premières maisons à votre droite.

Ce n'était pas trop clair; mais il se dit :

— Je verrai bien l'enseigne.

L'enseigne? S'il n'y a pas d'enseigne, il y aura toujours un plat à barbe, au bout d'une perche, l'armet de Mambrin. La course fut plus longue qu'il n'aurait cru; mais enfin il aperçoit le plat à barbe se balançant au gré du vent et produisant un bruit criard sur sa tringle. Il gagne la boutique; elle est fermée. Quel contretemps! Il cherche la sonnette; le portier. Point de portier. Il n'y a de portier, à Rouen, que dans les quartiers neufs. Point de sonnette. Il cogne; on ne répond pas. Il

s'obstine. C'est un sergent de ville qui arrive.

— Que faites-vous là?



— Vous le voyez. Je veux entrer pour qu'on me rase.

— Vous n'entrerez pas. On ne vous rasera pas. Allez vous coucher.

—Ah! mais...

— Ne faites pas de résistance. Vous êtes suspect, jeune homme; et si vous continuez à faire du tapage, je vous arrête.

M. Taupin, se voyant dans un mauvais cas, ôta poliment son chapeau, et rendit compte au sergent de ville de sa situation et de ses désirs. Il l'attendrit.

— Monsieur, lui dit le représentant de l'autorité, ces petits barbiers ne rasent que le

matin. Je vais vous conduire chez un coiffeur.

Ce qu'il fit. Jamais notre ami ne s'était vu soigné avec ce luxe et cette délicatesse. Des glaces, du gaz partout; des toilettes à dessus de marbre, un fauteuil excellent pour s'asseoir, du linge blanc. Quand il se regarda après l'opération, il se trouva vraiment beau. Il paya sans trop de regret les vingt sous qu'on lui demanda, et se mit en route tout courant pour retrouver sa chère Léonie. Il courait, partagé entre l'espoir du baiser qui allait l'accueillir, et la crainte des reproches qu'il prévoyait pour une si longue absence, lorsqu'il s'arrêta brusquement sur ce doute qui lui était entré dans l'esprit :

— Est-ce que je vais du bon côté?

Il regarda autour de lui. Il était dans une petite rue, à peine éclairée par deux réverbères fort éloignés l'un de l'autre qui jetaient sous la pluie une lumière intermittente. Pas de boutiques, ni de passants. Il eut tout à coup la sensation d'être perdu dans un labyrinthe. Il fallait avant tout sortir de l'ombre. Il revint sur ses pas, persuadé qu'il ne tarderait pas à revoir la Grande-Place, inondée de lumière, qu'il venait de quitter; mais il s'aperçut bientôt qu'il marchait au hasard. Il entendit, dans le

lointain, sonner une demie; puis, au bôut d'un siècle, les trois quarts.

— Il va être neuf heures. Que devient-elle? Que pense-t-elle?

En un instant, toute l'horreur de sa situation lui apparaissait. Retrouver une auberge dont on ne sait pas le nom, une auberge de dernier ordre, dans une ville comme Rouen, une auberge située dans une rue, ou plutôt dans une ruelle dont on ne sait ni le nom ni le quartier! Assurément, il savait bien que tout s'arrangerait le lendemain par l'intermédiaire de la police; il n'était pas dans un bois. Mais le lendemain, c'était une éternité! Condamner cette chère enfant à tant d'inquiétudes, pendant si longtemps, dans l'isolement où elle se trouvait, le jour même de ses noces, c'était à en devenir fou! Il sentait, tout en courant, sa tête s'égarer.

Enfin il entend des pas dans ces ruelles désertes; il entrevoit un passant; mais, au moment où il va l'atteindre, le passant disparaît dans une rue latérale. Il le suit à tout hasard.

— Monsieur, crie-t-il de toute la force de ses poumons, monsieur, je suis égaré. De grâce, aidez-moi à retrouver mon chemin. Monsieur! Monsieur!

Il se disait en même temps que s'il avait affaire à un brutal, ou à un poltron, sa prière ne serait pas écoutée. Le passant marchait à grands pas, comme s'il avait voulu échapper à un ivrogne ou à un malfaiteur. « Je ne peux mieux faire que de le suivre, pensait Taupin, je serai sûr de ne pas tourner sur moi-même. » Ce raisonnement se trouva juste. En une minute il passa des ténèbres profondes à une lumière éclatante. Il était devant le vestibule du Grand-Théâtre. Des hommes! Voilà des hommes!

Il eut un moment de joie, bientôt traversée par une pensée poignante. Il ne savait ni le nom de la rue où était son auberge, ni le nom de l'auberge. Il était sorti en voisin qui n'a que cinquante pas à faire. L'idée qu'on peut se perdre, la nuit, dans une grande ville, ne lui était pas même venue. Peut-être l'aubergiste lui a-t-il fourré son adresse quand il l'a recruté dans la gare! Il retourne fébrilement ses poches. Rien. Une petite bourse contenant quarante francs (il en avait quatre-vingts, mais, par une sage précaution contre les voleurs, il en avait donné la moitié à Léonie); le calepin sur lequel il écrit ses notes de classe; un *Guide Joanne*, le *Petit Journal*.

Voilà tout. Que faire? Il regarde les gens qui passent auprès de lui, en tâchant de deviner, sur sa physionomie, un brave homme, un homme complaisant, capable de lui donner un bon conseil. Il s'approche de plusieurs, et s'arrête au moment de parler, pour un geste, un coup d'œil qui lui semblent de mauvais augure.

Enfin, prenant son courage à deux mains :

— Monsieur... dit-il à un vieillard de bonne mine.

Mais le vieillard de bonne mine prend un air renfrogné, et lui jette dédaigneusement une pièce de deux sous.

— Je ne vous demande pas l'aumône, monsieur! Je ne suis pas un mendiant! Je suis un professeur !...

Peines perdues ; l'autre, peut-être un peu penaud de sa méprise, double le pas et disparaît.

Taupin, dont la tête est complètement en désarroi et qui est harassé de la course effrénée qu'il vient de faire, s'assoit sur une borne, et réfléchit profondément. Retrouver son auberge sans savoir son nom, c'est impossible. Ce nom, comment le savoir? Il y avait dans la cour du débarcadère cinq ou six omnibus, et cinq ou

six racoleurs tout au plus. Ces racoleurs doivent toujours être les mêmes. Savoir le nom des cinq ou six auberges parmi lesquelles se trouve la sienne, ce serait beaucoup; ce serait tout. Il prendrait un commissionnaire, et se ferait conduire de porte en porte jusqu'à ce qu'il eût réussi ; il couvrirait d'or le commissionnaire. Il n'est plus question d'économie. Il ne faut pas que les inquiétudes de Léonie se prolongent, et qu'elle passe sa nuit de noces dans la solitude et l'effroi.

Il se sent soulagé, à présent que son parti est pris, et qu'il se croit sûr du succès. Il se demande s'il n'était pas fou tout à l'heure. On ne se perd pas dans une ville comme Rouen. Il y a une police, qui connaît tous les cabarets. La première démarche est de trouver la police. Justement, voilà un sergent de ville qui se promène sur la place du Théâtre. Il se découvre poliment :

— Monsieur... dit-il.

Mais il s'arrête court, en reconnaissant le sergent qui l'a conduit chez le coiffeur. Il y a de ces rencontres! Le sergent le reconnaît de son côté.

— Encore vous? dit-il d'un ton qui ne semblait guère bienveillant.

— Oui, c'est moi, et vous pouvez me rendre un grand service.

Il commence à dégoiser son histoire ; mais il fait deux remarques en la racontant, d'abord qu'elle est d'une invraisemblance choquante, et ensuite, qu'il la raconte à faire pitié. Il bredouille, il s'embrouille; c'est à n'y rien comprendre.

— J'ai l'air d'un homme ivre, dit-il enfin, juste au moment où le sergent de ville est arrivé de son côté à la même conclusion.

— Vous vous expliquerez au poste, dit le sergent de ville, en lui mettant la main au collet.

Au poste, comme un malfaiteur, ou un vagabond ! Au poste, un professeur du collège Stanislas !

Le sergent veut l'emmener. Il se rebiffe, le pauvre petit homme.

— Vous n'avez pas le droit de m'arrêter, dit-il. Je n'ai commis aucun délit. Je ne demande pas l'aumône. J'ai une profession honorable, je puis le prouver. J'ai de l'argent sur moi. Tout mon malheur est de ne pouvoir retrouver l'auberge où je suis descendu. Vous devriez m'aider à la retrouver, si vous remplissiez votre devoir, au lieu de me faire un affront.

Il paraît qu'il fut éloquent, il me le dit plus tard. Le sergent de ville fut ébranlé. Les quelques passants qui s'étaient attroupés commencèrent à dire :

— Il faut le mener à M. Dauphin ! Menez-le à M. Dauphin.

— Oui, dit-il, menez-moi à M. Dauphin.

Qui est-ce? disait-il en lui-même. Ce ne peut-être que le commissaire. On l'y mena; c'était en effet le commissaire de service au Grand-Théâtre.

Taupin, qui avait remis de l'ordre dans ses idées, lui parla posément et clairement. Il se voyait écouté; il se croyait sûr du succès.

— Monsieur, lui dit le commissaire, après l'avoir laissé parler tant qu'il voulut, et après avoir examiné l'argent et le calepin qu'il avait dans sa poche, je vous crois...

A ce mot, le pauvre Taupin ne put se défendre de lui serrer chaleureusement la main.

— Je vous crois, mais votre cas n'en est pas moins très difficile à débrouiller. C'est l'affaire de vingt-quatre heures, ajouta-t-il en voyant Taupin se troubler. Demain, avec les notes de police, nous trouverons infailliblement madame Taupin. Ce que vous avez de mieux à faire pour ce soir...

A ce moment de son discours, il fut interrompu par un grand bruit qui se fit dans le corridor. On ouvrit la porte précipitamment, et plusieurs personnes crièrent à la fois :

— Monsieur le commissaire ! Monsieur



Dauphin ! Monsieur le commissaire ! Le directeur vous demande.

— Attendez-moi là, dit M. Dauphin, et il sortit en courant.

Son absence ne dura que quelques instants. Il revint bientôt assez ému.

— Fâcheuse affaire, dit-il ; c'est un musicien qui a un solo au quatrième acte, et qui ne pourra pas le jouer; il va falloir parlementer avec le public rouennais qui n'est pas commode. Voici mon adresse, venez me voir demain matin et tout s'arrangera.

— Je crus que tout m'échappait de nouveau, me dit Taupin quand il me raconta son voyage de noces, mais j'eus une idée de génie... Un musicien? Quel musicien? dis-je. Quel instrument?

— Le violoncelle.

— Monsieur le commissaire, dis-je alors avec une émotion contenue, je suis moi-même, j'ose le dire, un violoncelliste de quelque valeur. C'est moi qui ai accompagné mademoiselle Marimont au dernier concert pour les pauvres du Ve arrondissement. Si je puis sauver la recette...

On ne lui laissa pas le temps de finir. Le commissaire lui prit le bras et l'entraîna au pas de course dans le cabinet du directeur. Le violoncelle fut apporté. Taupin se surpassa. Au bout de quelques mesures, le directeur l'arrêta.

— Quel cachet voulez-vous?

— Je ne demande rien; mais, par grâce, que M. le commissaire fasse ce soir ce qu'il m'a promis de faire demain matin, et je suis prêt à jouer tant qu'on voudra et tout ce qu'on voudra.

— Je ne vous promets pas de réussir, dit M. Dauphin; mais je vous donne ma parole de ne rien épargner pour arriver au but, dès cette nuit. Demain, la réussite sera certaine.

En un clin d'œil, Taupin se trouva poussé par les couloirs et les dessous, installé, en qualité de soliste, auprès d'un pupitre plus élevé que les autres. Les musiciens l'entourèrent pour le remercier et lui souhaiter la bienvenue. Il fut émerveillé de s'entendre appeler par son nom; mais il n'eut pas le temps d'y penser, parce que les trois coups furent frappés, et qu'à partir de ce moment il appartint corps et âme à la partition. On l'attendait au solo. Il s'en tira avec une *maëstria* superbe.

— Je pensais à Léonie, me dit-il.

Il fut couvert d'applaudissements. Les violons frappèrent avec les archets sur les pupitres. Le public cria *bis*, avec frénésie, et Taupin ne se fit pas prier.

— Ah! si vous vouliez, monsieur Taupin ! lui dit le directeur, qui tenait un engagement tout prêt.

Mais ces mots lui rendirent toute sa tristesse, en lui rappelant brusquement la réalité.

— Les trois agents que j'ai mis en campagne n'ont rien découvert, lui dit M. Dauphin. Tâchez de dormir cette nuit. Venez à mon bureau à sept heures demain matin, avant l'ouverture. J'y serai exprès pour vous, et je vous conduirai dans les bras de madame Taupin.

Il paya fort cher la permission de passer la nuit dans la chambre de service d'un grand hôtel. Il va sans dire qu'il ne put fermer l'œil.

A six heures, il errait autour du commissariat de police. Dès que M. Dauphin arriva, il se précipita sur lui.

— Un peu de patience, lui dit le bon commissaire. On est au commissariat central; il faut attendre qu'on soit revenu.

Un agent arriva vers huit heures.

— Eh bien? dit Taupin.

— Vous êtes descendu, dit le commissaire en consultant ses notes, à l'auberge de la Belle Pomme Normande, dans la rue des

Verderettes. C'est bien loin d'ici. Voulez-vous prendre une voiture?

— Sans doute!

— Je vais vous accompagner.

Ils suivirent un dédale de rues qui parut à mon pauvre ami d'une longueur effrayante. Chemin faisant, le commissaire appela un porteur de journaux, lui acheta le *Petit Rouennais*, le parcourut un instant, et le passa à Taupin, en lui disant :

— Lisez cela.

— Je n'ai pas le cœur à lire des journaux.

— Que vous êtes enfant! Puisque vous allez la revoir ! Lisez cela, vous dis-je.

Taupin jeta nonchalamment les yeux sur le journal, et lut à la première page ces mots, en caractères flamboyants : *M. Taupin au Grand Théâtre de Rouen.* Quel scandale ! pensa-t-il ; et tout aussitôt : Il y a plusieurs Taupin dans le monde.

— Mais comment ont-ils pu savoir mon nom, cher monsieur?

— Le directeur a fait une annonce pendant que vous gagniez le pupitre. Il a même dit que vous étiez professeur dans un grand collège de Paris, ce que je blâme absolument.

Taupin laissa tomber sa tête d'un air abattu.



— Je suis perdu, dit-il. Je serai destitué.

On était à la porte de la Belle Pomme Normande.

— Ma femme ? Où est ma femme ?

— Elle est partie, monsieur; et c'est ce qu'elle avait de mieux à faire, pour ne pas vous voir arriver sous la garde du commissaire de police.

Mais le pauvre Taupin n'en entendit pas davantage. Il fut pris, le doux enfant, d'une colère terrible, la seule qu'il ait eue de sa vie.

— Vous ne voulez pas dire que ma femme m'a quitté! Que lui avez-vous dit? que lui avez-vous fait?

Il fallut se mettre à deux pour le contenir. L'hôtesse criait de son côté avec le même emportement :

— Quitter sa femme pour aller au théâtre! Le jour de ses noces! C'est moi qui lui ai dit de partir; et elle n'avait pas besoin qu'on le lui dise; et toutes les femmes l'approuvent!

Et tous les hommes l'approuvaient aussi, à ce qu'il paraît; car tous les chalands matinaux du cabaret étaient accourus dans cette cour humide et malpropre, où ils auraient fait à Taupin un mauvais parti sans la présence du commissaire.

M. Dauphin eut beaucoup de peine à rétablir le calme. Il parvint enfin à se faire écouter, pendant que Taupin, abattu, affalé sur un vieux banc, luttait contre les prodromes

d'un évanouissement. Ses explications provoquèrent d'abord quelques rires : puis la cabaretière s'apitoya, et les ivrognes firent comme elle. Elle en vint à regarder Taupin comme un héros de roman.

— Allez ! allez ! tout ira bien ! quand elle saura la vraie vérité des choses ! Pauvre petite dame ! Pauvre cher homme !



Taupin voulut absolument prendre le train le plus prochain, malgré l'avis du commissaire et de l'hôtesse qui craignaient, en le voyant si défait, qu'il n'arrivât pas à Paris. Il partit : quel voyage ! Il arriva : quelle

arrivée ! Il trouva son logement dans l'état où il était avant son mariage. Tous les menus objets qui auraient rappelé Léonie avaient disparu. Sur le bureau de Taupin, il y avait une lettre cachetée, qui ne contenait que ces mots :

« Adieu pour jamais !

» LÉONIE. »

Je fus naturellement chargé du rôle de conciliateur. J'eus peine à obtenir d'être reçu chez madame Guibouret. Je vis en arrivant qu'on y vivait depuis plusieurs jours dans les larmes.

— Comment, dis-je à Léonie, avez-vous pu être si cruelle ? Comment n'avez-vous pas pensé qu'il était victime de quelque accident ?

J'appris qu'après une nuit de cruelles inquiétudes, elle était partie le matin avec l'hôtesse pour aller demander à la police de lui retrouver son mari ; qu'elle avait, en mettant le pied dans la rue, entendu les porteurs de journaux crier le nom de Taupin comme la nouvelle du jour, et qu'ayant acheté le *Petit Rouennais*, elle y avait lu le récit des exploits

de son mari au Grand-Théâtre, la sûreté du doigté, le jeu brillant et passionné tour à tour...

— Tout cela pendant que je mourais de crainte et de désespoir!

Je finis pourtant par me faire entendre, et après de longs efforts, par me faire croire. Maman Guibouret revint la première; Auguste plaida chaleureusement pour son professeur. Le cœur de la jeune épouse parlait plus haut encore, de sorte que je la ramenai, pleurante et souriante, au numéro 14 de la rue Madame, où M. Taupin nous attendait plus mort que vif.

Leur joie fut si grande, et ils se trouvèrent si largement compensés de leurs peines, que M. Taupin ne manque jamais depuis, quand nous parlons du passé, de dire en me serrant la main : « C'était peu de temps après mon beau voyage de noces. »

Il est à présent proviseur d'un des premiers lycées de Paris. Je vous prie de croire que quand il va faire une course à Luchon ou à Biarritz, pendant le mois de septembre avec Léonie, il n'oublie pas d'emporter une belle paire de rasoirs. Il a fait faire par un des professeurs du lycée une édition illustrée du



Petit Poucet. Il en recommande la lecture aux élèves.

— Voyez, dit-il, l'esprit de ce petit bonhomme, qui semait des cailloux sur la route pour être sûr de retrouver son chemin! Il faut toujours, mes enfants, savoir où on met le pied.



UN CRIME



UN CRIME

Je reçois chaque matin, comme tout honnête homme qui est ou a été député, des demandes de bureaux de tabac, et d'autres demandes à foison. Beaucoup de jeunes gens s'adressent

aussi à moi, en ma qualité d'homme de lettres, pour avoir accès dans un journal.

« Vous n'avez qu'un mot à dire. »

Si, en effet, je n'avais qu'un mot à dire, il est probable que je ne le dirais pas, car enfin, on ne peut pas recommander un homme par cette unique raison qu'il se déclare recommandable.

Les plus adroits ou les plus sensés envoient un échantillon de leur savoir-faire.

C'est assez contrariant, parce qu'il faut lire l'article, le renvoyer à l'auteur, et en donner, par lettre, son avis.

Si cet avis est un peu sévère, vous vous faites un ennemi irréconciliable; s'il est plus doux, vous êtes presque sûr d'arriver au même résultat, après une longue série de correspondances et de pourparlers.

« Monsieur, vous n'avez donc pas de cœur?... »

Mon Dieu, si, j'en ai un; mais il est fort occupé de plusieurs personnes que je connais, et qu'avec toute ma bonne volonté je ne puis pas tirer d'affaires.

Quelquefois, ce n'est pas un article qu'on vous envoie, c'est un volume.

« Je vous expédie un manuscrit de huit

cents pages dont je suis l'auteur. J'ai passé quatre ans à le faire. Lisez-le avec soin, et dites-moi très sincèrement votre avis. Il est écrit à mi-marge, pour que vous puissiez l'annoter plus aisément. »

J'ai en ce moment sur ma table quatre ouvrages dont les auteurs me sont parfaitement inconnus.

Que faire?

Les renvoyer sans les lire, c'est bien dur pour eux.

Les lire, c'est bien dur pour moi!

Je suppose que tous mes confrères de l'Institut ou de la Société des gens de lettres sont exposés aux mêmes ennuis.

Parmi les manuscrits qui me sont tombés sur les bras, il y en a un qui a été presque un événement dans ma vie, et dont je vais vous conter l'histoire.

C'était à l'époque du fameux article 7, qui m'a donné beaucoup d'occupation et un peu de souci.

Tous mes amis me quittaient; quelques-uns, par-dessus le marché, m'injuriaient parce que j'étais fidèle aux opinions libérales de toute ma vie. Ils me blâmaient de ne pas être un coquin. Je n'en avais pas le cœur très gros,

étant depuis longtemps habitué aux bêtes. Vous comprendrez pourtant que je savais un certain gré à ceux qui choisissaient ce moment-là pour me témoigner leur estime.

Il y eut aussitôt chez moi un redoublement de manuscrits.

Tous les pauvres garçons que j'avais refusés depuis deux ou trois ans m'envoyèrent des articles où ils prouvaient, clair comme le jour, que j'avais raison, et que le parti républicain faisait fausse route en m'abandonnant.

Avec ces articles, je reçus un gros manuscrit qui ne pouvait pas avoir été fait pour la circonstance.

L'auteur était, presque sur tous les points, de mon avis. Il avait lu mes livres, il me citait souvent. Il n'était pas sans instruction, quoiqu'on vît bien que son érudition était de fraîche date et toute de surface. Le style me plut. Rien de bien frappant; mais il était simple et clair. C'était évidemment quelqu'un.

Je trouvai le temps d'écrire à l'auteur une très longue lettre. Je marquais nos dissentiments; j'insistais plus longuement, et avec plus de plaisir, sur les idées qui nous étaient communes. En même temps, je relevais quelques

erreurs historiques, et je lui indiquais des sources.

Cela faisait un travail assez long, que je lui expédiai avec son manuscrit.

Il me le renvoya quinze jours après; j'aurais dû le prévoir.

Il avait employé ses quinze jours, mais il aurait fallu six mois pour rendre l'ouvrage présentable.

Il me remerciait de mes compliments, que je regrettai un peu, quoiqu'ils n'eussent rien d'exagéré, et il me chargeait de lui trouver un éditeur. Rien ne m'était plus facile, parce que Hachette ou Calmann Lévy ne pouvaient rien me refuser.

« Je n'avais qu'un mot à dire. » Et le reste!

Il fallut lui expliquer que la plupart des grands éditeurs sont aussi lettrés que les auteurs, et se passent parfaitement de leur avis. Un des chefs de la maison Hachette est élève de l'École normale, comme moi; il est docteur ès lettres; il sait aussi bien que moi si un livre plaira aux acheteurs. J'ajoutai cependant que je n'avais besoin que de mes propres lumières pour prédire que son livre ne se vendrait pas.

Je m'attendais, comme de raison, à une

réponse désolée, ou à une réponse irritée : il n'y a, pour ainsi dire, pas d'exemple d'une réponse résignée.

Comme je m'intéressais à lui, un peu à cause de ses lettres, beaucoup à cause de ses opinions et de son talent, je désirais une réponse irritée, qui aurait mis fin à nos relations et à ses espérances. C'est une réponse navrée que je reçus, et, ce qui me fut particulièrement pénible, elle se terminait par le refrain ordinaire :

« Faites-moi entrer dans un journal! »

J'avais alors un beau droit, que je n'aurais pas eu quelques années auparavant, que j'ai perdu depuis; j'avais le droit de répondre :

« Il n'y a pas un seul journal auquel je puisse présenter ou un article ou un ami. »

Il ne se découragea pas.

Si, par malheur, un journal disait un mot aimable sur mon compte, vite, il m envoyait un article pour ce journal-là.

« Puisque vous êtes bien avec le *Révolté*... »

Ils n'étaient pas mal faits. Je les montrais à Manuel, qui n'avait pas plus que moi de journaux à sa dévotion, ou à Ulbach, dont la clientèle de postulants était aussi nombreuse que la mienne.

Notez que le pauvre jeune homme n'avait pas le sens commun; il parlait de collaborer à un journal tout en demeurant dans son trou, à cinquante lieues d'ici; ou de venir en troisième classe s'établir à Paris aux crochets d'un journal, sans avoir un sou dans sa poche. Encore s'il avait été anarchiste ou pornographe! Mais il était scrupuleux, classique et raisonnable; on ne pouvait rien faire de lui.

Il faut que je vous dise à présent, que j'ai des amis, et, par conséquent, des affaires, dans la ville où il demeure. Je dis : et par conséquent des affaires, parce que je n'ai pas d'autres affaires en ce bas monde, que de vaquer à mon travail et de visiter de loin en loin mes amis.

On me demandait une visite là-bas, depuis longtemps; je me donnai trois jours de congé pour aller respirer l'air de la province.

Je pensais bien que je le verrais. Je ne savais trop si je devais m'en réjouir ou m'en plaindre. D'un côté, il me plaisait; de l'autre, je sentais que j'aurais à recommencer ma démonstration, ce qui n'aurait rien d'agréable, ni pour lui ni pour moi. Je le vis, et je vous dis tout de suite que c'est un charmant garçon, vingt-deux ans à peu près, bien de sa personne, avec

des manières distinguées et réservées, autant de modestie que peut en avoir un homme de lettres, et un air de sincérité et de franchise qui m'attirait. Il me sembla qu'il avait pour moi du respect et de l'affection. Le respect, je le devais à mon âge ; mais pourquoi m'aimait-il ? Je ne lui avais jamais fait de bien, et je passais mon temps à l'avertir que je ne pourrais jamais lui en faire.

Une chose m'affligeait.

Je le savais pauvre. Il me suffit de jeter les yeux sur lui pour deviner que sa pauvreté était presque de la misère. Je pris naturellement des informations.

On me dit de lui et de sa famille beaucoup de bien. Sa mère était veuve depuis longtemps ; elle avait élevé ses deux enfants : ce garçon-là et une fille plus jeune de quelques années, sans qu'on pût s'expliquer comment.

Le garçon avait suivi les cours du collège et la fille ceux du couvent sans payer aucune rétribution scolaire ; mais de quoi vivaient ces trois personnes ?

Le père, professeur au collège, n'avait rien laissé ; la veuve n'avait rien demandé, étant trop sûre de ne rien obtenir ; elle avait cherché des leçons sans en trouver et avait fini par se

faire couturière en robes; on ne savait trop si elle était occupée.

Le fils, de son côté, après de très bonnes études, avait accepté, à dix-huit ans, une place de comptable dans une grande maison de nouveautés; mais la maison avait fait faillite, et, malgré d'actives et incessantes démarches, il n'avait pu trouver un autre emploi.

Je lui demandai ce qu'il faisait.

— Mais, dit-il, vous savez, j'écris.

— Oui, mais ce que vous faites pour vivre, pour aider votre mère et votre sœur?

Il rougit, balbutia.

— Un peu de tenue de livres... quand cela se rencontre...

Mais cela ne se rencontre presque jamais, et ne rapporte rien.

Je n'osai pas insister. Un autre que lui aurait compris que je cherchais un biais pour lui offrir de l'argent. Mais le pauvre enfant était fier. Il avait tous les défauts.

Je revins à Paris, très préoccupé de lui.

On dit communément qu'on finit toujours par trouver du travail, quand on en a bonne envie. Allons, mes amis, cela n'est pas sûr. Et puis, vous savez, il y a des hommes qui ont un talent particulier pour se tirer d'embarras,

et d'autres qui ont une sorte de prédestination pour n'arriver à rien. Ceux-là se proposent, et quelquefois s'imposent; ceux-ci attendent et quelquefois meurent de faim. Dieu permet cela, et les hommes, par leur égoïsme et leur indifférence, y contribuent.

Je vis le préfet avant de partir. C'était un brave garçon, à qui j'avais rendu quelques services quand j'étais ministre de l'intérieur et qui avait la bonté de s'en souvenir.

Il me promit de voir mon protégé, et de faire son possible pour lui procurer un emploi. Il ne manqua pas de le faire appeler et me rendit compte de leur entrevue.

« Il me plaît beaucoup, m'écrivit-il, il n'est pas vaniteux et exigeant comme certains déclassés de notre connaissance. Il me semble bien qu'il est tout prêt à accepter la position la plus infime, mais à la condition de gagner son pain sur-le-champ. Là est la difficulté. Il faut commencer, dans les contributions et l'enregistrement, par être surnuméraire; dans les ponts et chaussées, par être piqueur; dans l'instruction primaire, par être auxiliaire. On gagne un franc par jour à être maître auxiliaire, en faisant un rude métier; et on n'arrive

que difficilement à cette position très enviée et très demandée. Impossible même d'y penser avant d'avoir le diplôme. Ce n'est rien, dit-on; c'est beaucoup. Le diplôme ne serait pas facile à décrocher, même pour vous, qui êtes docteur. Il n'y a pas d'examen facile, il n'y a que des examinateurs bienveillants; encore faut-il les rencontrer. Je ne vois que mes bureaux; mais les fils de tous mes employés ont une sorte de brevet de retenue sur l'emploi de leur père. Ni là, ni ailleurs, il n'y a de vacances pour le moment. Les vacances sont rares, parce que les pensions sont misérables. (Pas encourageant, le préfet!) Il trouvera partout des candidats inscrits avant lui. Ceux qui sont anciens sous-officiers ont le droit légal de passer les premiers. Notez encore, disait-il, qu'à chaque nomination que je veux faire, je me trouve en présence de mes députés et de mes sénateurs, et de mes conseillers généraux et de ma commission de permanence. Ah! cher monsieur, quelle peine il faut prendre, en province, pour obtenir la permission de ne pas mourir de faim au coin d'une borne! Croyez-moi; pendant que je guette ici les occasions avec plus de bonne volonté que d'espoir, cherchez à Paris, dans le commerce,

dans l'industrie. N'avez-vous aucune relation avec la rue du Sentier? »



J'ai vu le moment où il finirait sa lettre par le fameux refrain :

« Vous n'avez qu'un mot à dire. »

Ainsi, il me rejetait sur Paris!

Paris est la ville du monde où il y a le moins de places, parce que c'est la ville du monde où il afflue le plus de candidats. Je cherchai pourtant. Je recommençai dans l'industrie, dans le haut commerce, dans les Compagnies de chemins de fer, le métier que je faisais depuis si longtemps chez les directeurs de journaux et les éditeurs; ce qui revient à dire que je valetai de plus belle. Valeter! La moitié de la vie! Encore bien heureux quand on n'est pas obligé de valeter pour soi ou pour les siens.

Les plus bienveillants me répondirent :

— J'inscris sa candidature.

La plupart disaient :

— Je suis occupé à diminuer mon personnel par voie d'extinctions.

Je fus contraint de me dire à moi-même que je perdais mon temps et mes peines, et que je me rendrais ridicule en insistant.

Mon homme, d'ailleurs, ne m'écrivait plus.

Faut-il l'avouer? Ma pensée se détourna de lui; chaque jour m'apportait de nouveaux clients.

Il me fut rappelé tout à coup par la lettre suivante, que m'écrivit le préfet :

« Je l'ai revu ; il est entré dans mon cabinet, un peu malgré l'huissier, que ses manières effrayaient, et puis il a essayé de parler sans y parvenir. Il s'est détourné brusquement et j'ai entendu un sanglot. J'étais fort mécontent; on ne vient pas dans le cabinet d'un préfet pour y jouer des mélodrames. Il s'est enfin remis, et courbant la tête, le mouchoir sur la bouche, il m'a dit :

» — Monsieur, pour l'amour de Dieu, une place de garçon de bureau!

» Je me suis senti tout remué. J'ai voulu lui parler, l'interroger, mais il n'était plus là.

» — Ramenez-le!

» — Monsieur, il est dans la rue.

» — Appelez-le!

» — Il est trop loin; faut-il courir?

» — Non, pas d'esclandre!

» J'ai appelé le commissaire central. Je l'ai mis au fait.

» — Je veux des renseignements à tout prix.

» Je n'en manque pas de renseignements; vous allez voir.

» Le commissaire me les apportait une heure après. Jugez-en. Depuis trois mois il n'a plus de livres à tenir; la mère n'a plus d'ouvrage. Ils ont vendu jusqu'à leurs cou-



vertures, en décembre! Le petit poêle qui est dans leur chambre n'est qu'une ruine, il y a des années qu'il n'a vu le feu. On croit qu'ils vivent de pain et d'eau, peut-être d'un peu de lait, de loin en loin, quand une voisine trouve un prétexte pour en donner. La maladie s'en est mêlée; alors la mère a cherché à se placer comme domestique ou femme de ménage, mais elle n'a trouvé que des gens étonnés.

» — Comment! vous?... On ne veut pas d'une domestique à qui on dirait: Madame.

» La fille est dans un état d'épuisement à faire pitié, elle ne peut plus faire un pas. J'ai envoyé mon médecin. Il me répond qu'il connaît trop bien cette maladie-là. C'est la faim. Le curé et le bureau de bienfaisance ont donné un petit secours, que la mère a accepté en se cachant de ses enfants. Savez-vous, monsieur, ce qu'il y a de plus triste au monde? C'est la comparaison que nous faisons tous les jours entre les besoins et la bourse : Besoins immenses, bourse vide! »

L'excellent homme ajoutait :

« Je n'ai pas de place ici, mais je vais toujours le prendre comme auxiliaire, avec un traitement que je n'ose pas vous avouer. »

Ce traitement-là, quel qu'il fût, il le tirait de sa poche. Mon premier soin, en recevant cette lettre, fut d'écrire à ce pauvre enfant et de glisser quelque argent sous l'enveloppe. J'écrivis aussi au préfet pour le remercier et le prier de me tenir au courant.

La réponse ne se fit pas attendre. Il travaillait au bureau depuis une quinzaine de jours, quand, tout à coup, il disparut.

La mère et la fille étaient toujours là : la fille n'ayant plus le souffle, la mère n'ayant plus, ou ayant à peine sa raison.

Elle répétait toujours :

— Parti ! parti !... Mais où est-il allé?. . Parti !

Rien de plus. Il n'avait pas pris de place en chemin de fer. Avec quoi aurait-il payé?

— On le cherche, disait le préfet; on le trouvera. Pour diverses raisons, la pensée d'un suicide doit être écartée. En son absence, on s'occupera des deux femmes. Nos dames ont pris feu pour elles. La préfète fera une souscription, une fête, une loterie ; je ne sais quoi. Tout ira bien de ce côté, mais lui ?

La police n'est pas parfaite en province. Le fugitif la dérouta pendant quelques jours. On finit par trouver sa trace. Il s'était dirigé vers Paris, tantôt à pied, tantôt en charrette, quand un charretier lui faisait l'aumône d'un bout de conduite. Il avait pris un billet pour Paris à une station assez éloignée. Il n'avait plus ni gilet, ni cravate. Évidemment, il les avait vendus pour payer sa place. Le voilà donc rendu à Paris. La police étant prévenue, on ne pouvait manquer de mettre la main sur lui. Nous avions cette première consolation,

de savoir qu'il était traqué comme un malfaiteur. Pour moi je pensai qu'il fallait d'abord courir à la Morgue.

Vous comprenez bien qu'il absorbait toutes mes pensées. Je le connaissais à peine depuis six mois, et il me semblait qu'il était un de mes proches. Je courais tous les jours à la Préfecture, et toujours la même réponse :

— Pas encore!

Je voulais agir moi-même.

— Dites-moi seulement ce qu'il y a à faire...

— Rien à faire : attendre!

Attendre! c'était cruel et c'était mortel.

Je fus tiré d'embarras par lui-même.

Il entra un matin chez moi, comme il était entré chez le préfet, en bousculant mon domestique.

Il avait l'air de tout autre chose que d'un mendiant, il m'aurait fait peur au coin d'un bois. L'idée qu'il avait fait un mauvais coup ne me vint pas au premier instant. Je lui donnai du linge, une chaussure, quelques vêtements; je lui donnai à manger : il se laissait faire.

— Ma mère! ma sœur!

Je le rassurai. Il se jeta sur ma main. Je le crus assez remis pour l'interroger.

— Comment avez-vous pu les quitter? Pourquoi? Dans quel espoir?

Alors il se mit à divaguer.

— Grand Dieu! me dis-je; il est fou!

Il l'était, en effet, ou, du moins, il était en proie à un égarement momentané.

— Pardon! pardon! disait-il.

Ce mot me parut une révélation.

L'état où je le voyais prouvait qu'il n'avait pas commis un crime; mais, me disais-je, il a essayé. Il y a pensé tout au moins.

Je me taisais depuis quelques instants pendant que ces idées me roulaient par la tête.

— Qu'allez-vous faire à présent? lui dis-je enfin.

Il me répondit avec beaucoup d'humilité :

— Je vais retourner auprès de ma mère et de ma sœur. Je suis incapable d'aller à pied : faites-moi l'aumône. Là-bas j'accepterai avec reconnaissance les soixante francs par mois que le préfet veut bien me donner. Je sens bien que c'est aussi une aumône. Je ferai mon possible pour me rendre utile.

Je causai quelque temps avec lui. Il était plus calme. Il écoutait attentivement mes conseils, il se montra très reconnaissant. Je me

reprochais mes premières pensées. Il se troubla de nouveau en me disant : « Adieu ! »

— Pardon! pardon! dit-il encore plusieurs fois.

Pardon! Ce n'était pas du dérangement qu'il m'avait causé, des inquiétudes qu'il m'avait données. Non. Il avait un remords. Impossible d'en douter. Je le sentais dans son accent; je le lisais dans ses yeux. Je lui tendis la main pour l'éprouver. Il s'inclina sans la prendre. Il n'avait plus que le temps d'aller au train. Je l'en avertis. Il partit sur-le-champ, sans dire un mot.

Que devais-je faire ? Je pris successivement plusieurs résolutions sans pouvoir me tenir à aucune. J'écrivis pourtant au préfet. Ce n'était pas une dénonciation. J'écrivais à mon confident, engagé comme moi, autant que moi, dans cette affaire. La police de Paris, une fois mise en branle, aurait agi comme envers un suspect; j'étais sûr que là-bas, si l'on croyait devoir faire une enquête, on la ferait paternellement, à petit bruit, comme sur un malade, plutôt que sur un coupable.

Tout se passa comme je l'avais prévu. Il s'était présenté à la préfecture. Il avait repris possession de son pupitre. Il travaillait avec

assiduité, avec intelligence, mais il se tenait à l'écart et ne communiquait avec personne. Il était à la fois humilié et effrayé.

— C'est un coupable qui se repent, disait le préfet.



Comme il était moins circonspect que moi, en sa qualité de fonctionnaire, il avait écrit à Paris, en priant, dans l'intérêt même de l'enquête, qu'on laissât le pauvre être sous sa main, sans lui laisser voir qu'on le soupçonnait.

La police de Paris trouva ses traces partout, depuis son arrivée jusqu'à son départ. Rien ne pouvait faire croire à une faute, et motiver une arrestation. S'il avait des remords, ce ne pouvait être que pour une intention non suivie d'effet.

Un mois, deux mois se passèrent. La mère et la sœur étaient guéries. On avait remeublé tout doucement leur pauvre chambre. Le nouveau commis, quand il n'était pas à son bureau, ne les quittait pas une minute. Il se rendit chez les dames charitables qui avaient secouru les deux délaissées, les remercia très humblement et très dignement, expliqua qu'il les avait quittées au commencement de l'hiver, dans l'espoir de trouver de l'ouvrage à Paris; que le préfet, dans sa bonté, y avait pourvu, et que son petit traitement leur suffirait désormais. Je crus alors que je pouvais lui conseiller de reprendre ses anciennes études, en ajoutant que je m'occuperais de leur placement avec plus de cœur et plus d'espérance. Je m'y pris à plusieurs fois pour écrire cette lettre. J'aurais dû consulter M. Bérenger, mon collègue au Sénat, qui est consommé dans l'art de relever les âmes tombées. Il y avait ici cette circonstance particulièrement délicate que la chute n'était que présumée et non constatée.

J'étais destiné à marcher, dans cette affaire, de surprise en surprise.

Un beau jour, il ne vint pas à la préfecture. On envoya chez lui. La chambre était déserte, mais ce n'était pas une fugue clandestine

comme la première fois. La mère, la fille étaient parties avec lui. On s'informa, tout était payé, il n'y avait pas un sou de dettes. Tout le mobilier était là, rien n'avait été vendu. Ils avaient pris le train pour Paris dans la nuit. Ils devaient être arrivés depuis plusieurs heures. Le préfet m'écrivit tous ces détails.

Cette fois mon incertitude ne fut pas longue. En même temps que cette lettre, j'en reçus une du malheureux, qui m'annonçait son arrivée et me donnait quelques explications, d'ailleurs très incomplètes. Je sus ensuite qu'il avait écrit au préfet à peu près dans les mêmes termes.

Il m'apprenait qu'il avait trouvé pour lui et pour sa famille des moyens d'existence assurés; il était heureux de penser qu'il ne me serait plus à charge.

Il me parlait en termes émus de la bienveillance du préfet, — qu'il me devait, disait-il, — et de ce qu'on avait fait pour sa mère. Il était d'autant plus reconnaissant qu'il se sentait moins digne de tant de bontés. En un mot la lettre aurait été parfaite si elle avait contenu son adresse, et s'il avait fait connaître ces fameux moyens d'existence. Le doute n'était

pas permis, puisqu'il se taisait. Encore un de perdu ! J'en étais inconsolable.

Je me dis une fois de plus que, puisqu'il me congédiait, je n'avais qu'à le laisser là, que ce serait une inquiétude de moins dans ma vie. Mais que vous dirai-je? Sa nature expansive, ses bons sentiments, l'affection qu'il m'avait témoignée, celle qu'il avait pour sa mère et pour sa sœur, cette âpre misère dont j'avais été témoin, la malchance qui s'acharnait après lui, tout cela avait créé entre lui et moi un lien qui ne pouvait pas se rompre si aisément.

Et puis, il y avait là une énigme. Il se disait sauvé de la misère matérielle, mais il était tombé, comme je n'avais que trop lieu de le croire, dans la misère morale... Il avait beau me dire de l'abandonner, je n'en avais pas le droit, puisqu'il avait plus que jamais besoin d'être secouru.

Le préfet fut plus résolu que moi. Il me fit entendre qu'il avait poussé sa bonne action jusqu'aux limites où elle cesserait d'être raisonnable ; qu'il était bien aise de m'avoir montré sa bonne volonté et qu'il en resterait là ; ce qu'il fit. Sa femme fut plus persistante. Elle commença avec moi une correspondance des

plus actives sur cette aventure qui surexcitait la curiosité de toutes ses amies.

Je répondais par de petits billets très laconiques à ses longues épîtres.

« Je suis sûre. me répétait-elle sans cesse, que c'est un honnête homme. »

Je lisais cela avec plaisir. Ma foi



était loin d'être aussi robuste. Je n'allais pas jusqu'à le croire absolument perverti.

Je me disais :

« C'est un honnête homme qui aura fait une faute pour empêcher sa mère de mourir de faim. »

Mais quelle faute ? Un vol ! C'est bien dégradant ! J'avais beau faire, l'idée de vol ne pouvait pas s'associer dans mon esprit avec tout ce que je savais de lui. Et en outre, voler, me disais-je, c'est bien difficile ! Pour voler, ce n'est pas tout que de vouloir, il faut savoir; même pour voler bêtement, sottement, en homme qui n'est pas du métier, il faut une occasion. Il n'allait nulle part, il ne voyait personne. Le volé aurait crié : on ne signalait rien, ni dans le chef-lieu, ni aux environs. Une idée me traversa l'esprit. Il sera entré comme gérant dans quelque affaire véreuse, dans quelque banque interlope, dans une loterie. Ou encore il se sera enrôlé avec des saltimbanques. Il fait des boniments à la porte d'un phénomène. Tout cela me paraissait idiot après un moment de réflexion; mais j'étais littéralement obsédé. Je résolus de ne pas rester dans cette inaction et de savoir au moins où il était.

Je m'étais autrefois adressé à la police. Je pouvais le faire encore une fois, et avec d'autant plus de sécurité que je ne lui apprendrais rien; elle était avertie, ma sollicitude ne pouvait nuire à ce pauvre diable; elle pouvait même être pour lui une protection, une sauvegarde.

Je m'en fus tout droit chez le préfet. Je le connaissais beaucoup. Nous avions été députés ensemble. C'était un homme intelligent et sûr. Je lui racontai mon histoire, ou plutôt l'histoire de l'autre. Il était déjà au courant.

— Il se cache de vous, me dit-il, mais non pas de nous. Il est certain qu'il n'a pas de délit sur la conscience. Vous ne le verrez pas sur les bancs de la police correctionnelle. Il n'avait pas d'argent et il en a : voilà tout le problème. Notez qu'il n'en a pas beaucoup; qu'il ménage ce qu'il a; qu'il vit en somme très pauvrement, ce qui est une bonne note; qu'il ne va dans aucun lieu suspect, et qu'ii travaille constamment chez lui à des écritures.

— A des écritures? Que peut-il écrire comme cela, et que peut-il gagner à cela?

Le préfet se mit à rire.

— Tenez-vous donc en repos, me dit-il; dans tous les cas, ce n'est pas un grand criminel. Nous serons pour lui, s'il y a lieu, doux comme des agneaux. Nous vous avertirons. Nous le mettrons sur la bonne voie. Dormez en paix.

J'étais un peu tranquillisé en l'écoutant, mais je sentais que mes terreurs reviendraient



quand je serais seul, ou quand je recevrais de nouvelles lettres de ma préfète.

— Vous savez donc son adresse? dis-je au préfet.

— Sans doute!

Il me la donna.

— Et croyez-vous que je puisse aller le voir?

— Je vous le conseille; je vous dirai presque : « Je vous le demande, » à condition que vous ne lui parlerez pas de la surveillance toute paternelle dont il est l'objet.

— C'est entendu.

— A mon tour de vous prier, dit le préfet de police, de nous faire part de vos découvertes, si vous en faites.

Je vis parfaitement qu'il se moquait de moi, mais je n'en pris nul souci. Je ne pensais pas du tout à entrer dans ses brigades.

Je partis pour la rue de la Tour-d'Auvergne, en me rappelant Michel Perrin, qui était policier sans le savoir.

Je me disais :

« Je jouerai au préfet le tour d'aller plus vite que lui. »

Je devins plus sérieux quand je me vis arrivé à la porte du numéro 17.

— Au cinquième, la seconde porte à droite !

— Est-ce qu'on y est ?

— Je ne sais pas. Il y aura toujours quelqu'un pour vous recevoir.

La maison était habitée par de petits ménages. Elle est proprement tenue. Pas de sonnette. Je frappe. On ne me répond pas. Je frappe plus fort, je cours risque de casser ma canne. Rien. Il y a pourtant quelqu'un, car j'entends remuer.

Je prends le parti de l'appeler par son nom. Il paraît qu'on ne se souciait pas d'entendre

crier ce nom dans l'escalier, car la porte s'ouvrit aussitôt.

C'est la mère.

— Que voulez-vous?

Elle me reconnaît.

— Ah! mon Dieu, c'est vous, monsieur? Et mon fils qui ne voulait pas... C'est égal, entrez, reposez-vous. Ma fille, c'est notre bienfaiteur.

— Dites notre ami, madame, je n'ai eu que de la bonne volonté. Votre fils a été plus heureux que moi, puisqu'il vous a donné une meilleure situation. Je sais que c'était son unique souci.

— Oh! oui, monsieur, le meilleur des fils!

— Le meilleur des fils! le meilleur des frères! dit une autre voix.

C'est la sœur; elle est là, je n'y avais pas pris garde.

L'appartement se compose d'une petite cuisine, grande comme la main, et de deux pièces. La seconde pièce, que je puis voir par la porte entr'ouverte, sert de chambre à coucher aux deux femmes. Mon ami (pourvu qu'il soit encore digne de ce nom!) demeure dans la première chambre, qui est fort exiguë et qui sert en même temps de salle à manger.

Je regarde la sœur, dont les yeux brillent

en parlant de l'absent. Elle l'adore, c'est un bon signe. Elle est gentille, cette enfant : faut-il m'en réjouir pour elle? Ce dont je me réjouis, par exemple, et très franchement, c'est de la voir entourée d'étoffes et de patrons. Il n'y a pas à en douter : elle et sa mère travaillent de leur état de couturière en robes.

— Vous avez de l'ouvrage, madame?

— Oui, monsieur, nos voisines sont très bonnes pour nous; nous travaillons à notre aise, mais nous travaillons. Mon fils ne le voulait pas d'abord; il disait que c'était inutile; mais j'y ai tenu, pour moi et pour cette jeunesse.

— Vous avez bien fait. Et lui, que fait-il?

C'était le grand mot. J'étais content de l'avoir lâché, et avec cette simplicité.

« Et lui, que fait-il? » Comme cela, sans avoir l'air d'y penser. C'est du Michel Perrin tout pur. Mais pas du tout. Elle me regarde sans aucun embarras.

— Je ne sais pas les affaires de mon fils, me dit-elle. Je le remercie et je remercie Dieu du bonheur qu'ils nous ont fait.

« Dieu et mon fils! » Ces mères ne doutent de rien! Je sais qu'elle est dévote et sa fille aussi. Je vois au pied de son lit un petit crucifix avec une image du Sacré-Cœur et un cha-

pelet. C'est bien. Quelle différence entre cet intérieur, tout médiocre qu'il est, et le galetas de là-bas! Je recommence à être embarrassé. La mère l'est également et inquiète. Elle se demande ce que son fils dira en me trouvant là.

— Monsieur, il se fait tard et je crains que vous n'ayez encore longtemps à attendre.

— Il est allé chez son patron?

— Son patron!...

Elle a des yeux étonnés. Je me lève. Je ne puis pas prolonger ma visite sans impertinence.

— J'ai changé d'adresse, lui dis-je en lui donnant ma carte. J'espère qu'il viendra me voir.

— Oh! je n'en doute pas, dit-elle avec une sorte d'ardeur.

Elle écarte un châle, je ne sais quoi qui était sur la table, pour y déposer la carte que je viens de lui mettre dans la main, et je vois qu'elle est couverte de papiers. Ce ne sont pas des papiers d'affaires; je ne m'y trompe pas, c'est de la copie!

J'ai découvert le pot aux roses avant d'être au bas de l'escalier. Il écrit dans un journal intransigeant. Voilà son gagne-pain et la cause de son embarras avec moi et avec le préfet. Comment ne l'ai-je pas deviné plus tôt? Cela

crève les yeux. Pourvu qu'il soit sincèrement, franchement un imbécile, j'entends en politique; pourvu, je le répète, qu'il soit un franc imbécile, tout est bien, je resterai son ami. Si je n'avais d'amis que ceux qui pensent comme moi! Mais s'il écrit des sottises, tout en étant au fond raisonnable, je ne le reverrai jamais.

Voyez-vous ce préfet de police? Il était au courant; il s'est joué de moi. On n'écrit pas dans un journal anarchiste sans être couché sur le registre de la préfecture. En somme, je ne suis pas mécontent de ma journée. Ce vol mystérieux, qui était mon cauchemar, a disparu de l'horizon. Je n'ai pas affaire à Paul Ferrol. Est-il collectiviste, anarchiste, nihiliste? Il me le dira. Il n'a plus de raisons pour ne pas venir me voir. Il serait bon qu'il ne vînt pas, et que j'apprisse dans huit jours, en revenant ici, qu'il a déménagé sans laisser de traces! Je ne puis m'empêcher de rire en faisant cette hypothèse.

En effet, il arriva chez moi le lendemain matin ; il était vêtu très proprement, et, ce qui m'étonna, très correctement. J'ai toujours cru, comme vous, cher monsieur, et je crois encore qu'il y a une tenue de clubs et de journaux anarchistes, une sorte d'uniforme pour ren-

verser la société. C'est peut-être une idée de bourgeois. En tout cas, il n'y avait rien d'extraordinaire dans l'aspect de celui-ci. Vous l'auriez pris pour un clerc d'avoué, ou pour un chef de rayon. Je lui tendis la main, il la serra cette fois.

Parbleu !

Il s'assit.

— Je viens, dit-il, me confesser.

J'étais ému, mais je me contenais. Je le regardais avec calme et en même temps avec bienveillance, pour faciliter ses efforts. « Voilà du Michel Perrin, pensai-je, ou je ne m'y connais pas ! » Ce regard fixe parut l'embarrasser. Que faire ? Je ne pouvais pas mettre mes yeux dans ma poche. Je résolus de tirer le premier et de me jeter *in medias res.*

— Dans quel journal écrivez-vous ? lui dis-je.

Il sourit. J'avais deviné.

A mon profond étonnement, il me cita un très grand journal qui n'a pas d'opinion, ou du moins qui n'a pas d'opinion excentrique.

Je devais ressembler à quelqu'un qui aurait attendu un coup de canon, et qui reçoit une chiquenaude.

— Et que diable écrivez-vous là ?

— Des romans.

— Des romans! Et quand cela?

— Aujourd'hui; tous les jours. Le roman en cours de publication est le second que je lui donne.

J'avais le journal sur mon bureau, avec plusieurs autres. Je le pris. Je lus tout haut le nom du romancier.

— C'est le nom de guerre que je me suis donné, dit-il.

— Mais vous êtes déjà très connu, presque célèbre...

— Vous allez bien vite! M'avez-vous lu?

— Non.

— Aviez-vous lu le premier roman que j'ai publié?

J'étais abasourdi. Les rôles étaient complètement changés : c'était lui, à présent, qui était l'homme célèbre, et je n'étais plus devant lui qu'un petit garçon. Quoique je n'eusse pas lu son roman, je savais que son succès n'était pas de la bonne espèce. Il n'écrivait pas pour les lettrés. Il faisait de la marchandise, mais de la marchandise qui avait un bon débit.

— Vous serez riche, lui dis-je assez durement.

— Je l'espère, me répondit-il avec une ferveur qui nous fit rire tous les deux. Faites-moi

l'honneur de croire, ajouta-t-il en se reprenant, que je ne fais pour moi-même aucun rêve doré, mais nous avons tant souffert! L'argent, pour moi, c'est la sécurité de ma mère; c'est l'avenir de ma sœur. Je la doterai, dit-il joyeusement.

Je lui tendis de nouveau la main, qu'il serra avec effusion.

— Et le préfet, et madame? Ils ont dû me croire bien ingrat!

Il s'arrêta avec confusion. Tous mes doutes, qui s'étaient échappés comme des oiseaux d'une volière, revinrent à la fois.

— Vous vous êtes enfui comme...

— ... Comme un voleur, dit-il en me coupant la parole.

Mais j'avais beau le regarder, ce n'était pas un voleur que j'avais là, en face de moi. Pourtant il était troublé; il baissait les yeux; il se tordait les mains.

— Je suis parti deux fois, dit-il.

— Oui, répondis-je, et votre premier voyage m'est resté comme un rêve affreux.

— Et à moi donc!

Il leva les épaules.

— J'étais fou, en vérité!...

Puis, après un silence :

— ... C'est mon premier roman. J'en perdais la raison... Voyez-vous, je voudrais vous raconter...

Son trouble et mon anxiété ne faisaient que croître.

Il finit pourtant par me livrer son secret.

Il avait composé secrètement un livre d'après mes indications. Il l'avait fait avec bonheur. Le sujet était de son goût; il sentait que son esprit se développait et se fortifiait en le traitant. Il fondait sur la publication des espérances de gloire. Il comptait sur un mince profit; mais il leur fallait si peu! Le résultat fut ce que vous augurez. On lui renvoya son manuscrit avec une lettre banale. La maison était surchargée; elle regrettait, etc.

— Je compris, dit-il, qu'on repoussait mon livre parce qu'il était sérieux, savant, honnête.

— Oh! ajouta-t-il en s'interrompant, il n'était peut-être ni très sérieux ni très savant... Pour honnête, il l'était!

— Eh bien! je vais faire un roman qui ne sera pas honnête, qui sera malhonnête avec furie, avec cynisme. Ceux que je lis dans les journaux ne sont pas toujours des chefs-d'œuvre, il s'en faut bien. On veut du naturalisme, je ferai du naturalisme. J'inventai

un drame bien noir, une situation bien scandaleuse, et je la développai dans tous ses détails comme si j'avais eu à cœur de rendre mon livre dégoûtant et repoussant. Vrai! dit-il en s'interrompant encore, j'en étais moi-même écœuré. Est-il possible, me disais-je, que le public aime ce genre-là? Mais il l'aime. Je le voyais par le succès de tel ou tel. J'écrivis ainsi deux volumes dans un état de fièvre véritable. Je n'ose pas vous demander de les lire.

— Je les lirai, lui dis-je.

— Oui, je vous en prie; lisez-les par intérêt pour moi. Je serai soulagé quand vous les aurez lus, ma confidence sera faite. Vous les trouverez médiocres, mais ils vous choqueront d'une autre façon; ils ne sont pas... c'est-à-dire ils sont...

— Vous voulez dire, repris-je, qu'ils ne sont pas... ou plutôt vous avouez...

— Voilà le mot, répéta-t-il, et sa voix tremblait. Merci de me l'avoir dit sans ménagement! Il y a des jours où je pense qu'il vaudrait mieux encore être à mourir de faim, et ne pas les avoir écrits...

Il me faisait peine et pourtant plaisir. Il y en a tant qui n'ont pas de scrupules! Je tournais machinalement le journal dans

mes mains, en parcourant le feuilleton.

— Celui-là, me dit-il, peut passer, mais le premier!..

— Comment se fait-il, lui dis-je, s'il était... réaliste à ce point, que le journal l'ait accueilli?

— Eh bien, me dit-il, le journal ne vaut pas mieux que moi. D'ailleurs, il l'a châtré. Tel qu'il a paru, il ne me fait pas honneur; tel qu'il était dans mon manuscrit, il me fait honte.

Je le consolai comme je pus en lui expliquant que ses futurs ouvrages rachèteraient le mal qu'avait pu faire celui-là. Il me fit réitérer la promesse de le lire.

— Je ne serai tranquille, me dit-il, que quand vous l'aurez lu.

Je dis ici, sur-le-champ, après lecture faite, qu'il est détestable; il ne se relève pas, comme certains romans célèbres, par le talent. Le fond est absurde, la façon est médiocre. Mon pauvre ami n'est pas un romancier, ce n'est qu'un fabricant de romans. Je sus plus tard, par le préfet de police, qu'il avait été question de le poursuivre. Je voulus savoir comment il avait forcé la porte du journal.

— J'étais parti de là-bas, me dit-il, en me promettant à moi-même de ne pas quitter Paris sans avoir trouvé un éditeur. J'allait tout

droit à un grand journal. On me mit à la porte. Une fois, deux fois, j'éprouvai le même sort. J'eus assez de lucidité pour reconnaître que j'avais l'air d'un brigand ou d'un homme ivre. Je tâchai de me donner un air plus décent, sinon moins misérable, mais la timidité m'était revenue avec la raison. Je passais des heures entières à me promener avec mon manuscrit sous le bras devant la porte des journaux sans oser la franchir. Après deux ou trois jours de ce métier, je compris l'absurdité de ma conduite. Je mourais de faim, je courais risque de tomber évanoui dans la rue. C'est alors que je vins vous demander l'aumône.

— Mais le manuscrit?... repris-je.

— Le manuscrit? Voyant que je ne pouvais pas le présenter moi-même, je le déposai chez le concierge, avec une lettre où je racontais mon histoire.

— Et alors?...

— Alors, je rentrai au bercail, j'oubliai tout: le roman, la fuite, l'affreux cauchemar; je m'efforçai d'être un employé modèle; je crois que j'y avais réussi, et un beau jour...

— Eh bien?

— Un beau jour, au bout de deux mois, je reçus par la poste les épreuves de mon roman,

avec une avance qu'on avait la délicate bonté de me faire.

Voilà le récit extraordinaire que me fit cet échappé de Charenton.

Pauvre garçon ! Tu as goûté de la littérature facile et des succès populaires. Tu nous regretteras toujours ; tu ne nous reviendras jamais.

J'ai gardé de cette aventure une aversion insurmontable pour les fleurs du mal, et les jardiniers qui les cultivent.

L'art a pour champ la nature entière. Je comprends qu'on nous peigne ses horreurs après ses gloires et ses enchantements, mais pourquoi nous étaler ses pourritures ?

On dit qu'une fleur peut naître sur un fumier, mais les plus belles fleurs naissent dans les plus belles prairies. Épargnez-nous, de grâce, le fumier.

Je n'ai plus qu'un mot à ajouter pour vous, lecteur. C'est que mon ami vous est parfaitement connu ; que vous lisez tous les livres qu'il ne cesse de produire, et que vous y prenez un plaisir que je ne saurais ni approuver ni partager.

Et je tiens à ajouter, pour les envoyeurs de manuscrits, que je ne suis pour rien dans la fortune qu'il a faite. Il est chamarré de

cordons; il est riche; il est populaire. Il aura peut-être une statue après sa mort. S'il avait suivi mes conseils, il serait à présent sous-chef de bureau dans une préfecture de troisième classe; il préparerait un savant mémoire pour l'Académie des inscriptions, et je serais en instance auprès de M. le ministre pour lui obtenir les palmes d'officier d'Académie.

Et nous, pauvres braves gens que nous sommes, nous l'aimerions sans remords.



UNE RÉVOLUTION
DANS UN VERRE D'EAU

UNE RÉVOLUTION

DANS UN VERRE D'EAU



UNE RÉVOLUTION
DANS UN VERRE D'EAU

Ma pauvre *Liberté de penser*!

C'était une revue. Elle est tombée après une durée de trois ans, sans laisser après elle la

moindre trace. Il n'y eut jamais effondrement plus complet. C'est moi qui l'avais fondée. Vous direz peut-être que je n'ai aucun intérêt à rappeler ce souvenir.

Cela est d'autant plus vrai qu'en parcourant les huit gros volumes de la collection, je m'aperçois que j'ai soutenu, dans ces temps reculés, deux ou trois opinions qui n'avaient pas le sens commun. Mais j'écris ces notes pour me rappeler, et non pour me glorifier. Ce n'est ni un plaidoyer, ni une confession, ni une histoire. Je revois ma vie comme dans un rêve, et j'y prends une sorte de plaisir mélancolique. Je devrais peut-être garder ces rêveries pour moi. Ma seule excuse pour les publier, c'est qu'ayant beaucoup côtoyé les grands hommes, il m'arrive souvent d'avoir à parler d'eux. Ce sont mes *Mémoires* que j'écris, mais c'est presque toujours M. Cousin que je raconte. Après lui, ce sera M. Thiers. Qu'est-ce que l'autobiographie d'un homme de rien? C'est une série d'indiscrétions sur les autres.

M. Cousin n'avait pas trop tort de vouloir être, comme il le disait, le maître de son régiment, puisque le moindre écart d'un d'entre nous pouvait perdre la philosophie et l'Uni-

versité, dont il était responsable. Il aurait dû ruser un peu, comme la plupart des tyrans, mais il nous menait le bâton haut. Si encore nous avions enseigné la grammaire ! Mais enseigner la philosophie sur la parole d'un maître ! Nous nous sentions anéantis.

Il nous avait donné une sorte de soulagement en nous poussant à quitter la philosophie pour l'histoire. Nous nous étions tous précipités dans cette voie. Ce n'était pas tout à fait par vocation ; mais il nous laissait la bride sur le cou dans ce nouveau domaine. Il ne fallait pas broncher sur le panthéisme; mais sur Aristote, on pouvait dire tout ce ce qu'on voulait. On publiait de gros volumes pour établir dans quel ordre devaient être disposés les quatorze livres de la *Métaphysique*. Il y avait aussi parmi nous de grandes controverses sur l'authenticité du *Phédon*. M. Cousin prenait parti dans toutes ces querelles, et même avec acharnement; mais il souffrait la contradiction. Il lui arrivait même de changer d'avis, et d'en convenir.

De 1840 à 1848, il devint bien difficile au régiment de se cantonner dans ces problèmes d'érudition. M. Veuillot n'attaquait pas seule-

ment les gallicans, il faisait chaque jour une charge à fond contre les universitaires.

Notez bien que c'était attaquer le même ennemi.

Qu'est-ce que l'Université telle qu'on l'a entendue en 1804? C'est un concordat. Le même esprit qui a présidé au concordat de 1802 a posé, en 1804, les bases de l'enseignement officiel. Ce Veuillot voyait clairement cela; il était très fort malgré sa violence. Cousin le voyait aussi, mais il en triomphait. Il aimait le concordat tout autant que l'Université. S'il avait été journaliste, nous aurions assisté à de belles passes d'armes entre Veuillot et lui. Et savez-vous ce que je pense? C'est que Veuillot, qui était beaucoup moins fort que lui, l'aurait battu. Mais nous autres, qui n'étions pas concordataires et qui nous détachions de plus en plus de la philosophie d'État, nous aurions bien voulu laisser là Aristote et ses glossateurs pour dire notre avis sur les droits de la raison. M. Cousin nous en empêchait. Nous passions notre vie à recevoir des coups sans avoir la permission de les rendre.

Saisset et moi nous écrivions dans la *Revue des Deux Mondes*. Buloz nous avait laissé

toute liberté de discuter avec Veuillot, et même il nous y poussait. On ne voit dans Buloz qu'un éditeur de génie : il y avait autre chose en lui; c'était un journaliste de premier ordre, quoiqu'il n'ait jamais écrit un article. Mais nous avions à compter avec Cousin, qui nous redoutait un peu depuis que nous avions cette tribune, et qui ne manquait pas d'éplucher nos articles après qu'ils avaient paru. Nous lui rendions des services, il le reconnaissait, et pourtant il était manifeste qu'il aurait voulu nous ôter de là. Il se serait accommodé de Saisset, mais il craignait mes excentricités, ce qui peut paraître étonnant à ceux qui savent que j'ai péché toute ma vie par excès de modération.

Il se passa dans ses relations avec Buloz un incident que je veux raconter ici, parce qu'il ne fut pas sans influence sur la fondation de la *Liberté de penser.*

Cousin avait fait un article sur Kant, qui était un de ses chefs-d'œuvre. Il en était fier avec raison et en donna lecture à l'Académie des sciences morales, en annonçant qu'il allait paraître dans deux ou trois jours. Il me remit les épreuves après la séance, pour corriger quelques points et quelques virgules, et les

porter ensuite à l'imprimerie. Mais Buloz monta chez moi quelques heures plus tard, et me déclara tout net que l'article ne paraîtrait pas. Vous jugez de mon étonnement. J'eus beau lui remontrer que c'était un morceau de premier ordre et bien supérieur à ses publications ordinaires :

— Je n'en doute pas, me dit-il, mais ce n'est ni pour vous ni pour Cousin que je fais ma *Revue*, c'est pour les gens d'une intelligence moyenne. J'ai lu cela d'un bout à l'autre, je n'y comprends pas un mot, et jamais je ne publierai un article que je ne comprendrai pas. Cousin n'a qu'à le porter au *Journal des Savants*.

Je lui représentai qu'il était amplement couvert par la signature, mais il s'était mis dans la tête de frapper un grand coup, pour se débarrasser à tout jamais de la métaphysique.

Je vous laisse à penser si l'affaire fit du bruit. Cousin entra dans une colère sans pareille. Il jura ses grands dieux qu'il n'écrirait plus dans la *Revue*. Vous pensez bien qu'on finit par s'arranger, et que la rupture ne fut pas éternelle. Elle dura assez longtemps, et, dans les premiers moments d'exaspération,

Cousin nous fit l'honneur de penser que, si nous nous retirions en même temps que lui, cela ajouterait quelque chose à la punition de Buloz et à la majesté de son départ.

Nous reçûmes chacun notre petit billet, écrit par notre cher maître de sa plus belle écriture, portant injonction de nous en aller immédiatement et sans esprit de retour. Je ne m'en effarouchai pas outre mesure, parce que je pensai qu'il s'agissait tout bonnement de laisser passer de l'eau sous le pont; mais nous commençâmes à penser que notre situation à la *Revue* était fort précaire. Et que deviendrions-nous si nous n'avions plus cette ressource de la publicité qui nous créait une indépendance? Je me dis, dès lors, et je dis à mes amis, qu'il fallait avoir une Revue à soi. Oh! une Revue philosophique.

Saisset ne disait pas non. La *Revue des Deux Mondes* était une revue où la philosophie avait accès; il y avait place, à côté d'elle, pour une revue où la philosophie tiendrait le haut du pavé. Il se promettait d'écrire dans la nouvelle revue sans abandonner l'ancienne. C'est bien ainsi que je l'entendais. Les morceaux d'éclat qui s'adresseraient au grand public, — et que Buloz pouvait comprendre, —

paraîtraient chez lui; les dissertations arides, les discussions d'école et les questions universitaires seraient notre patrimoine. Je m'en ouvris à Amédée Jacques, qui en fut ravi et devint mon principal confident.

Il avait beaucoup de talent, quoiqu'il n'en eût pas, à beaucoup près, autant que Saisset. Ce que je prisais surtout pour en faire mon associé, c'était son caractère franc, loyal, courageux. Il avait l'aspect, les manières et les goûts d'un officier, ce qui faisait un certain contraste avec sa profession. Il me racontait en riant qu'il avait pour voisin de table au café Procope, où il déjeunait tous les matins, un grand gaillard décoré, avec des moustaches superbes, et qui avait l'air encore plus militaire que lui. Il portait des éperons, mais Jacques, qui avait un oncle colonel, était lui-même bon cavalier. Les deux voisins avaient fini par decouvrir qu'ils étaient l'un et l'autre de première force aux dominos, et ils faisaient tous les jours leur partie entourés de spectateurs attentifs.

— Il me prend au moins pour un capitaine de cavalerie, disait Jacques, et il sera bien attrapé s'il apprend jamais qu'il joue depuis

un an avec le professeur de philosophie du collège Bourbon.

Il arriva un jour qu'il n'était pas libre le matin, à cause de quelque concours ou d'un changement dans l'ordre des classes.

— Il va falloir me déclarer, disait Jacques.

Mais il n'en eut pas besoin.

— Je ne viendrai pas samedi, lui dit son partenaire, parce que ma classe a lieu le matin.

C'était Théodose Burette, professeur d'histoire au collège Stanislas, et vaudevilliste à ses heures, sous un pseudonyme.

Jacques n'était pas d'avis d'appeler Saisset.

— Autant vaut, disait-il, faire tes confidences à Cousin.

Il se rappelait que quand nous avions fait, avec Charpentier, notre collection des *Petits Philosophes*, dans un but tout semblable à celui que nous poursuivions maintenant, Saisset était allé raconter tous nos plans à M. Cousin, qui se les était appropriés.

— Il portera ta revue à M. Cousin, disait Jacques ; et voilà comment elle nous rendra indépendants. Dans huit jours, nous irons prendre ses ordres dans son cabinet.

Je m'obstinai. Je savais que Saisset nous était supérieur, et comme philosophe et comme écrivain, et je ne voulais pas perdre cette force pour notre nouvelle entreprise.

D'ailleurs, je ne pensais en aucune façon à combattre M. Cousin. Cette pensée m'aurait fait horreur, si elle m'était venue. J'aurais été aussi effaré qu'un séminariste obsédé par la tentation du doute. Je voulais rester son élève respectueux, son admirateur très sincère; j'étais seulement résolu à ne pas être son écho. Je trouvais humiliant de ne pas être philosophe quand on était professeur de philosophie.

Au reste, pour en finir avec le rôle de Saisset en cette occasion, je dis tout de suite que Jacques avait eu raison, et que Saisset livra nos secrets, selon sa coutume. Il y mit des procédés pour cette fois; il ne fit pas son coup en sourdine, comme pour les *Petits Philosophes*. Quand il vit que l'affaire allait aboutir, il m'écrivit une lettre de son plus beau style pour me dire que la revue ne pouvait prospérer que sous le patronage de Cousin, et qu'il allait tout courant lui demander en notre nom de vouloir bien nous l'accorder. Je lui répondis, sans avoir besoin de consulter

Jacques, qu'il n'avait pas le droit d'adresser des requêtes au nom de la direction de la revue, par l'excellente raison qu'il n'en ferait pas partie. Nous n'en fûmes ni mieux ni plus mal ensemble. Il clabauda un peu contre nous, ce qui nous était fort indifférent, et nous donna, pour notre quatrième numéro, un fort bel article « sur l'Origine et la Formation du Christianisme, à propos de deux livres de Newmann ». Ce fut son unique contribution à notre œuvre, et nous ne revîmes jamais la couleur de son écriture.

Nous eûmes l'idée de le remplacer comme administrateur par M. Charles Merruau, qui avait été un instant secrétaire général du ministère de l'instruction publique sous le ministère de M. Cousin.

M. Merruau avait sur nous l'avantage de se connaître en affaires, et en affaires de journalisme. Il accepta avec bonne grâce et nous donna les plus utiles conseils ; mais précisément parce qu'il connaissait les affaires, il ne voulut pas nous suivre jusqu'au bout dans la voie où nous nous engagions avec une si étrange témérité.

On jugera par un seul mot de l'absurdité de nos projets : nous parlions de publier une

à Paris. Le résultat de tant d'efforts fut de nous mettre à la tête de douze mille francs environ, en y comprenant nos deux mille francs, créance véreuse. Je dis douze mille francs promis, dont nous ne vîmes jamais que la moitié. La liste des souscripteurs serait assez curieuse. Il y avait quatre ou cinq de nos camarades (les moins riches, naturellement), deux ou trois inconnus, qui obtinrent quelque célébrité par la suite, un de nos maîtres, le plus sage, le plus modéré, et aussi le plus paternel, M. Damiron, qui ne voulut pas nous abandonner dans cette extrémité. Je crois aussi, sans pouvoir l'affirmer d'une façon précise, que nous eûmes la souscription d'un autre de nos maîtres, M. Adolphe Garnier.

Jacques rentra un soir tout radieux.

— Tu as la poche pleine de souscriptions, lui dis-je rien qu'en voyant sa figure.

— Non, dit-il, je n'en ai qu'une, mais devine laquelle?

C'était celle de Lamartine.

Nous pensâmes notre fortune faite. Et, en réalité, cet illustre nom acheva de donner bonne figure à notre liste. Quoiqu'elle ne contînt, hélas! qu'une douzaine de signatures, le nom de Lamartine en faisait un livre d'or.

Celui de notre bien-aimé Damiron nous honorait infiniment. Nous avions un appui moral, à défaut d'une base financière un peu respectable.

Jacques ne doutait de rien.

— Que nous puissions seulement faire paraître les six premières livraisons, disait-il, et je réponds de tout.

Il comptait que l'Université entière s'abonnerait.

Je ne fis rien ou presque rien pour l'aider dans ses recherches. Excepté mes camarades d'École et mes professeurs, je ne connaissais âme qui vive. Je me trouvai député deux mois après la publication du premier numéro (il y a quarante-deux ans de cela ; comme le temps passe !), il ne s'ensuit pas que j'eusse aucune relation dans le monde politique, si ce n'est avec M. Thiers, à qui je n'aurais jamais osé demander une souscription et qui n'aurait pas hésité à me la refuser. Il y eut de grands débats entre Jacques et moi pour savoir si, avec nos douze mille francs (en espérance), nous pouvions lancer l'affaire. Nous pesions les noms, comme des financiers vigilants.

Nous avions fait, en imagination, le bilan de chaque souscripteur.

Je disais quelquefois à Jacques :

— Tu le trouvais riche quand il s'agissait de souscrire, et, à présent qu'il s'agit de payer, tu le trouves pauvre !

Damiron avait payé d'avance.

Nous regardions la souscription de Lamartine comme de l'or en barre.

— Il fera comme Damiron ; il suffira de lui dire que nous sommes pressés.

Jacques se rendit chez lui à toutes les heures qu'on lui indiqua comme propices, sans pouvoir parvenir à être reçu.

Il fallait en finir. Il lui écrivit une belle lettre pour obtenir un rendez-vous ; il l'obtint, et Lamartine, qui était sollicité de tous les côtés, lui expliqua fort nettement, dans cette audience, qu'il nous avait donné son nom, que c'était un beau cadeau, et que nous étions des malappris de lui demander autre chose.

Pas d'argent, et la résolution de ne pas faire un sou de dettes ! C'est dans ces honorables conditions que parut le premier numéro de la *Liberté de penser*.

Nous n'avions pas imité les manieurs d'argent, qui commencent par stipuler de gros bénéfices pour les fondateurs et les administrateurs.



Jacques et moi, nous avions unanimement déclaré que, travaillant pour la patrie, c'est-à-dire pour la philosophie, nous renoncions à tout bénéfice (quel héroïsme !) et à toute rémunération, soit comme directeurs, soit comme rédacteurs.

Nous devions lire tous les manuscrits qu'on nous enverrait, les rejeter ou les accepter sous notre responsabilité. Je m'engageais à écrire un article pour chaque numéro, et plusieurs, s'il y avait disette de copie.

Nous savions d'avance que Jacques écrirait beaucoup moins, mais il se chargeait de la correspondance.

Il avait loué, au numéro 5 de la rue des Petits-Augustins, un atelier de peintre, auprès duquel il avait une soupente, sorte de niche à chien où il avait fourré son lit de sangle. L'atelier formait pour lui un vaste cabinet qui devint le bureau de la revue.

Il n'avait pas de domestique ; le portier de la maison faisait sa chambre, de sorte que Jacques lui-même nous servait de garçon de bureau. Il servait aussi de porteur.

Nous n'avions pas plus de quarante abonnés à Paris ; en dirigeant bien ses courses, il parvenait à remettre tous les exemplaires à do-

micile dans le cours d'une même journée.

— Nous aurons un commissionnaire quand le nombre des abonnés sera augmenté, disions-nous.

— Un garçon de bureau ! disais-je.

— Avec une livrée, répondait Jacques, et LA LIBERTÉ DE PENSER brodée en or sur sa casquette.

En attendant ces magnificences, mon camarade mettait lui-même sous bande tous les numéros. Il les portait à la poste. Il passait des journées à les relire. Il en admirait l'impression ; il palpait le papier en connaisseur. Il trouvait tous les articles admirables.

On ne le voyait dans la rue, au café Procope, au collège, qu'avec un exemplaire de la *Liberté de penser* sous le bras.

Il ne manquait pas de dire en entrant au vestiaire :

— Qui est-ce qui n'a pas la *Liberté de penser* ?

On lui faisait des objections, quelquefois sérieusement, le plus souvent par esprit de taquinerie. Cela n'allait jamais loin, parce que tout le monde l'aimait. Il passait d'ailleurs pour une fine lame, sans que j'aie jamais su pourquoi ; peut-être à cause de son air de capitaine de cavalerie.

Les esprits étaient partagés à notre égard.

Les uns nous savaient un gré infini de notre courage. Ils nous admiraient d'être indépendants et de leur donner les moyens de l'être. Ils se voyaient enfin défendus, après avoir subi si longtemps des attaques auxquelles personne ne répondait. Jacques était le favori de ceux-là. Ils lui attribuaient toutes nos imprudences. Quand la revue faisait quelque concession à l'ennemi, c'était moi qu'on rendait responsable. J'ai toujours eu la chance de passer pour un réactionnaire parmi les avancés, et pour un avancé parmi les réactionnaires.

D'autres universitaires condamnaient énergiquement notre entreprise. Nous n'avions pas le droit de défendre l'Université. Elle ne nous en avait pas chargés. Elle ne voulait pas être défendue de cette façon-là. Elle avait ses chefs qui la défendraient au besoin. Nous n'étions que des brouillons, et nous ne pourrions que la compromettre..

Notre titre, *la Liberté de penser*, avait ravi certains de nos confrères, et exaspéré les autres. Il n'était pas, comme aujourd'hui, dans le langage courant.

Il parut si extraordinaire qu'un critique très

autorisé, et qui a fait depuis un beau chemin dans les lettres (il est de l'Académie), déclara que c'était un barbarisme.

— La liberté de penser, dit-il, c'est comme si on parlait de la liberté de respirer. Ils veulent dire sans doute : « La liberté d'exprimer sa pensée. »

Comme nous avions lu Voltaire et Fénelon, ces querelles nous faisaient rire.

Les mots de liberté de penser et de libres penseurs ont changé de signification depuis ces temps reculés. Un libre penseur, aujourd'hui, c'est un athée.

Nous aurions dit de Descartes, en 1848, qu'il était un libre penseur, parce que nous entendions ces mots dans leur sens naturel: un libre penseur, c'est-à-dire un homme qui dispose librement de sa pensée. Nous étions pleins de foi dans la Providence, spiritualistes jusque dans les moelles.

J'avais déjà rompu je ne sais combien de lances contre les panthéistes, et Jacques n'était ni moins ardent que moi, ni moins convaincu.

Notre titre n'en était pas moins une grosse imprudence. Mais nous n'en étions pas à compter avec les imprudences.

La première avait été de nous exposer à rester en route, après les deux ou trois premiers numéros, faute d'argent.

Nous risquions aussi d'être chassés de l'Université.

Jacques était professeur titulaire de philosophie au collège Bourbon; il fallait un jugement du conseil royal pour lui faire perdre sa position.

Moi, qui étais suppléant de M. Cousin, je dépendais absolument de la volonté de mon titulaire ou de celle du ministre. Ils n'avaient, l'un ou l'autre, qu'à dire un mot pour me mettre sur le pavé. Ma place, il est vrai, ne me donnait pas le moyen de vivre; mais c'était un poste d'honneur et une promesse d'avenir.

Je savais que Cousin avait pensé plus d'une fois à se séparer de moi. J'avais un ami (on devine lequel) qui brûlait de s'essayer dans l'enseignement public, et qui lui disait, qui me disait à moi-même : « A chacun son tour ! »

Ce fut peut-être la révolution de 1848 qui nous sauva.

Elle nous sauva pour quelques jours; mais la réaction fut si prompte !

Je trouve, en y pensant à présent, que les ministres réactionnaires tardèrent beaucoup à nous frapper.

Vous verrez, tout à l'heure, qu'une fois résolus, ils frappèrent à tour de bras.

La première victime fut Deschanel; la seconde fut Amédée Jacques. Quant à moi, mes amis et collaborateurs avaient pris soin de me mettre à l'abri des foudres ministérielles en se chargeant eux-mêmes de mon expulsion.

Mais le plus grand malheur de la revue n'était pas de manquer d'argent, ni d'exposer ses rédacteurs à une destitution presque certaine. Ce qui nous manquait surtout, c'était d'être une école. Chose étrange, nous nous étions associés tout exprès pour démontrer que nous n'en étions pas une.

Je comprends très bien qu'une grande revue, comme la *Revue des Deux Mondes*, ne veuille s'inféoder à aucune école. La *Revue*, au point de splendeur où l'avait conduite l'habile direction de Buloz, était une institution nationale. Elle avait son parti en politique, sans entrer dans les questions de détail et dans les querelles intestines; elle n'avait en littérature et en philosophie que « l'air de la mai-

son ». C'était un salon; il fallait être du monde, et un peu de son monde, pour y entrer, mais, à cette condition, tout homme de talent y était bien reçu. Toute autre était la condition d'une revue philosophique ou d'une revue historique. Du moment qu'on s'adresse à un public restreint, il faut prendre parti entre les écoles diverses. On représente une philosophie; on ne représente pas la philosophie.

Dans un article très remarquable sur l'enseignement public de la philosophie, Jacques avait écrit les paroles suivantes:

« Quelle philosophie l'État enseignera-t-il dans ses écoles? Je réponds, en un mot, que l'État n'accepte pas une philosophie, plus qu'il n'adopte une religion. Il n'impose à la philosophie qu'on enseigne dans ses écoles, d'autre règle que le respect de la justice, de l'honnêteté, de la raison et du bon sens, et cette règle, il la subit lui-même avec tout le monde. Proclamer que la justice est sacrée, et que la nier est un crime aussi bien que de la violer; que le bon sens est indispensable, et que qui l'outrage est un fou indigne des fonctions publiques, est-ce instituer une philosophie de l'État? La justice implique Dieu et le libre

arbitre. Cela mis hors de cause, que faut-il de plus ? »

En parlant ainsi, Jacques n'exprimait pas le programme général de la philosophie, puisqu'il imposait le spiritualisme; et il n'exprimait pas le programme d'une école, car cette vague affirmation de spiritualisme s'applique à une multitude d'écoles et de systèmes. Il ne faisait en réalité qu'une chose, qui était courageuse, et qui pourtant était une petite chose : il mettait M. Cousin à la porte, sans le dire.

M. Cousin tenait le même langage que Jacques.

Il ne cessait de nous dire :

— Vous êtes libres !

Mais il nous imposait un programme, et nous proposait, comme livres de classe, ses livres. Il se débarrassait toutes les fois que cela était possible (et c'était possible presque toujours) des rarissimes survivants de l'école de Condillac et de La Romiguière.

Il disait à ses professeurs :

— Vous êtes libres !

Et à ses collègues du conseil royal :

— Je les tiens !

Il ne les tenait plus ou, du moins, plusieurs d'entre eux lui échappaient, et Jacques lui

en faisait la déclaration formelle dans cette nouvelle revue.

Mais, en échappant à Cousin, où allions-nous ? Nous lui échappions, pour faire volontairement ce qu'il nous avait jusque-là obligés à faire, et pour être ce qu'il était devenu lui-même, c'est-à-dire des prédicateurs de morale.

Nous avions cru être une école, et nous n'étions qu'une insurrection. Au lieu d'obéir à une idée, nous étions gouvernés par un sentiment. Notre revue était certainement une preuve de courage ; nous l'avions prise, à tort, pour une preuve de force. Loin de là, elle étalait notre faiblesse.

Aussi, qu'arriva-t-il ? Si nous jetons les yeux sur les sommaires des quarante-huit livraisons, nous trouvons de la politique, de l'histoire, de la littérature, des questions relatives à l'Université et à l'Église. C'est à peine si la philosophie occupe quelque place dans cette revue philosophique.

Pour m'expliquer à présent cette triple faute, de commencer une revue sans argent, de courir au-devant de la persécution sans utilité, de fonder une tribune philosophique sans philosophie, je suis obligé de songer à

notre extrême jeunesse. J'avais plus de trente ans, et Jacques était mon aîné de deux ans, mais nous n'étions pas plus expérimentés que des enfants de vingt ans, et cela tenait à l'éducation que nous avions reçue.

Prenez un enfant de dix ans. Colloquez-le dans un collège. Gardez-le jusqu'à dix-huit ans, occupé à apprendre le grec, le latin, le français, l'allemand, toute l'histoire, toute la géographie, l'arithmétique, la géométrie, l'algèbre, la physique, la chimie, l'histoire naturelle.

Qu'il passe ensuite par le concours très difficile de l'admission à l'École normale. Il ne réussira pas la première année.

Il entrera à l'École à dix-neuf ans, sachant beaucoup de choses importantes à savoir, et ne sachant rien de la vie. Une fois là, il ne manquera pas de besogne.

Pour commencer, il faut qu'il se fasse recevoir licencié ès lettres.

S'il échoue à cet examen, qui est difficile, il est obligé de quitter l'École après la première année, et ce qu'il a de mieux à faire, c'est de renoncer à la carrière.

S'il réussit, il doit, dès le lendemain, se préparer au redoutable concours de l'agrégation.



Il se lève à cinq heures, il se couche à dix, il se cache pendant la récréation pour travailler; il profite de la sortie du jeudi pour assister aux cours de la Sorbonne.

Pendant ce temps-là, il est soumis à un règlement comme les internes d'un collège; le règlement est un peu plus dur, voilà toute la différence.

Enfin les trois ans terminés, le concours subi, il est libre.

Il a vingt-deux ans révolus; il est depuis douze ans tenu à la chaîne, comme un prisonnier dans une maison centrale assez sévère. Il ne sait du monde que ce qu'il en a appris dans les classiques grecs et romains, et dans les écrivains français du XVII[e] siècle.

Nous autres, philosophes, nous avions en outre les fameuses leçons pédagogiques de M. Cousin. Pendant les derniers mois de l'année, il nous parlait de la conduite que nous aurions à tenir l'année suivante, plus que de la *Métaphysique* d'Aristote, qui était le sujet officiel de son enseignement.

Ces avis portaient uniquement sur les précautions que nous aurions à prendre pour ne pas faire d'affaires à M. Cousin avec M. le ministre de l'intérieur et M. le ministre des cultes.

De M. le ministre de l'intérieur, il se préoccupait médiocrement :

— Vous irez trouver M. le préfet et vous lui direz...

Je vous fais grâce du discours. Je me demande s'il pouvait croire sérieusement que nous ferions cette visite. Il se le figurait sans doute pendant une demi-heure pour rendre sa leçon plus pittoresque.

Puis venait M. l'évêque. Il ne manquait jamais de dire M. l'évêque, pour avoir l'occasion de se reprendre aussitôt, et de dire « Monseigneur », en croisant les bras et s'inclinant profondément. Le discours qu'il proposait n'était pas trop humble en vérité. Grandes protestations de respect pour la religion catholique, mais revendication formelle des droits de la raison. Était-ce une déclaration de vasselage ou une profession de foi philosophique? C'était un peu l'un et l'autre; mais ce qui dominait, après beaucoup de révérences, c'était une revendication très ferme des droits de la pensée. Nous écoutions comme à la comédie, parce que la pièce était bonne, et l'acteur incomparable.

C'était là toute notre connaissance du monde.

Je pensais quelquefois que si nous étions allés en ambassade chez le préfet et l'évêque pour leur faire nos compliments sur la façon dont nous nous proposions de traiter le roi et le pape, nous aurions été moins embarrassés de notre discours que de notre personne. C'était affaire à nous de composer un discours en trois points pour l'ébahissement de nos auditeurs, mais entrer dans un salon, le traverser, faire un salut, s'asseoir sur une chaise, tenir ou déposer son chapeau, faire quelque chose de ses deux mains, il y avait là une suite de cérémonies qui me faisait trembler rien que d'y songer. Je me disais bien qu'il ne fallait pas grimper sur sa chaise et mettre ses pieds sur les barreaux, comme ce benêt de Thomas Diafoirus; mais si on prenait avec Monseigneur une honnête liberté, et si on lui parlait de la perception extérieure, ou de l'association des idées, n'allait-on pas tomber dans les Vadius et les Trissotin?

Il y avait bien d'autres précipices à éviter dans cette vie au grand air à laquelle il allait falloir nous initier. Pas de règlement, ni de maître d'études, ni de maître de conférences, ni de directeur, ni de sous-directeur, c'était à en perdre la raison.

M. Cousin m'envoya au collège de Caen, un beau collège.

Je me rendis, en débarquant, chez M. le proviseur. C'était un prêtre, l'abbé Daniel, qui est mort évêque de Lisieux, après avoir été recteur de l'académie et membre du conseil royal, le plus gros et le plus gauche des proviseurs, avec une face épanouie et rougeaude, des petits yeux percés en vrilles, et des cheveux roux tout plats, un vieux paysan dans une soutane sale, et avec cela le plus fin des hommes. Je fis au bout d'un quart d'heure une découverte qui m'enhardit un peu : c'est que je l'effrayais. Il était aussi timide que moi. Je sortais de l'École normale, il sortait du séminaire; il se demandait avec une certaine émotion ce que ce Parisien, frais émoulu de l'École normale, et qui passait pour le favori de M. Cousin, allait penser de lui.

Après la classe, je me retrouvais à l'École normale.

C'étaient mes anciens, mais c'étaient mes camarades : Berger, qui a été professeur à la Sorbonne; Henri Martin, non pas l'historien, mais le savant, depuis membre de l'Institut; Masson, qui est mort tout jeune, professeur de physique au collège Louis-le-Grand;

Vieille, qui a été recteur de l'académie de Dijon et inspecteur général de l'Université.

Je m'aperçus qu'on vivait entre soi, et que même à Caen, on pouvait se croire encore à la rue Saint-Jacques. Toute la différence était que nous nous promenions sur le cours, le long de la Prairie, au lieu de nous promener entre les quatre murs de l'École.

Martin, qui était dévot et mondain, mondain par ses aspirations seulement, aurait bien voulu frayer avec la belle jeunesse de la ville. Il prit secrètement des leçons de danse. Nous finîmes par découvrir son secret, et je vous laisse à penser avec quelles gorges chaudes il fut accueilli quand il se trouva avec nous sur le cours :

— Montre-nous donc comment on fait un cavalier seul !

C'est tout ce qu'il retira de ses efforts. Comment aurions-nous été des jeunes gens ? Nous avions été des enfants jusqu'à vingt-deux ans, et depuis l'âge de vingt-deux ans nous étions des professeurs.

En 1846, il y avait dix ans que j'avais quitté Caen pour revenir à Paris, mais, grâce à ma pauvreté, je vivais de la vie des étudiants, un peu plus difficilement, et beaucoup plus laborieusement que les autres.

Parcourez les sommaires : vous y trouverez rarement mon nom : une étude sur Sénèque; quelques articles sur la réforme électorale ou la réforme parlementaire, mais tous les articles sur l'Assemblée nationale, signés ***, sont de moi. Il y en avait dans chaque numéro. C'est l'histoire de l'Assemblée nationale en 1848, histoire souvent absurde dans ses théories et dans ses enthousiasmes, mais d'une franchise et d'un courage qui m'ont fait plaisir ce matin, en les relisant, après plus de quarante ans d'oubli.

Oserai-je dire qu'il y a là quelques descriptions très vivantes? Je ne retrouverais pas cette verve aujourd'hui.

Je commençais alors mon combat contre les ennemis de la liberté : jacobins, communistes, ultramontains. Je vois, en tournant les pages, bien des théories plus qu'aventureuses sur la politique, mais si je publiais à part ces impressions écrites au jour le jour il y a quarante ans, je pourrais donner pour épigraphe au livre ces mots qui résument toute ma vie : *Dieu, patrie, liberté.* Cela me fait un certain plaisir; pourquoi m'en cacherais-je?

Je prenais quelquefois un pseudonyme; c'était lorsqu'il y avait deux articles de moi

dans le même numéro. Ainsi, un article signé Léon Sarpi, dans le deuxième numéro, est de moi. L'avant-propos, signé Amédée Jacques, dans le premier numéro, est de moi. L'article de Léon Sarpi est intitulé : *Cas de conscience d'un philosophe, à propos des cas de conscience de Mgr l'évêque de Langres.* J'étais plus agressif alors que je ne l'ai été depuis. Nous avions à nous défendre, il y a quarante ans, contre la domination cléricale; et nous avons maintenant à défendre le clergé contre la domination jacobine.

Jacques avait eu raison de dire que nous trouverions des écrivains à foison, et j'avais eu tort d'en douter. Je lui soutenais, avant l'épreuve faite, que l'Université était trop pauvre et trop timorée pour collaborer à une revue qui ne payait pas les auteurs, et qui, de plus, les compromettait.

Jamais, ni Jacques, ni moi, ni personne, ne toucha un sou sur les fonds de la revue. Tout allait au marchand de papier et à l'imprimeur.

Nous n'étions pas aussi assiégés qu'on l'est ordinairement dans les journaux, surtout dans les journaux obscurs où tout le monde se croit le droit de porter sa prose; mais quand nous demandions sa collaboration à un homme de

talent en lui disant, comme c'était notre usage : « Nous ne payons pas les articles », nous n'éprouvions jamais de refus, ou du moins nous n'étions jamais refusés pour ce motif-là.

Nous eûmes les débuts de plusieurs écrivains qui depuis se sont illustrés ; ceux de Renan, de Janet, de Baudrillart, de Bersot.

Renan n'avait pas encore, comme il l'a dit depuis, « arrêté sa manière ». Il était moins brillant et moins éclatant, mais il avait les grâces de la jeunesse, et c'était la jeunesse d'un homme de génie. Il était déjà savant à vingt-cinq ou vingt-six ans, parce qu'il était doué de cette sorte d'instinct scientifique qui devance et devine la science.

Paul Janet, qui depuis a pris place au premier rang de nos philosophes, était dès lors un penseur et un écrivain. Il était le philosophe de la revue.

Nous avions aussi Barni, le traducteur et le commentateur de Kant ; Vapereau, dont je me rappelle un excellent article sur la colonie de Mettray ; Clarigny, qui publia une étude extrêmement curieuse, fort longue et fort malveillante, sur les jésuites. Cet article, écrit avec modération par un ennemi des jésuites, souleva de longues polémiques.

M. Louis Veuillot se signala par les injures qu'il nous adressa.

« J'ai l'œil sur vous, disait-il. Votre *Liberté de penser* m'apprend bien des choses sur l'Université. Vous m'êtes nécessaires. Je vous protège. »

Il nous protégeait à sa façon, en nous fustigeant.

Le recueil de la *Liberté de penser*, qui est devenu rare, forme huit volumes grand in-octavo, de 600 à 700 pages d'impression compacte. Il mérite d'être lu, non seulement comme document historique, mais pour la valeur intrinsèque d'un grand nombre d'articles.

On y trouvera les noms d'Émile Saisset, d'Adolphe Garnier, un des premiers psychologues que l'École normale ait produits.

Adolphe Franck défendait, avec un talent magistral, les principes de liberté religieuse auxquels il a voué toute sa vie.

Les économistes ne nous manquaient pas; un des premiers, moraliste en même temps, et des plus purs, était M. Baudrillart.

Tom Franc est M. Perrens, l'auteur de l'*Histoire de Florence.*

Je dois signaler tout particulièrement un vigoureux article d'Eugène Despois sur *le Can-*

didat de M. Émile de Girardin. Ce candidat était Louis-Napoléon. Nous étions, dans la revue, défenseurs passionnés du général Cavaignac, ennemis violents du prince Louis-Napoléon. Le comité de propagande du général Cavaignac fit tirer à part deux cent mille exemplaires de l'article de Despois. Pauvre Despois ! C'était un des esprits les plus ouverts, les plus libres, les plus fins, les plus lettrés de notre génération ; un véritable maître dans la critique littéraire. C'était aussi, en politique, un polémiste redoutable. Il est mort encore jeune, ayant subi la pauvreté pendant toute la durée de l'empire, car il avait refusé de prêter serment après le coup d'État, et vivait de quelques leçons et de quelques articles mal payés. Il fut quelque temps mon chef de cabinet, en 1870. Je le nommai inspecteur général, et tout le monde applaudit à cette nomination, excepté lui. Il se trouva trop récompensé et refusa avec obstination. Je le priai de choisir lui-même sa place. Il prit le modeste emploi de sous-bibliothécaire à la Sorbonne. Je ferai de lui cet éloge qui lui aurait plu : c'était un républicain véritable.

M. Michelet (de Berlin) écrivit plusieurs fois pour nous.

L'autre Michelet, celui que je puis appeler le Grand sans manquer de respect à son célèbre et savant homonyme, nous communiqua plusieurs fois la primeur d'un chapitre ou d'un beau passage.

Quinet nous rendit le même service. Ces deux grands penseurs étaient avec nous, parce qu'ils savaient que nous étions avec eux.

Un des plus assidus et des plus brillants parmi les écrivains de la revue, était Émile Deschanel.

C'était mon élève. Il était resté mon ami, et il l'est encore. Mais s'il était fidèle à ma personne et à notre amitié, il ne l'était pas à mes leçons. En politique, il allait presque jusqu'à la montagne; en philosophie, il faisait la guerre à toutes les religions et nourrissait, contre les jésuites, les sentiments les moins fraternels. Nous étions jeunes alors, et nous avions toutes les exagérations de la jeunesse.

Mon ami Deschanel me mit, sans y penser, à la porte de la revue, c'est-à-dire à la porte de ma maison, car j'étais bien chez moi à la revue; je l'avais imaginée, je l'avais nommée, je l'avais fondée, je l'avais dirigée, et j'y avais écrit plus que personne. Je lui avais même donné un peu d'argent, et ce peu était beau-

coup pour moi, qui n'en avais pas du tout.

Je vis un matin Jacques à côté de moi, pendant que je terminais un rapport pour l'Assemblée nationale. Il n'avait pas sa figure de tous les jours.

— Qu'y a-t-il ? m'écriai-je.

— Tu vas être fâché, me dit-il, mais je suis acculé, comme tu vas le voir; l'article de Bersot m'a manqué, j'ai prié Deschanel d'en écrire un; il l'a rédigé, et je ne puis faire autrement que de le mettre.

— Il ne faut pas le mettre, s'il est mauvais.

— Ne pas le mettre! Il l'a fait en trois jours, par complaisance, sur ma demande. D'ailleurs, il faut bien le publier; je n'ai pas d'autre copie.

— Il ne faut pas le publier s'il est mauvais, répétai-je encore. J'aimerais mieux écourter le numéro.

— Il n'est pas mauvais, il est au contraire très brillant. C'est un des meilleurs de Deschanel, mais...

— Mais ?

— Mais il est presque socialiste, voilà le mot lâché. Tu répondras dans le prochain numéro.

Il faut se rappeler que les républicains étaient alors en grande querelle avec les so-

cialistes. Je les avais combattus à plusieurs reprises dans la revue. Jacques n'était pas plus socialiste que moi, mais il était assez d'avis que nous pouvions insérer des articles de toute nuance républicaine, sans nous regarder comme responsables de l'opinion des auteurs.

Je parcourus rapidement l'article de Deschanel, car le temps me manquait pour le lire attentivement.

C'était la réponse à un mot de Falloux, qui avait dit à la tribune : « Il n'y a plus de milieu; il faut être catholique ou socialiste. — Il a raison, répondait Deschanel. Nous sommes enfermés dans ce dilemme, et, pour notre part, nous n'hésitons pas; nous sommes et nous resterons socialistes. » Je crois bien que Deschanel tenait surtout à ne pas être catholique, et que, si on avait épluché son socialisme, on ne l'aurait pas trouvé trop féroce. Cependant l'article nous mettait dans un camp où je ne voulais pas aller, et je dis à Jacques que je m'opposais résolument à la publication.

Le pauvre garçon avait pris les vertus de son état : il était fanatique de la régularité. Ne pas paraître au jour fixé, ou paraître avec un numéro de quatre feuilles au lieu de cinq, lui

paraissait le renversement des lois de la nature.

— Fais un article, me dit-il.

Le tirage devait commencer le surlendemain, et par conséquent la copie devait être remise à l'imprimerie le lendemain matin au plus tard.

— Tu n'y penses pas, lui répondis-je. Il va être huit heures. A huit heures, je dois être à l'hôpital de la Charité. (J'étais membre d'une commission pour la visite des hôpitaux.) A dix heures, il faut que je sois à la commission du conseil d'État. (J'étais secrétaire de la commission chargée d'exercer quelques-unes des attributions du conseil d'État, en attendant qu'il y en eût un.)

Le président de la commission était Dupont (de l'Eure), qui n'y mit jamais les pieds ; les vice-présidents, Lamartine et François Arago, qui laissaient toute la besogne au secrétaire. Il y avait deux autres secrétaires élus après moi, mais l'un était Boulatignier : il boudait; l'autre était Jules Grévy, le futur président de la République. Ils faisaient comme Dupont (de l'Eure), de sorte que j'étais obligé à une assiduité absolue.

La commission, ce jour-là, ne pouvait pas



siéger moins de trois heures. Il fallait aller, au sortir de là, à la séance de l'Assemblée où la discussion serait ouverte depuis longtemps; nous siégions sept ou huit heures sans désemparer, bienheureux quand il n'y avait pas de séance du matin ou de séance de nuit.

J'étais, comme vous voyez, un homme très occupé.

— Cependant, dis-je à mon ami Jacques, si je ne m'endors pas en écrivant, je ferai un article cette nuit.

Je le fis. C'est un article intitulé *l'Éducation*. Je n'ai pas le courage de le relire. Cette impro-

visation sur ce sujet, dans ces conditions, me fait frémir, rien qu'en y songeant.

Quand je le terminai, la lumière du jour naissant luttait contre ma lampe, et je m'endormis sur mon fauteuil, tenant encore ma plume à la main. C'est en cet état que Jacques me trouva. Il se confondit en remerciements.

— Je le corrigerai, me dit-il.

— Corrige-le, change-le, améliore-le; ôte mon nom si l'article est trop mauvais. Je vais faire de belle besogne toute la journée!

Je courus à la commission des hôpitaux. En rentrant chez moi, à onze heures du soir pour me mettre au lit sans avoir dîné, je trouvai un petit mot de lui.

« Ton article est excellent, m'écrivait-il, je n'y change pas un mot. Il paraîtra avec ta signature dans le numéro d'après-demain. »

Je lui sus gré de cette attention qui me réconfortait un peu et me permit de dormir cette nuit-là.

Oui; mais quand, le surlendemain, j'eus terminé la lecture de mon article, je tournai la page pour voir ce qui me suivait; et, ce qui me suivait, c'était l'article de Deschanel.

Jacques avait sacrifié je ne sais quel article médiocre pour mettre le mien, et il n'avait pu

se résoudre à supprimer celui de Deschanel, qu'il regardait, non sans cause, comme un article à sensation.

Il ne me restait plus qu'à m'en aller de la revue, ce que je fis sur l'heure. J'écrivis à Jacques que, n'étant plus de son avis, je ne pouvais plus être de sa direction.

J'eus le tort de ne pas exiger l'insertion de ma lettre. Il m'en coûtait tant de me séparer de mon meilleur ami et de mes amis! J'en étais encore, en ce genre, à l'apprentissage.

Jacques eut un mauvais procédé. Il annonça ma retraite par une note très sèche à la fin d'un numéro.

La voici :

« L'un de nos plus anciens et de nos plus actifs collaborateurs, M. Jules Simon, s'étant séparé de nous pour cause de dissentiment politique, et étant devenu, à dater du 15 avril dernier, étranger à la collaboration de la *Liberté de penser...* »

Voilà tout.

La revue se rapprocha de plus en plus de la montagne. Jacques obtint encore après mon départ deux ou trois articles d'Eugène Sue, articles médiocres, car Eugène Sue était très



inégal; et des communica-tions d'Hau-réau et de Schœl-cher. Il va sans dire que je ne m'en mêlais plus.

Deschanel fut poursuivi pour son article devant le conseil de l'instruction publique,

qui prononça la destitution. Il s'était défendu lui-même, avec beaucoup de verve et de courage; mais il savait d'avance que la condamnation était inévitable. Son plaidoyer se trouve tout entier dans la *Liberté de penser,* où il eut plus de succès qu'à la rue de Grenelle.

J'étais depuis longtemps déjà l'un des rédacteurs du *National.* Nous fîmes une place à Deschanel parmi nous. Il était encore plus journaliste que *reviewster;* mais il était aussi professeur et professeur excellent. L'enseignement était sa carrière, et il ne se consola pas aisément de l'avoir perdue.

Le coup d'État me réconcilia avec Jacques. Nous désirions nous rapprocher depuis longtemps.

Il avait été chassé de l'Université comme Deschanel. Il n'attendit pas la proscription, qui ne pouvait manquer de l'atteindre. Il partit pour l'Amérique espagnole, dans l'espérance d'y trouver à donner des leçons de français. Il savait quelques bribes d'espagnol, c'était tout le fondement de ses espérances.

Ses lettres furent rares, d'abord parce qu'il était de cette espèce d'hommes qui écrivent rarement et seulement pour affaires, ensuite

parce qu'il eut de rudes moments à passer. Il fut plusieurs mois photographe ambulant, portant sa boîte sur son dos, et faisant le portrait de demi-sauvages pour avoir du pain.

Enfin il put fonder une institution de jeunes gens à Montevideo. Il se maria ; il eut toutes les consolations qu'on peut avoir en exil.

Rien ne put le consoler du malheur de sa patrie, et du malheur de l'avoir perdue. Il mourut subitement, dans la force de l'âge, loin de tous ceux qui l'avaient aimé.

Telle est l'histoire de la *Liberté de penser*, qui tient une certaine place dans ma vie ; elle en tient une aussi dans l'histoire de l'Université vers le milieu de ce siècle, et dans l'histoire de M. Cousin. Je le voyais beaucoup pendant ces quatre années ; jamais il ne prononça le nom de la revue devant moi. Je lui en savais gré. Il en parlait sans cesse à nos amis. Une conversation entre lui et moi n'aurait pu aboutir qu'à une rupture. Nous l'évitâmes d'un commun accord.

Je continuai à le suppléer jusqu'au 9 décembre 1851.

Ce jour-là, je dis à mes auditeurs qui refluaient jusqu'au milieu de la cour de la Sorbonne :

« Je vous donnerai demain ma dernière leçon de morale. On appelle le pays à consacrer par ses votes son propre asservissement. N'y eût-il dans les urnes qu'un seul bulletin de protestation, je le revendique, il sera de moi. »



VALPAJOUX



VALPAJOUX

I

DOMMARTIN DES VALPAJOUX

Je voulais vous parler de la façon dont le pouvoir législatif exerce son droit de tutelle

sur les communes de France; et pour cela, j'avais pris dans les innombrables paperasses qu'on distribue tous les jours aux membres du parlement, les derniers projets de lois d'intérêt local. Mais, en les parcourant, j'ai trouvé un emprunt de 2 060 000 francs pour la ville de Dommartin des Valpajoux, et cela m'a causé tant de surprise que j'ai voulu faire une petite enquête sur cet événement extraordinaire.

L'historiette tiendra en deux mots, je vais vous la raconter; elle est aussi intéressante que n'importe quel épisode de nos mœurs parlementaires, ce qui, à la vérité, n'est pas beaucoup dire.

Malheureusement, vous ne connaissez pas la belle ville de Dommartin des Valpajoux. Personne ne la connaît, excepté moi.

J'y suis allé, en 1872, à cause de son château, que Charles Blanc voulait faire classer. Le château doit toute sa beauté à sa situation sur le haut d'une montagne, d'où il domine fièrement une vaste étendue de pays. On est frappé d'admiration en l'apercevant; quand on le détaille, ce n'est rien, qu'une grande tour mal percée et sans ornements. Ceux qui l'ont bâti ont voulu seulement le faire fort. Ils y ont tellement réussi que j'imagine qu'il ne

tombera jamais : il restera là soudé à son rocher, jusqu'à la consommation des siècles.



C'est au rez-de-chaussée de ce donjon qu'est mort, à l'âge de quatre-vingts ans, le dernier des Pierrepoint de Valpajoux. C'est

là aussi qu'il avait vécu, puisqu'on assure qu'il ne lui était jamais arrivé, durant sa longue vie, de monter au premier étage de sa maison.

C'était un brave homme, sans beaucoup d'idées, assez bienfaisant pour ne pas choquer, assez poli pour ne pas irriter, assez instruit pour soutenir la conversation avec son curé, quand ils jouaient ensemble au piquet ou à la boule. Au fond, il ne savait rien, et ne se mêlait de rien, excepté de ses terres, qu'il cultivait à ravir, et de ses bœufs qui n'avaient pas de rivaux dans toute l'Auvergne.

Il avait une fortune prodigieuse, qu'il augmentait encore tous les jours, car il était aussi retors qu'un procureur, et il vivait avec ses paysans comme l'un d'entre eux, quoi qu'il fût fort entiché de sa noblesse. Il était resté célibataire, ce qui exerçait les langues de la ville.

Les dames prétendaient qu'il avait eu un chagrin d'amour dans des temps reculés, mais le curé croyait plutôt qu'il avait toujours été trop occupé à acheter de la terre et à perfectionner son bétail pour penser à autre chose.

Bref, il mourut sans enfants et sans collatéraux. On aurait pu l'enterrer avec son épée, comme étant le dernier de cette grande race des Valpajoux, alliée aux Listenay.

Un de ses ancêtres avait figuré avec honneur dans la troisième croisade ; un autre avait été pendu, en 1666, par sentence des Grands Jours d'Auvergne.

Il donna tout, par testament, et sans conditions, à la ville de Dommartin des Valpajoux, le château, les bois, les étangs, les fermes, la fabrique de chaudronnerie, car il n'avait pas dédaigné de se faire grand industriel. Il se trouva qu'il était encore plus riche qu'on ne l'avait pensé. L'histoire était plus merveilleuse que la légende.

Cette jolie petite ville, calme, ignorée, isolée, où tout le monde s'occupait uniquement, comme le défunt baron, d'arrondir ses terres et de faire son salut, ne perdit pas la tête en devenant plusieurs fois millionnaire. Elle fonda un hôpital, un orphelinat et un asile pour les vieillards; elle creusa un canal qui permit de porter les coupes de bois jusqu'à Aurillac, et elle empierra ses routes, qui devinrent les plus belles du département. J'avais vu Dommartin avant toutes ces merveilles, car le bonhomme vivait encore en 1872, et je l'avais gardée dans mes souvenirs comme une petite ville du XVIe siècle, qui serait restée immobile et engourdie jusqu'à nos jours sans

connaître d'autres progrès que ceux de l'agriculture.

Mais j'ouvris de grands yeux la semaine dernière en lisant le projet de loi. Il s'agissait de bâtir un lycée de jeunes filles, ni plus ni moins ; et sachez qu'Aurillac n'en aura jamais Je me demandai aussitôt dans quel recoin de leurs bonnes cervelles auvergnates ils avaient pu pêcher une idée comme celle-là.

Vous vous rappelez sans doute Frontenac, qui a joué un si grand rôle dans l'insurrection de 1871 ?...

Le docteur Frontenac, celui qui dit un jour à la Commune, dont il était membre :

— Entendez-moi bien. Je veux être ministre *de la destruction* des cultes.

Alors il y eut dans toute la salle un éclat de rire homérique. Il renonça pour toujours à la tribune après cet exploit. Mais, s'il ne dit plus de sottises, il est probable qu'il en fit, puisqu'il arriva dans la Nouvelle-Calédonie par le premier convoi de transportés.

Il fut aussi l'un des premiers graciés. Il promit de ne plus faire de politique, et vint s'établir à Dommartin des Valpajoux, son pays natal. Il s'y présenta très simplement, et y fut très simplement reçu. Personne ne lui parla

de ses aventures. Il n'y avait dans la ville qu'un médecin, qui était vieux et fatigué, avec lequel il s'arrangea à l'amiable. Il rendit beaucoup de services, et ne tarda pas à être aimé et considéré. Il devint conseiller municipal, et fut maire après l'amnistie.

Il administra habilement, paternellement, et réveilla un peu le pays. Il ne le réveilla pas trop, ce qui était de sa part une grande preuve de sagesse.

Il se rencontra avec le curé au conseil de fabrique; ces deux hommes si dissemblables y firent en somme bon ménage. Le maire était franchement athée, mais il respectait tous les droits acquis, et se montrait scrupuleux observateur de la loi.

Deux mois après l'amnistie, il eut une idée qui pouvait être bonne, et qui, dans tous les cas, était digne de son bon cœur. Il se rendit à l'arrivée du train qui venait de Nouméa, prit dans les nouveaux débarqués une douzaine de ceux qu'il avait connus « pendant les troubles », les choisit parmi les plus honnêtes, et leur persuada de venir se mettre à l'abri dans une jolie ville du Cantal, où ils s'efforceraient, comme lui, d'oublier et de se faire une vie nouvelle.

Ils y vinrent par amitié, et pour se donner le temps de regarder et de réfléchir, comme des oiseaux qui se posent sur une branche, en attendant de prendre définitivement leur volée. Mais le pays était riche, les habitants affables, le maire excellent et bienveillant. Ils pensèrent qu'il y avait quelque chose à faire de ce pays-là ; et c'est ainsi qu'en passant par la Nouvelle-Calédonie, la Commune de Paris vint s'abattre à Dommartin des Valpajoux, et y changer la destinée des demoiselles.

II

UN NID DE COLOMBES

Vous croyez que quand le docteur Frontenac rentra à Dommartin des Valpajoux, au mois de février 1881, avec sa colonie de transportés, la ville entière fut frappée de consternation? Il n'en fut rien.

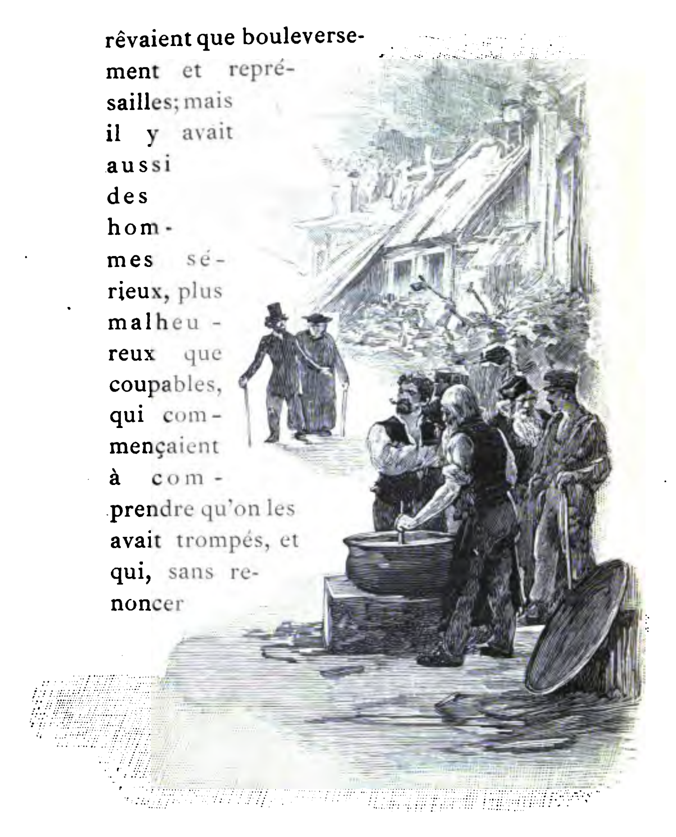
On avait si longtemps dormi à Dommartin qu'on y dort encore à moitié ; et, pour le dire en passant, ne trouvez-vous pas comme moi que la France entière est somnolente et patiente? Nous manquons d'indignation.

Frontenac n'excita même pas la curiosité. Il campa son monde provisoirement dans le vieux château qui était resté désert et s'occupa de faire des baraquements le long de la Jordane pour y installer plus commodément les nouveaux venus.

Comme le bois et la toile ne manquent pas dans le Cantal, il y eut bientôt à côté de la vieille ville une espèce de ville foraine, qu'on s'habitua à appeler la Ville-en-Bois. Elle fut, en peu de temps, assez peuplée. Les transportés avaient d'abord appelé à eux leurs familles; ils appelèrent ensuite tous ceux de leurs amis qui étaient chaudronniers. On ne saurait croire combien il y avait de chaudronniers dans la Commune de Paris. Frontenac avait déclaré qu'il ne souffrirait pas de vagabonds, et les transportés eux-mêmes y tenaient la main. Dommartin des Valpajoux se trouva ainsi augmenté d'une population industrieuse, et le bruit des marteaux y retentit du matin au soir.

Il y avait, en Nouvelle-Calédonie, bien des gens qui avaient été condamnés pour la politique, et qui auraient pu l'être pour des délits ou des crimes de droit commun; il y en avait qui, soit par convoitise, soit par fanatisme, ne

rêvaient que bouleversement et représailles; mais il y avait aussi des hommes sérieux, plus malheureux que coupables, qui commençaient à comprendre qu'on les avait trompés, et qui, sans renoncer



définitivement à leurs revendications,

jugeaient plus sage, même au point de vue du succès futur, de les ajourner.

Tels étaient les amis de Frontenac. Ils se mirent à vivre, comme d'honnêtes ouvriers, de la vie de famille. On ne les vit plus au cabaret; on ne les entendit pas parler de revanche, ni chanter des chansons à faire peur. On n'aurait pas aperçu, dans toute l'étendue de la Ville-en-Bois, un seul chiffon d'étoffe rouge. Quand il fut bien constaté que les arrivants n'étaient ni menaçants ni arrogants, les natifs ne refusèrent pas de frayer avec eux, et Frontenac réunit sous son empire deux nations différentes, mais alliées.

Parmi les différences qui caractérisaient ces deux peuples, la plus saillante était celle-ci.

Les Dommartins des Valpajoux étaient fort indifférents pour l'exercice de leurs droits politiques; ils votaient de père en fils pour les Parieu, parce que c'étaient de braves gens et qu'ils étaient du pays. Quand on leur parlait d'un autre candidat, ils répondaient invariablement par ces paroles profondes :

— Nous ne voulons pas de révolutions.

Les Ville-en-Bois étaient tout autres.

Ils commencèrent par se faire inscrire sur les listes électorales, ils nouèrent des relations

avec les avancés des autres communes; ils tinrent des conciliabules, assistèrent aux réunions publiques d'Aurillac, tout cela sans exagérations, sans folies, et, à ce qu'on pensait généralement dans le pays, sans aucun succès.

Les Auvergnats ne faisaient que sourire de cette agitation si différente de leurs habitudes, et se disaient : « Nous nous retrouverons dans le scrutin. »

Ils comptèrent si bien là-dessus, qu'ils furent battus à plate couture. La commune de Dommartin des Valpajoux eut un conseil exclusivement composé de transportés, et le département ayant eu deux sénateurs à élire, donna tant de voix au docteur Frontenac qu'on put regarder son succès comme assuré pour une prochaine candidature.

Les réactionnaires de toutes nuances ne manquent pas de protester, parce qu'on proteste toujours quand on est battu; mais, au fond, ils n'ont rien à dire.

Il n'y a pas eu de pression administrative, pas d'intrigues; il n'y a même pas eu de ces programmes effrontés qui promettent des choses impossibles.

Tout s'est passé régulièrement; une opi-

nion l'a emporté sur une autre, et voilà tout.

Dommartin des Valpajoux s'est trouvé fort penaud un beau matin, en se voyant dépossédé de l'administration de sa fortune communale.

Ses conquérants n'ont pas fait de folies, mais ils ont fait des nouveautés inquiétantes. Ils ont aliéné le vieux château où la maison Thinisane, qui exploite la chaudronnerie en grand, a immédiatement empilé plus de cinq mille casseroles; ils ont traité avec M. Molinier, de la vallée aux Blaisots, qui va fonder une usine de cuivre sur les communaux; ils ont exproprié tout le côté sud de la rue Pavée-Sainte-Ursule, pour ouvrir une place publique et construire un groupe scolaire et un casino. Ils disent qu'il ne faut pas enfouir les écus du baron.

Avec tout cela, les centimes additionnels vont bon train.

Comme la dernière loi municipale a supprimé l'intervention des plus imposés, les transportés disposent tout seuls d'un argent qui n'est pas à eux et d'un pays qui n'est pas le leur.

On les attendait sur les questions religieuses. Dès la première séance du conseil où ils

s'étaient trouvés en majorité, l'un d'eux avait proposé de ***désaffecter*** le presbytère.

Mais l'ancien ministre de la destruction des cultes s'était moqué de lui, et lui avait fermé la bouche en lui citant le soixante-douzième article organique de la convention du 26 messidor an IX.

L'opposant a été plus heureux quand il a ouvert l'avis de laïciser en bloc les deux écoles, l'hôpital, l'hospice et l'asile.

A l'heure qu'il est, c'est une expédition terminée. Il n'y a eu aucune violence. Le conseil a émis un vœu unanime. Frontenac est allé trouver le préfet, qui s'est empressé de prendre les mesures nécessaires. Les religieuses de Nevers, qui tenaient l'école et desservaient l'hospice et l'asile, ont été comblées d'égards; il en a été de même des frères des écoles chrétiennes.

Comme l'argent ne manque pas à Dommartin, grâce aux libéralités du baron, on a pu se procurer en instituteurs, institutrices et infirmières, tout ce qu'il y avait de mieux dans le département.

Le service de tous les établissements communaux est parfait; on cite notamment les écoles comme des modèles à imiter; la con-

férence des instituteurs est venue les visiter sous la conduite des inspecteurs primaires.

L'instituteur n'a eu qu'une faute à se repro-



cher. Il avait introduit dans l'école un livre où la religion catholique était vilipendée.

Le maire l'appela aussitôt dans son cabinet,

et lui représenta que les catholiques avaient droit, tout comme les autres citoyens, à être respectés.

— Sous mon administration, lui dit-il, la neutralité sera une vérité.

Il lui conseilla de se servir par préférence des manuels de M. Paul Bert.

Il est pénible de voir son bien dans les aventures, de loger dans une rue qui s'appelle la rue du Dix-Huit Mars, et de passer devant la statue en plâtre de Voltaire pour aller à la messe.

Les Dommartins ne le disent pas, mais ils le sentent.

Le curé est seul à protester tout haut. Ils l'écoutent avec plaisir, et ne lui répondent pas. Quelques-uns se disent, tout en l'approuvant :

— Il nous fera des affaires!

Ce curé remuant et récalcitrant a pourtant réussi sur un point : il a fondé une école libre où il fait le catéchisme tout à son aise. Les élèves y affluent, à la grande mortification de Frontenac et de ses amis. C'est que les femmes, qui sont toutes avec leur curé, ont plus de vaillance que les hommes.

Les conseillers municipaux sont désolés de cette malveillance des femmes. Ils professent

pour elles un grand respect et ne sont pas éloignés d'émettre le vœu qu'on leur confère tous les droits civils et politiques sur un pied d'égalité absolue avec les hommes. Ils ne manquent pas une occasion de leur rappeler ce que la république a déjà fait pour elles, les emplois qu'elle leur a réservés, les carrières qu'elle leur a ouvertes. Ils espéraient beaucoup de la loi sur le divorce, et parlaient même d'inviter officiellement M. Naquet à venir faire une conférence.

Finalement, ils ont résolu de frapper un grand coup et de donner une preuve éclatante de leur dévouement en fondant un lycée de filles. Ils sont persuadés que le cœur de toutes les mères sera conquis à la république après un pareil bienfait. Ce qui reste des terres du baron suffit, et au delà, pour gager un emprunt de deux millions.

Frontenac a fait décider qu'on graverait en lettres d'or sur la porte du nouveau lycée ces mots :

FONDATION D'AGÉNOR DES VALPAJOUX.

Déjà on lisait sur la façade du groupe scolaire :

ÉCOLES LAÏCISÉES PAR AGÉNOR DES VALPAJOUX.

C'est que Frontenac a un grand sentiment de la justice.

— Je sais, dit-il, que c'était un clérical, — mais il n'en est pas moins le bienfaiteur de la commune!



LE SERMENT



LE SERMENT

Un art pernicieux est celui qui consiste à trouver une belle formule pour une vilaine action.

Il est très en usage parmi les politiques. Une révolution survient; deux hommes chan-

gent de parti pour ne pas changer de position. L'un est ministre.

« Il m'en a coûté, dit-il, d'abandonner mes anciens amis, et même de les poursuivre ; mais je me dois avant tout à mon pays. Je ne sais vraiment ce qu'il deviendrait si je le privais de mes lumières. »

L'autre n'est que percepteur, un modeste percepteur de campagne. Il a, dans le tiroir aux secrets, une lettre qui commence ainsi :

« Dévoué avant tout au gouvernement dont vous êtes le digne représentant... »

Il l'envoie au nouveau préfet après chaque révolution.

« C'est pour mes enfants, dit-il. Si je ne songeais qu'à moi, je renoncerais volontiers aux grandeurs ; mais j'ai une famille à élever. »

En général, l'esprit public est hésitant et incertain. Il l'est surtout dans ces sortes d'affaires. Il a deux formules, qu'il applique indifféremment, selon que celle-ci ou celle-là se présente la première :

« C'est un bon et utile citoyen ; il a servi l'État sous tous les régimes pendant trente ans. »

Ou bien :

« C'est un brave homme. Il s'est laissé enrégimenter dans un parti ridicule; mais au moins il lui est fidèle. Il sacrifie sa famille et son propre bien-être à ses idées, qui sont idiotes. C'est un sot, mais c'est un héros. »

Les philosophes, en général, préfèrent cette dernière formule. Cousin était, par exception, pour la première. Je ne sais plus s'il l'admettait pour les percepteurs : mais il disait d'un ton superbe qu'il faut pardonner aux hommes de génie le marchepied de leur grandeur.

Lamartine était du même avis :

Et vous, fléaux de Dieu, qui sait si le génie
N'est pas une de vos vertus ?

Il veut dire que cette vertu-là dispense d'avoir les autres. Elle dispense surtout de la vertu du désintéressement. Il a exprimé sa doctrine fort nettement dans ce vers, qui n'est pas le plus beau qu'il ait écrit :

Pour les héros et nous, il a des poids divers.

Je n'en crois rien, pour ma part. Et je doute fort que Lamartine, qui était un grand cœur, eût approuvé sa propre pensée, si elle lui était venue en prose.

Je dois dire pour être exact que, si les journalistes publient, à chaque révolution, un Dictionnaire des girouettes, qui est une sanglante satire contre cette classe nombreuse de citoyens, les gouvernements et les Chambres ne cachent pas la prédilection que cette même classe leur inspire. Ils préfèrent hautement ceux qui conservent leurs places à ceux qui conservent leurs idées.

Quand j'étais ministre de l'intérieur, en 1877, je recevais des quantités de demandes de croix ainsi motivées :

« Je suis maire de ma commune depuis plus de vingt ans. »

Ils se vantaient à moi d'avoir été les hommes de confiance de l'empire. L'Assemblée nationale décida, en 1872, qu'aucune veuve ne pourrait obtenir un bureau de tabac si son mari n'avait été fonctionnaire public rétribué pendant trente ans au moins. La gauche s'associa au vote avec ardeur. C'est pour écarter le favoritisme, disait-elle. Un homme avait été le favori de l'empire, puisqu'il avait obtenu sa place au lendemain du coup d'État. Cette faveur lui donnait droit à en obtenir une autre du gouvernement républicain.

Mais s'il avait dit en 1852 : « Je renonce à toute fonction publique pour ne pas être accusé de complicité dans le crime de Décembre : — j'en suis bien fâché, dirait à présent le gouvernement républicain, mais vous n'avez pas le temps de service voulu. Je ne puis rien pour vous. Que n'avez-vous mendié une place du temps de M. de Persigny? Je pourrais alors vous récompenser de votre adhésion à l'empire; mais je ne puis que vous féliciter et, en même temps, vous punir de votre abstention. »

Entendons-nous cependant. Personne ne pense à excommunier les fonctionnaires de l'empire; il s'agit seulement de ne pas leur conférer un privilège exclusif. Mon Dieu, qu'il est difficile d'être justes, et de tenir compte de toutes les nuances!

Nous n'avons plus de révolution que tous les quinze ou vingt ans; car, avec un peu de bonne volonté, on peut dire que les fonctionnaires du 15 mai 1877 qui se sont retrouvés dans leur place deux jours après, le 18, servaient encore la république. Mais un fonctionnaire qui serait resté en place de 1789 à 1815 aurait servi successivement le roi Louis XVI, l'Assemblée, la Commune, le co-

mité de salut public, le directoire, le consulat, l'empire, la restauration, les Cent-Jours, et de nouveau la restauration. En voilà un dont la veuve aurait eu des droits à un bureau de tabac en 1816!

M. de Talleyrand n'avait pas à souhaiter pour les siens un bureau de tabac, parce qu'il avait ramassé dans sa longue carrière quelques duchés et quelques millions.

Quand M. de Talleyrand mourut, en 1838, il laissait sa famille au-dessus du besoin.

— C'est véritablement un grand homme, disait M. Cousin. Il a servi son pays avec éclat dans toutes les situations.

Il avait brillé d'abord comme évêque régulier d'Autun et il avait même, en cette qualité, célébré la messe au Champ-de-Mars le jour de la Fédération. Il devint tout de suite après

consécrateur des évêques constitutionnels. Quand les constitutionnels furent proscrits à leur tour, il rentra dans la vie civile, et finit par se marier, ce qui est à peu près indispensable pour un diplomate. Les poètes satiriques ne le ménageaient pas dans leurs vers, ni les républicains dans leurs journaux. Mais il avait l'appui et la reconnaissance des plus grands libéraux de son temps. Le roi Louis-Philippe le visita sur son lit de mort.

Ces divagations sur la versatilité politique me conduisent tout naturellement à vous conter l'histoire de Suzette.

Hennebont, où je vais vous mener d'abord, est une petite ville située sur le Blavet, à deux lieues de Lorient. Elle est divisée en trois villes : la vieille ville qui grimpe sur la côte avec une telle rapidité que les maisons qui bordent les rues semblent superposées l'une sur l'autre, au lieu d'être rangées l'une à côté de l'autre comme des maisons qui se respectent ; la ville close, ainsi nommée parce qu'elle était entourée autrefois de hautes et puissantes murailles dont il ne subsiste plus que deux tours, et, çà et là, quelques débris tellement robustes qu'on ne s'explique pas comment cette forte cuirasse a pu être démantelée, et

enfin la ville neuve, qui est neuve, comme le Pont-Neuf de Paris, seulement par comparaison.

Ces trois villes, en réunissant leurs efforts, parviennent à former une population de cinq mille âmes.

Les amateurs du pittoresque signalent dans la ville close trois ou quatre maisons, construites en énormes pierres de granit, plus agréables peut-être à voir qu'à habiter, et qui remontent au temps de la duchesse Anne. Mais les bourgeois sont tous cantonnés dans la ville neuve, où les maisons datent de Louis XIII ou de Louis XIV. Il y a, sur le quai, une ou deux belles maisons, pour les hauts seigneurs du commerce. Puis vient une rue assez large, la Grand'Rue, qui, dans sa première partie, longe la promenade de la ville, et finit par aboutir à la place de l'Église et à l'hôpital.

Je ne vous dirai rien de la promenade, sinon qu'on ne s'y promène plus. Elle est en terrasses, avec de beaux arbres, qui la rendent, l'été, un peu humide et obscure.

Un de ses grands charmes, il y a soixante ans, était un gai ruisseau qui la traversait d'un bout à l'autre avec un joli bruissement sur



un lit de cailloux; mais les laveuses s'en sont emparées, et la municipalité, plus soucieuse de la santé des habitants que de la beauté de la ville, l'a fait couvrir d'une toiture qui protège les travailleuses contre la pluie.

Les deux curiosités de la ville sont la prison et l'église.

La prison, où il n'y a jamais de prisonniers, est formée par les deux tours placées des deux côtés de l'ancienne porte de la ville close; deux tours trapues, solides, énormes, dont la base descend dans un fossé très profond, aujourd'hui transformé en verger, et dont les mâchicoulis dominent là-haut les toits et les cheminées. Du Guesclin s'est promené sur ces plates-formes pour voir au loin s'il ne découvrirait pas les lances de Montfort.

L'église est une aimable construction du XVIe siècle, classée parmi les monuments historiques. Elle n'a qu'une nef sans bas côtés, mais très élancée et très éclairée. La flèche qui surmonte le portique, et n'en est que la continuation, mesure 52 mètres de hauteur.

C'est là qu'a lieu, tous les ans, le pardon de la Victoire, où l'on accourt de Lorient, de Quimperlé, de Vannes et de Pontivy.

Ce pardon est une des grandes fêtes bretonnes.

Il est très fréquenté, quoique sans autre attrait que la procession du Vœu. On n'y joue pas la tragédie comme à Saint-Jean-Brévelay, ni la Passion comme à Saint-Armel. On n'y vend pas des oiseaux comme à la forêt de Carnoët. On ne sait pas non plus très clairement quelle est la victoire dont on célèbre le souvenir; mais c'est une victoire sur les Anglais, et c'est l'usage, pour les familles bretonnes, de la célébrer.

Un usage, en Bretagne, est une loi à laquelle il n'est pas permis de se soustraire; aussi la paisible petite ville est-elle transformée tous les ans, pendant huit jours, en un vaste champ de foire. On y vend des sabots, des souliers, des étoffes, des vêtements tout confectionnés, des bigorneaux, des crêpes de Morlaix, du pain de Quimperlé, du lard frit, des sardines grillées et des sardines pressées, des fouaces, des pommes, des cerises, et une quantité immense de petits miroirs grands comme une pièce de cent sous, enchâssés dans des garnitures de laine rouge ornées de paillettes, et qu'on attache à sa coiffe ou à son chapeau.

Il va sans dire qu'on y avale des bolées de

cidre du matin au soir, malgré les anathèmes du recteur et de ses vicaires, qui ne parlent pas d'autre chose à tous les offices.

Les paysans vont à la messe, ils s'y entassent jusqu'à rendre impossible la respiration, ils suivent la procession avec une telle ardeur que le clergé est obligé de se faire escorter par les garçons de la ville pour ne pas être bousculé par la foule; mais, au sortir de là, ils vont partout où il y a une barrique de cidre en perce, et ils boivent jusqu'à ce qu'ils aient perdu la raison et vidé leurs poches.

Les filles circulent par bandes de huit ou dix parmi les ivrognes; elles ont leur escorte, comme le clergé a la sienne pendant la procession, et elles savent que pas un, parmi les plus querelleurs, n'oserait leur manquer de respect.

A midi et à sept heures, on sonne l'*Angelus*; au premier son de la cloche, tous les promeneurs s'arrêtent, toutes les conversations se taisent. Chacun fait son signe de croix et récite son *Angelus*, les hommes en tenant leur chapeau devant leur visage. Les binious reprennent ensuite, et mènent la danse jusqu'à la nuit.

La ville redevient calme et déserte le len-

demain des fêtes, et en voilà pour un an.

C'est une ville où il n'y a pas de passants.

Tout le mouvement se fait dans le port.

Les bourgeois, qui sont en petit nombre, ne sortent de chez eux que vers le soir quand il fait beau, pour aller faire un tour sur les bords du Blavet, bords charmants, plantés d'arbres sur un long parcours, côtoyés par la rivière d'un côté, ou la mer, comme on dit dans le pays, — et c'est la mer en effet, puisque le flot se fait sentir jusqu'au pont d'Hennebont, — et de l'autre côté par des collines fort élevées, couvertes alternativement de vieux arbres et d'arbustes vigoureux, et semées d'agréables maisons de campagne appartenant aux riches Lorientais.

A l'autre bout de la ville, on se promène le long du canal qui conduit à la célèbre abbaye de la Joie, dont on a fait une forge.

Longues promenades discrètes, faites à pas lents, avec conversation à demi-voix, comme il convient à des douairières et à des dévotes, le soir après l'*Angelus*, ou le dimanche après les vêpres.

La population d'Hennebont se compose de trois éléments, qui n'ont aucun lien commun.

Il y a d'abord l'indigène, qui fabrique ou vend quelque chose, et dont je n'ai rien à vous dire; viennent ensuite une petite colonie de rentiers ou de retraités, retirés là par économie, parce qu'on y vit pour rien, et enfin une autre petite co-



lonie de nobliaux, très glorieux et très mar-

miteux qui ne peuvent pas décemment demeurer à Lorient où les officiers tiennent le haut du pavé, et qui d'ailleurs seraient bien embarrassés d'y vivre, au prix où sont les logements.

Figurez-vous, madame, que pour avoir un joli appartement au premier étage dans la rue du Port ou dans la rue de l'Hôpital, il faut parler de six ou huit cents francs.

A Hennebont, on est logé pour rien, dans de beaux appartements, souverainement incommodes. Les escaliers sont obscurs, étroits, en limaçon, sans palier ; parvenu au faîte, on entre tout de suite, en levant un loquet immense à l'ancienne mode, dans une chambre irrégulière, dont le plancher est montueux comme les vagues. Le plafond est soutenu par de vieilles poutres autrefois dorées et armoriées ; les murs suivent des courbes inattendues, et les pièces sont éclairées sur des rues obscures par d'immenses fenêtres, si difficiles à ouvrir que, la plupart du temps, on y renonce.

Ces salons préhistoriques sont trop vastes pour être chauffés en hiver ; et d'ailleurs les portes et les fenêtres y laissent pénétrer l'air de tous les côtés.

De mon temps on s'y éclairait avec des chandelles de huit à la livre ou de douze à la livre, suivant qu'on aimait l'économie ou le luxe. Quelques familles distinguées avaient des quinquets. Les quinquets ou les chandelles n'éclairant qu'un espace restreint, les profondeurs de la pièce étaient plongées dans l'obscurité.

Je n'ose vous dire tout ce qui manquait à ces appartements pour les usages les plus ordinaires de la vie; mais on y logeait une nombreuse famille pour trois cents francs, et ils ne manquaient pas d'une certaine dignité.

Quelques-uns étaient encore revêtus de belles tapisseries anciennes, un peu mangées des vers, outrageusement coupées et déchiquetées pour faire place à une porte ou à un lit, et qui, toutes méconnues et dédaignées qu'elles étaient, donnaient à l'ensemble un grand caractère. Les flambeaux d'argent, s'il en restait dans la famille, et les vieux meubles conservés depuis trois générations, ne semblaient pas déplacés dans ce milieu. Il me semble, à présent, qu'un Parisien, en y pénétrant, devait se croire vieilli de plusieurs siècles.

Ce qui surtout sentait son Louis XIII, à

Hennebont, c'était l'abîme profond qui séparait la roture et la noblesse.

Cela vous semble curieux d'entendre parler de roture.

Mon Dieu, oui; la roture existait encore aux environs de 1825. Moi qui vous parle, j'ai été roturier ; je m'en étonne quand j'y pense. Ces roturiers avaient fait trembler ces nobles vingt ou trente ans auparavant; et puis, ils avaient été vaincus, en même temps que la France. C'était à leur tour de trembler. Je dois dire qu'ils ne tremblaient pas trop; on voyait à leur air qu'ils préparaient une revanche. En attendant, ils avaient perdu le haut du pavé. Ils étaient redevenus, en fait, sinon en droit, une catégorie inférieure de citoyens. Les nobles allaient à la cour pour y être, selon les besoins, courtisans ou mendiants; ils se mariaient entre eux, et vivaient dans les ruines de leurs châteaux, tenant les roturiers à distance.

Nous avons bien encore en 1890, à Paris, des salons où vous et moi, monsieur, ne serions pas reçus. Si nous y étions reçus, ce ne serait pas sur le pied de l'égalité. On nous montrerait, par des manières hautaines, ou plus probablement par un excès de politesse,

que nous ne sommes que des intrus, qu'on nous tolère dans le salon, mais que nous serions mieux à notre place dans l'antichambre. Une fois dans ce salon nous ne sommes plus que l'homme à talent, ou l'homme aux écus, qu'on recevait aussi aux mêmes conditions, le siècle passé.

Ne vous récriez pas; ces sortes de lieux existent encore dans quelques recoins de Paris et dans quelques villes de province. J'en sais une qui est toute peuplée de nobles nécessiteux, dont le plus riche n'a pas mille écus de rente, et qui se sont tous obérés pour porter le deuil à la mort du comte de Chambord.

Je ne les blâme pas, je ne trouverai jamais la fidélité ridicule. Il n'y a de ridicule que le dédain.

La société d'Hennebont (cela s'appelle par excellence la société) était souverainement ridicule, parce qu'elle était souverainement exclusive, de 1815 à 1830. Elle se composait presque uniquement de douairières et de demoiselles. Il y avait quelques vieux émigrés, devenus pour la plupart impotents. Les fils etaient au régiment, ou suivaient des cours, à Rennes ou à Paris. La famille se cachait à Hennebont pendant ce temps-là, et se

condamnait à des économies cruelles pour subvenir aux frais d'études, sans avoir même conscience de son héroïsme.

Je crois bien que ces familles étaient au nombre de huit ou dix. Il ne suffisait pas d'avoir des prétentions pour être accueilli. On était, dans ce petit coin, plus vétilleux qu'à la cour.

D'abord, il fallait être noble, cela va sans dire, et l'être tout à fait; non pas de vos nobles d'échevinage, de vos anoblis de date récente; mais des nobles à quartiers, qui auraient pu entrer dans les carrosses. On aurait fait une exception pour Charette, parce que la Vendée, c'était un baptême.

En revanche, le marquis le plus authentique et le plus ancien était sûr d'être rejeté, s'il avait trempé le petit bout de son petit doigt dans les affaires de la Révolution, ou dans celles de l'usurpateur.

Deux choses étaient par-dessus tout abominables : avoir acheté des biens nationaux, avoir pactisé avec les prêtres constitutionnels, qu'on appelait les jureurs ; il eut mieux valu être athée.

On se donnait quelque plaisir, surtout à cause des enfants. On avait un abonnement

collectif à la *Gazette de France*, qu'on se passait de main en main.

Madame de Boypréaménil, qui était Lorgeril en son nom, et qui avait été élevée au Sacré-Cœur, était excellente musicienne. La société se cotisa pour louer un piano, qui fut placé dans son salon. Elle, de son côté, donna des leçons gratuites à ces demoiselles.

On se réunissait à peu près tous les soirs chez chaque membre de la société alternativement. Il fallait beaucoup de bois pour chauffer une pièce, mais le bois ne coûtait rien. Si la maîtresse de la maison ne pouvait supporter cette dépense insignifiante, elle déclarait que sa cheminée fumait d'une façon déplorable, ce qui, d'ailleurs, était toujours vrai, et elle offrait des chaufferettes à ses invitées. On servait de l'eau sucrée avec de la cassonade, mais de la cassonade très blanche ; ou du cidre, *à la bretonne*, mais du cidre de Saint-Caradec, qui est le Clos-Vougeot du cidre breton.

Et que faisait-on au milieu de tout ce luxe? On causait, on chantait des romances du bon temps ; madame de Boypréaménil jouait une sonate ; on faisait une partie de trictrac, ou un loto pour les fillettes.

Deux ou trois fois dans l'année, la société

donnait un bal. On faisait des folies, ce jour-là, en toilettes et en préparatifs de toutes sortes. On choisissait ordinairement les vacances, pour avoir les jeunes gens. Il était rare qu'il y en eût assez. On aurait eu sous la main des jeunes gens fort bien élevés, fort agréables, un peu plus riches que messieurs les nobles, qui n'auraient pas mieux demandé que de danser avec ces jolies filles et d'être reçus dans ces mystérieux salons auxquels ils attachaient eux-mêmes des idées de grandeur. Mais y pensez-vous, monsieur ? Se commettre avec ces gens-là ! Nous nous amusons entre nous, et n'avons pas besoin de ces intrus. Il ne faut pas accoutumer les roturiers à se méconnaître. Les idées révolutionnaires n'ont fait que trop de progrès !

Quand on n'avait pas assez de cavaliers pour la valse ou le quadrille, quelques demoiselles nouaient un mouchoir autour de leur bras, et se trouvaient en un moment transformées en hommes. C'était une sorte de déguisement qui, disait-on, ne nuisait pas à la gaieté. Tout au contraire. Les demoiselles s'amusaient de ces plaisanteries ; non les garçons, qui trouvaient ces réunions un peu froides.

Ils n'étaient pas aussi réservés que leurs parents. Nous n'allions pas chez eux, mais ils vivaient chez nous et avec nous autant qu'ils le pouvaient. Il ne venait à l'idée de personne d'user envers eux de représailles.

Quelques roturiers acceptaient ces distinctions, les trouvaient justes. Les autres les mettaient sur le compte des douairières, et regardaient les jeunes gens comme des victimes plutôt que comme des complices. Les dames elles-mêmes, je dis les dames du grand monde, étaient aimables et polies en tout ce qui n'avait pas trait à la société. En dehors de leurs salons, elles étaient les premières à saluer les bourgeoises avec affabilité. Elles prenaient intérêt à elles. Comme toutes ces femmes étaient bienfaisantes, elles se rencontraient dans les assemblées de charité, sans aucune distinction d'origine.

Le curé les employait indistinctement, selon leur zèle et leurs aptitudes, ce qui ne l'empêchait pas personnellement d'être assidu dans les salons de la noblesse.

De temps en temps, une famille noble était conviée en France, c'est-à-dire au delà de Rennes, chez des parents riches. Ils étaient tous ou presque tous bien apparentés, et ils

comptaient sur la branche plus favorisée pour placer un garçon, ou pour trouver un bon parti à une fille. Les garçons trouvaient une place assez aisément.

Vous ne pouvez pas vous imaginer, vous autres qui êtes jeunes, ce que c'était, dans ce temps-là, que d'être bien né. Avoir un beau nom ! Les femmes en rêvaient. Il valait cent fois mieux, pour obtenir une héritière, avoir un beau nom, qu'avoir du génie. Les filles pauvres étaient plus difficiles à placer. On y parvenait pourtant de loin en loin, parce que la jeune fille pauvre apportait ses grandes alliances, le crédit de ses proches.

On se réjouissait à Hennebont quand un de ces grands mariages arrivait; d'abord, cela va sans dire, dans le clan de la noblesse ; c'étaient de bonnes âmes, qui se réjouissaient, sans envie et sans arrière-pensée, du bonheur de leurs amies; et même dans le clan dédaigné de la bourgeoisie.

On se faisait une fête d'avoir une marquise sortie de chez nous.

— Je l'ai connue tout enfant!

On en faisait le soir, ou à la promenade, des récits bienveillants.

Permettez-moi en passant de vous dire que

les hommes sont en général assez bons. Ils manquent souvent de courage, très souvent de désintéressement; mais ils font bien rarement le mal pour le mal, et même ils aiment mieux, presque tous, faire le bien, pourvu que ce ne soit pas à leurs dépens.

Ce petit monde d'Hennebont était particulièrement pacifique; on s'y estimait et on s'y aimait. Je n'étais, moi, qu'un enfant; mais je me souviens que j'aimais tout le monde.

Si, au collège de Lorient et, plus tard, au collège de Vannes, on avait attaqué quelqu'un « de chez moi », quand même c'eût été une comtesse dont j'étais sûr de ne jamais passer la porte, je l'aurais défendue à l'égal de ma mère ou de ma sœur. Oui, voilà comment nous étions à Hennebont en 1828.

Il y avait, dans la Grand'Rue, un coin qui avait son cachet particulier. Ce que c'est que de nous ! Tant de séparations et de distinctions dans un si petit monde!

La Grand'Rue va depuis le quai jusqu'à l'hôpital, c'est-à-dire qu'elle traverse entièrement la ville neuve. Elle épouse d'abord la promenade dont j'ai parlé, jusqu'à la rue des Capucins. A partir de la rue des Capucins (où il n'y a pas d'autre maison que la caserne de

gendarmerie et le porche de l'ancien couvent), elle est bordée de maisons des deux côtés jusqu'à la place de l'Église. Elle épouse la place de l'Église, et se retrouve de l'autre côté de la



place, où elle va de l'église à l'hôpital.

Le coin dont j'ai à vous parler est situé entre la rue des Capucins et la place de l'Église, et je vous conduis particulièrement du côté droit de la rue en allant vers la place.

Toutes les maisons qui se trouvent là donnent d'un côté sur la rue, et de l'autre sur des jardins.

Chaque maison a le sien : non pas un jardinet, mais un jardin véritable, avec des fleurs, des légumes, et quelques arbres à fruit. De toutes les fenêtres de ce quartier privilégié, on a vue sur les jardins, et toutes les personnes qui s'y promènent, envoient et reçoivent des saluts de tous les côtés :

— Vous êtes fraîche comme vos roses.

C'est le style du temps. On en était encore aux bergerades.

Les conversations s'échangeaient d'une fenêtre à l'autre, avec beaucoup de galanterie et de bonne humeur.

Comme la rue allait en tournant, l'ensemble des jardins avait une forme ovale qui les faisait ressembler à une grande corbeille tout embaumée et fleurie. Ils n'étaient pas, je vous prie de le croire, séparés par des murailles.

Nous n'avons pas, en Bretagne, de clôtures en pierre ; des haies, tout simplement ; et même, ici, il n'y en avait pas. Les jardins étaient séparés par quelque bordure de groseilliers, ou quelque plate-bande de haricots montants ou de roses trémières.

On avait mis autrefois des barrières dans les allées pour tracer les limites ; mais elles étaient tombées avec le temps, et on n'avait pas pris la peine de les remplacer. Au fond, tous les jardins ne faisaient qu'un jardin pour la promenade. On ne se souvenait de son chez-soi que pour les récoltes.

Vous voyez d'ici la conséquence : c'est que, si nous étions séparés ailleurs, nous étions là en famille.

C'était comme un salon en plein air, où tous les voisins se rendaient visite. Ma mère, par exemple, était beaucoup trop fière pour se présenter chez la comtesse de Kervigan, où elle n'était pas sûre d'être bien reçue ; mais elle allait très bien lui faire visite dans son jardin ; elles se montraient leurs fleurs réciproquement ; elles les échangeaient ; elles passaient des heures assises sur un banc, sous un berceau, à parler de M. le curé et des pauvres malades de la paroisse ; en un mot, c'était une

paire d'amies, avec cette nuance que la comtesse se croyait de bonne foi d'une race supérieure, et que ma mère, qui était aussi bonne que sensée, avait soin de n'en pas dire son sentiment.

Il était résulté de cette alliance entre les deux mères, que j'étais devenu l'ami du comte de Kervigan.

L'ami! voyez-vous cela? J'étais un gamin de quatorze ans, et lui un jeune homme de vingt et un ans.

Mais Nély (Cornély) était si bon! et si seul dans ce jardin! Car il ne faut pas compter

Barfort qui était une bête, et Porhoët, qui était presque aussi jeune que moi. De mon côté, j'étais un enfant précoce.

Je vous le dis sans aucune vanité, car cette précocité a été un des grands malheurs de ma vie. Platon a beau déclarer que le commencement est une divinité bienfaisante, et que, quand on l'a eue pour soi, on peut compter sur une suite de jours heureux; je pense, au contraire, qu'il vaut mieux sentir les difficultés au début, et arriver par degré à vaincre le sort.

Enfin, Nély me reçut d'abord comme un petit frère, et ne tarda pas à me traiter en ami et en confident.

Je devins du même coup, par la force des choses, l'ami et le confident de Suzette.

Il ne faut pas croire que nous fussions, Nély et moi, des hôtes permanents du jardin. Nous n'y étions que des oiseaux de passage. Nous arrivions tous les deux à la fin de juillet, pour repartir au milieu d'octobre.

Il venait de Rennes, où il faisait son droit, et moi de Vannes, où j'étais élève au collège. Il voyageait comme un grand seigneur, sur l'impériale de la diligence; pour moi, comme il n'y avait que neuf lieues, je les faisais à pied avec des camarades.

Je ne saurais vous décrire l'ivresse où j'étais à partir de mon départ. D'abord, j'avais fait la veille rafle de tous les prix, sans aucune exception, ce qui contribuait un peu à mon contentement; mais cela n'était rien : ce qui me remplissait de joie, c'était la pensée de me retrouver avec ma mère, de revoir cette chère maison, ce beau jardin, ces camarades que j'adorais ce jour-là, mon frère aîné, qui était à Lorient, mais qui venait nous voir tous les dimanches, et mon ami Nély, qui était aussi mon frère.

Je me demandais tout le temps de la route s'il était bien possible que je fusse arrivé à cet heureux jour; je ne trouvais dans toutes les pensées qui me venaient que des sujets d'allégresse.

La vie que je menais à Vannes était dure; je veux en dire un mot, puisque l'occasion s'en présente; et si je ne le disais pas, comment comprendrait-on l'enchantement où j'allais être dans notre bienheureux jardin?

Ma famille ne pouvant plus rien faire pour moi, j'avais résolu de continuer mes études à mes frais. C'est une idée qui ne pouvait venir qu'à Vannes.

C'était un collège composé de jeunes élèves

et de vieux écoliers, où les vieux écoliers servaient presque tous de répétiteurs aux plus jeunes, et vivaient du maigre salaire qu'ils retiraient de cette besogne.

J'eus quelque peine à me faire accepter pour un vieil écolier, moi qui n'avais que quatorze ans, et pour un pauvre diable ayant besoin de gagner cinq francs, parce que j'avais les façons et toute l'apparence d'un fils de famille.

Bien m'en prit d'être une manière d'enfant prodige. Je remportais si lestement tous les premiers prix qu'on crut que je serais un professeur incomparable. J'avais sept ou huit élèves, qui me payaient chacun cinq francs par mois, et à qui j'enseignais l'orthographe et les conjugaisons. Je payais avec cela ma pension à madame Normand, qui tenait la Psallette de la cathédrale.

Je vois encore notre petite table, dans la petite salle à manger à côté de la cuisine. Madame Normand présidait; j'étais à côté d'elle, comme l'hôte distingué de la maison; puis venaient à droite et à gauche les six enfants de chœur.

Leur précepteur, l'abbé Gaudin, était en face de madame Normand. Il est à présent chanoine, vicaire général, décoré de la Légion

d'honneur. Il doit avoir quatre-vingt-quatre ou quatre-vingt-cinq ans. Il demeure à l'évêché, et me fait donner de ses nouvelles par son évêque, avec lequel j'ai l'honneur et le plaisir de correspondre.

Je sortais le matin à cinq heures dans la nuit noire pour aller donner mes leçons, et je parcourais les rues tortueuses, couvertes de neige et de verglas, en portant une petite lanterne, car les réverbères étaient rares et commençaient à s'éteindre.

A six heures du soir, je recommençais ma tournée. Je changeais de rôle de huit heures à six, et je devenais élève à mon tour. Ce qu'il y avait de plus pénible dans mon affaire, c'était le froid, que le vent et le voisinage de la mer rendaient très intense. J'aurais pu m'acheter une bonne capote; mais que voulez-vous? J'étais un enfant, en dépit du sort qui me transformait en maître d'école, et j'avais acheté une lévite, pour faire le faraud le dimanche. J'ai été plus pauvre que cela à Paris dix ans après, et j'en suis encore à me demander si je dois me plaindre ou me féliciter de ces rudes commencements.

J'ai de fortes raisons de croire que Nély ne menait pas à Rennes une existence plus brillante que la mienne.

On disait à Hennebont que sa mère vivait d'une chétive pension que la duchesse de Berry lui faisait sur sa cassette. Mais il avait des parents très haut placés, et, avec son nom et ses protections, il ne pouvait manquer de s'ouvrir une belle carrière.

C'était le sujet de toutes les conversations l'hiver, dans les salons de la noblesse ; car il était le favori et l'orgueil de toutes ces vieilles femmes. Les jeunes filles l'admiraient, et ne se laissaient pas aller à l'aimer, parce qu'il était le promis de Suzette.

Elles se disaient dans leurs bons petits cœurs : « Que cette Suzette est heureuse ! » mais elles ne l'enviaient pas. Elles l'aimaient toutes à qui mieux mieux. Elle était si bonne ! si secourable à toutes les douleurs ! C'était vraiment un ange; toute la ville d'Hennebont était d'accord sur ce point. Nély et Suzette étaient comme les enfants de la ville. Quand ils allaient à la messe le dimanche en se donnant le bras, suivis par les deux heureuses mères, on s'arrêtait pour les saluer, pour leur parler, car ils étaient familiers avec tout le monde, sans que personne songeât à s'écarter du respect qui leur était dû. Plus d'une mère se disait : « Quand Nély sera préfet. » On l'appelait toujours Nély.

Je pense qu'on disait M. de Kervigan dans « les salons ».

Ce que je ne m'explique pas, même aujourd'hui, c'est la correction, même l'élégance de sa toilette. L'élégance native de sa personne y était pour quelque chose.

Comment s'étaient-ils connus ? Vous le devinez sans peine. Ils s'étaient connus dans le jardin, quand ils n'étaient que des enfants, et ce temps-là n'était pas encore bien lointain pour Suzette.

Il faut dire que nous formions, dans ce jardin, une sorte de république où nous étions tous égaux ; et pourtant les nobles avaient entre eux une double camaraderie, parce qu'ils se voyaient ailleurs qu'au jardin. Je souffrais au fond du cœur de cet état de choses, étant un peu hautain de ma nature, non pas orgueilleux, oh ! pas le moins du monde, mais furieusement égalitaire toute ma vie, et ne reconnaissant d'autre hiérarchie que celle du talent. Je frayais fort peu avec nos comtesses et nos marquises, qui se croyaient d'un monde supérieur ; mais le moyen de ne pas être de plain-pied avec Suzette et Nély, qui se donnaient si cordialement, si complètement ! C'étaient, en vérité, deux natures charmantes.

Je ne vous ai pas décrit Suzette; sachez-m'en gré, car j'en suis bien tenté en ce moment, et je la décrirais, si je n'avais peur de paraître écrire un roman. Oui, je me donnerais la joie de la revoir par la pensée telle qu'elle était à seize ans.

Sans la décrire, laissez-moi dire qu'elle était pour moi, et qu'elle est restée la beauté idéale. Les belles femmes que j'ai admirées depuis n'étaient belles que parce qu'elles ressemblaient à Suzette.

Ils s'étaient connus et ils s'étaient aimés; voilà toute l'histoire de leurs amours. Aimés d'abord comme frère et sœur, puis comme amants et comme fiancés.

Ils se convenaient si bien qu'ils n'eurent jamais besoin de faire, comme on dit, une déclaration.

— Que te déclarerais-je, ma Suzette? Que je t'aime plus que la lumière de mes yeux? Il y a longtemps que tu le sais, sans que je l'aie jamais dit. Et je suis sûr de toi, comme tu es sûre de moi, et il en sera de même, avec la bénédiction de Dieu, tant que nous vivrons.

Mais je me perds dans mes bergeries, et je ne vous ai pas dit un mot de l'intérieur. Était-elle comtesse? N'en doutez pas. Marquise

plutôt. Et noble? A trente-six quartiers. Si elle avait été de petite ou de moyenne noblesse, il y aurait eu un nuage dans leur ciel, ce qui n'était pas du tout possible. Et pauvre? Sans doute! de la plus indiscutable pauvreté.

Sa mère avait pourtant un petit bien, mais dont le revenu n'allait pas plus haut que la pension de madame de Kervigan. Ainsi toutes les convenances étaient réunies, très beaux, très aimables, très nobles, très pauvres; tous les superlatifs.

Que les enfants voulussent se marier dans la situation où ils étaient, c'est l'histoire de tous les amoureux. L'amant dit : « Je travaillerai! » et l'amante : « Il travaillera! » Avec ce mot-là, ils croient tout aplani.

Il n'en était pas de même des deux mères. Elles savaient qu'on ne peut vivre de rien, et qu'il faut acheter le droit de travailler par un long apprentissage.

Mais on était accoutumé, dans la noblesse d'Hennebont, à compter sur la protection comme ailleurs on compte sur le bon Dieu; et il faut dire que la protection faisait rarement défaut à ces pauvres honnêtes gens.

On était puissant, à cette époque, dans les grandes familles; on ne s'y soutenait pas de

sa bourse, parce que les pertes de l'émigration et la vente des biens nationaux étaient loin d'être réparées, mais on s'y soutenait de son crédit, en partie par amitié, en partie par application du grand principe de solidarité qui unissait ceux qui portaient le même nom.

Bref, on ne mettait pas en doute que Nély, avec son nom, ses protections et ses talents, n'obtînt une belle place aussitôt qu'il serait en âge d'être placé. La place d'abord, le mariage ensuite.

Nély et Suzette étaient trop raisonnables pour faire des objections, et trop certains de réussir pour s'inquiéter à ce sujet.

Il y avait un certain baron, qui était d'une branche cadette, mais qui s'était fait bombarder député, qui était un membre important de l'extrême droite et un familier du prince de Polignac.

Un certain duc, qui était le parrain de Nély, et son oncle paternel, l'avait mis en rapport avec ce certain baron, et les avait réunis tous deux dans son château aussi délabré que magnifique. On y avait délibéré sur la carrière à suivre. Le duc voulait la cour, et le baron la diplomatie.

Nély, qui ne voulait pas vivre aux dépens de

ses oncles, et qui, d'ailleurs, n'en voyait pas clairement la possibilité, préférait l'administration.

Cela n'alla pas tout seul.

Le duc se demandait si un Kervigan pouvait être sous-préfet ou maître des requêtes. On lui répondit par un Dubotderu, par un La Châtaigneraye, par un Dangar-Kerviler, et peut-être aussi la grande raison de Sans-Dot agissant, il se laissa persuader.

Le baron fit venir Nély à Paris, il lui fit présent d'une petite somme pour le mettre à flot, il le présenta au roi, qui se souvint affectueusement de son père pour l'avoir connu dans l'émigration, et au prince de Polignac qui fut charmant. M. de Peyronnet prit en gré ce jeune homme instruit, aimable et modeste. Il le décora du titre honoraire de maître des requêtes, et le nomma d'emblée sous-préfet de Boulogne.

Vous ne vous faites pas une grande idée de la dignité de sous-préfet; mais un sous-préfet sous la restauration était un autre personnage que nos sous-préfets d'à présent.

Il y en avait de deux sortes : de vieux sous-préfets plébéiens, rompus aux affaires, qu'on mettait dans les postes difficiles, et qui rem-

plissaient d'autant mieux leurs fonctions qu'il leur était interdit de rien espérer au delà, et les jeunes membres de la noblesse, qui traversaient cette première étape pour embler une préfecture ou une place de conseiller d'État.

Le baron fit valoir la situation de madame de Kervigan et les services de son mari pour obtenir au fils une pension assez ronde, qui devait assurer la vie du jeune ménage, et il se trouva que Suzette de Beaumanoir de Landivisiau, en épousant M. le comte Cornély de Kervigan, maître des requêtes au conseil d'État et sous-préfet de Boulogne, faisait, aux yeux du monde, un beau mariage. Je ne vous dis pas, car vous le devinez sans peine, qu'elle était à ses propres yeux la plus heureuse femme du monde.

Nély ne fit que paraître à Boulogne pour prendre possession de sa sous-préfecture et faire connaissance avec son secrétaire qui était, comme de raison, un fonctionnaire blanchi sous le harnois. Il se convainquit que sa tâche consisterait à ne rien faire, et à donner le bon exemple aux populations. Il passa de là à Arras, pour saluer le préfet, qui l'installa officiellement et se déclara fort honoré d'avoir

un collaborateur si bien apparenté et si bien titré.

Monseigneur l'évêque fut on ne peut plus gracieux. Le général avait connu le comte de Kervigan à l'armée de Condé. Quel bonheur de tomber sur un général bien pensant !

Tout marchait à souhait dans le département du Pas-de-Calais. Les fonctionnaires y étaient irréprochables, les femmes y étaient belles, les hommes bienveillants. Boulogne était la plus belle ville du département, moins grande qu'Arras, mais plus jolie; l'hôtel de la sous-préfecture était un bijou. La nation française était heureuse, la famille royale paternelle, le roi était un chevalier, et le prince de Polignac était digne de lui. Qu'était-ce que la vie? Une belle fête, une longue joie. Suzette régnerait sur tous les cœurs; elle enchanterait celui de son mari; et quand on serait à Paris, à la cour !...

C'est dans cet état d'esprit qu'il arriva à Hennebont au mois de juin 1830. Le jardin était tout en fleurs et répandait une odeur délicieuse. Les jeunes filles avaient orné toutes les fenêtres avec des fleurs nouvelles pour célébrer la fête de leur bien-aimée. On les laissait seuls quand ils descendaient au jardin, se

contentant de leur envoyer du haut de toutes les fenêtres des baisers et quelquefois des bouquets qu'on avait baisés auparavant. Ces deux jeunes êtres également beaux, également enivrés, marchaient dans la vie comme dans un rêve heureux, où tout était joie et enchantement.

On travaillait chez les deux mères à la fameuse corbeille, qui devait être un chef-d'œuvre, s'il suffisait pour cela d'être faite par des doigts de fées.

Que de fois les chères travailleuses s'arrêtaient pour se regarder, se sourire, s'embrasser, ou essuyer furtivement une larme. Larmes de joie, heureuses larmes! Les deux mères ne voulurent pas quitter Hennebont; mais elles passeraient chacune un mois à Boulogne; et le jeune ménage aussi viendrait passer un mois au jardin; le mois de Marie, pour que les lilas soient en fleurs et que Suzette figure chaque soir dans la procession avant l'*Angelus*, au milieu de ses anciennes compagnes, autour de la blanche bannière.

J'étais pendant ce temps-là fort affairé au collège de Vannes, à finir ma rhétorique. Les compositions des prix commençaient de bonne heure, parce qu'il y en avait seulement une

par semaine. Je me souviens qu'elles étaient au nombre de sept, et que je remportai les sept premiers prix.

Nous avions, dans mon bon vieux collège, un usage qui devait être général dans les collèges du XVIIIe siècle. Nous passions de rhétorique en philosophie, non pas après les vacances, mais huit jours avant les vacances.

Nous étions, sachez-le bien, de ce siècle-là. Nos professeurs étaient les maîtres mêmes de 1788 et 1790, qui avaient repris leurs chaires « après les troubles ».

M. Géhanno, notre principal, était tout jeune professeur en 1790, et sur le point de prendre les ordres. La Révolution l'empêcha de se faire prêtre. On disait qu'il avait un peu guerroyé, mais était-ce dans l'armée régulière ou parmi les chouans, nous n'étions pas fixés sur ce point. Nous avions même des doutes sur cet accès de bravoure, qui ne s'accordait pas avec sa mine effarouchée et ses airs de vieil enfant de chœur. Il se retrouva professeur en 1802, quand le collège se rouvrit, et il était principal en 1830. Nous lui devions d'être en 1830 exactement ce qu'étaient nos prédécesseurs en 1790, et c'est ce qui me fait dire quelquefois que j'ai fait mes études au

XVIIIe siècle. Lui-même n'avait pas changé, car sa culotte courte, ses bas de laine noire, ses souliers à larges boucles d'argent, et sa redingote tabac d'Espagne appartenaient visiblement au siècle passé. Il était tout petit, avec une bonne figure ronde et rose, sans aucune trace de barbe, des cheveux blancs comme la neige, et une gaieté inaltérable. Ses plaisanteries, toujours les mêmes, lui venaient de ses professeurs, et remontaient certainement au temps de Louis XIII.

Chez nous la philosophie s'appelait la logique, et s'enseignait au moyen des *Cahiers de Lyon*, gros manuscrits que les élèves se transmettaient d'année en année, et que le collège faisait recopier quand ils étaient maculés par l'usage. Ils étaient en latin, et on ne parlait que latin pendant la dernière année d'études.

Je veux dire qu'on parlait latin l'après-midi, car le matin, on nous faisait, en français, des cours de sciences que M. Géhanno avait été obligé de subir.

Huit jours avant la fin de l'année, le professeur de rhétorique (qui était M. Géhanno en personne ; pauvre homme ! il avait enseigné les catachrèses et l'exorde par insinuation

pendant quarante ans !) disparaissait entièrement de la classe et laissait sa chaire au régent de logique, qui était le pesant et bienveillant abbé Flohy.

On disait adieu au discours latin, au discours français et au français lui-même, et si on avait une question à faire au professeur, il fallait lui en demander l'autorisation. *Liceat loqui, domine reverendissime? — Do veniam.* Notre latin n'était pas de premier ordre. L'abbé nous faisait connaître certaines règles générales, certaines définitions qu'on jugeait indispensables pour nous ouvrir l'esprit, et nous accoutumer pendant les vacances au rôle de philosophes qui nous attendait l'année suivante.

Je n'ai retenu de tout ce bagage que la définition de l'idée, et j'aime à la citer parce qu'elle me rappelle mes anciens lares. Cela se passait en dialogues :

— *Quæro a te, domine, quid sit idæa ?*

— *Idæa est repræsentatio mera objecti realiter circa mentem præsentis.*

— Je vous demande, monsieur, ce que c'est que l'idée.

— L'idée est la représentation pure d'un objet présent en réalité aux alentours de l'esprit.

C'est, munis de cette définition de l'idéé, que nous partions pour les vacances avec une grande opinion de nous-mêmes, et d'une science qui commençait par d'aussi beaux aphorismes.

J'avais beau être préoccupé de mes affaires, je pensais tout autant à celles de Nély. Il m'avait tenu au courant de tout. Suzette elle-même m'avait fait la faveur de m'écrire un charmant billet, « comme au frère de Nély », disait-elle.

Les pieds me démangeaient pour m'en aller à Hennebont, et j'écoutais d'une oreille distraite les savantes explications de M. Flohy sur le *realiter præsentis*, qui était un coup de massue pour les nominalistes, et le *circa mentem* qui tombait aussi lourdement sur « la secte nouvelle de l'Anglais Locke ».

Mon départ eut lieu plus tôt que je ne l'espérais.

Nous étions à la messe du dimanche, le 31 juillet, dans notre belle chapelle, et on voyait déjà les préparatifs de la distribution des prix qui devait y avoir lieu le jeudi suivant, quand, après l'*ite, missa est*, M. Géhanno quitta la chaise qu'il occupait dans le chœur, et vint s'agenouiller sur les marches de l'autel

à la place du célébrant. La chaise de M. Géhanno! une chaise phénoménale, avec deux sièges de paille, dont l'un, celui où on s'asseyait, se relevait comme une stalle de chœur pour qu'on pût user de l'autre, celui où on s'agenouillait.

Quand M. Géhanno, le 31 juillet 1830, quitta cette chaise curule, nous remarquâmes à l'instant qu'il portait un petit manteau noir, pareil à celui des notaires, et qu'il n'arborait que trois fois par an : au mois de janvier, quand il allait saluer l'évêque et le préfet, à la venue de l'inspecteur d'académie, qui était en même temps conseiller à la cour royale, et le jour de la distribution des prix.

Nous savions dès la veille qu'il était venu de Paris des nouvelles terribles.

On disait que la révolution était déchaînée, et qu'on s'égorgeait dans les rues.

M. Géhanno commença par réciter à haute voix le *Sub tuum præsidium*, auquel nous répondîmes en chœur ; puis, s'avançant contre la balustrade, il nous annonça que les troubles allaient recommencer après quinze années de paix bienheureuse, et que le collège ne pouvant célébrer une fête en ce triste moment, on allait nous distribuer les prix sans solen-

nité. Au même moment, on apportait les livres sur deux tables qui furent placées dans le chœur, et l'abbé Ropert commença, sans autre cérémonie, la lecture du *palmarès*.

Je n'attendis pas le lendemain.

Je partis à six heures du soir pour faire mes neuf lieues à la fraîcheur de la nuit. Il faisait ce soir-là un beau clair de lune. Nous vîmes, en passant sur le pont d'Auray, la lune se refléter sur la mer comme sur un lac paisible. Les vieilles murailles du château, contemporaines de Du Guesclin, jetaient à côté leur ombre gigantesque.

Nous étions bien soixante en partant de Vannes; mais la troupe s'éclaircissait à chaque village que nous traversions, et nous n'étions plus que six en arrivant à Hennebont. Moi seul je m'y arrêtais, mes camarades allaient jusqu'à Larmor et Caudan.

On chanta à tue-tête tout le long du chemin, selon la coutume; mais moi, je ne chantais jamais, et j'avais ce jour-là le cœur ému par des pensées tumultueuses et diverses.

On parlait d'une révolution; j'avais seize ans; je ne pouvais rester neutre. Mon parti était bien pris : si c'était 93, j'étais contre; si c'était 89, je l'acceptais avec enthousiasme.

J'étais, depuis mon enfance, libéral et quelque chose de plus. Si je ne prononçais pas le nom de la république, c'est parce que ma mère, dont tous les parents avaient été guillotinés, ne pouvait l'entendre sans horreur.

Je me reprochais de ne pas penser uniquement à Nély et à Suzette; mais quand je pensais à eux, ce n'était pas sans trembler. Il y avait là un inconnu que je ne pouvais pas, que je ne voulais pas deviner. « Attendons ce que dira Nély, » me disais-je. Je confirmai ce jour-là ma réputation de marcheur intrépide. J'étais toujours en avant de la troupe. Nous mîmes, grâce à moi, une heure de moins que d'habitude à faire la route.

Ma mère m'attendait en grande anxiété; elle croyait que tout était à feu et à sang dans la ville de Vannes; cette anticipation de la distribution des prix l'avait remplie de frayeur.

Mon père était un bleu, connu pour tel, quoiqu'il se tînt à l'écart depuis le dérangement de sa fortune. Il était à la force de l'âge en 1789 et avait été mêlé à toutes les scènes locales de la Révolution. Il était, depuis la veille, le plus grand homme de la petite ville. Je fus obligé d'aller le chercher au club, qu'il présidait. Ce mot de club avait ajouté aux

alarmes de ma mère, et je me souviens que moi-même je ne l'entendis pas sans émotion.

Je trouvai mon père dans une salle de la mairie, entouré de trois ou quatre bons pères de famille qui se communiquaient gravement leurs nouvelles et leurs impressions. Je vis bien vite qu'ils n'étaient au courant de rien, dans leur fameux club. Je demandai à mon père la permission d'aller à Lorient, en lui promettant d'être de retour pour le dîner. Nély s'y trouvait, et je comptais sur lui plus que sur tout autre pour me mettre au courant des événements.

Je ne le vis pas, cependant. Il était chez l'amiral Molini, qui avait rassemblé chez lui toutes les personnes notables, et s'occupait exclusivement de maintenir l'ordre.

« Aucun de nous, disait-il dans une proclamation, ne peut exercer d'influence sur les événements qui se passent à Paris. Notre devoir est de rassurer la population et d'attendre. »

Grâce à lui et à ses auxiliaires, tout resta tranquille, l'armée, les ouvriers de l'arsenal et les habitants de la ville. Mais il était aisé de sentir sous ce calme le bouillonnement de la

population qui se portait toute du côté de la révolution.

Lorient était une ville libérale isolée dans un département absolument et ardemment légitimiste. Je me rendis chez le principal du collège, M. Dufilhol. Il me dit que la révolution serait libérale, qu'elle serait modérée, que le duc d'Orléans avait accepté de la diriger.

— Avec lui, disait-il, il y a tout à espérer et rien à craindre.

Je revins à Hennebont suivant ma promesse, et je me constituai dès ce moment le lieutenant de mon père. Il n'était question de rien moins que de l'élever à la mairie ; mais il refusa énergiquement toutes les dignités, et se borna à prêcher la paix pendant deux ou trois jours. Au bout de ce temps, une municipalité régulière fut constituée, et nous pûmes rentrer chez nous après avoir gagné quelque honneur avec peu de risques et peu de fatigue.

Nély était revenu de Lorient. Je ne le trouvai pas le soir, et je lui donnai rendez-vous le lendemain dans un coin du jardin pour lequel nous avions un goût particulier, et où on nous laissait causer en liberté.

Je passai la nuit à me demander quel accueil

il me ferait. Il était noble, allié aux plus grandes familles du royaume, attaché par la reconnaissance et le devoir au gouvernement déchu. Et lui-même, me disais-je, que va-t-il faire? que va-t-il devenir? Je n'eus pas le courage d'interroger ma mère sur la situation de Suzette.

Je fus exact au rendez-vous dès le point du jour. Nély y était avant moi. Je lus dans ses traits une profonde tristesse. Il fit quelques pas précipitamment, et me serra dans ses bras avec une tendresse passionnée. Au moins, il me reste, me dis-je en moi-même, et ce moment fut délicieux. Mais les préoccupations auxquelles j'étais en proie me reprirent aussitôt.

Nous nous assîmes sur un banc en mauvais état que je vois encore, et nous restâmes là plusieurs minutes la main dans la main, sans ouvrir la bouche.

J'avais tant réfléchi à sa situation, depuis le 31 juillet, que je croyais connaître d'avance les confidences qu'il allait me faire.

Au premier bruit d'une révolution, j'avais pensé qu'il serait révoqué. La chose me paraissait moins certaine depuis que je savais quel était le nouveau ministre de l'intérieur.

Il me paraissait évident que M. de Broglie

cherchera it à conserver ceux des fonctionnaires qui n'avaient pas trop abondé dans le sens du ministère Polignac, et qu'il aimerait particulièrement à retenir et à attirer les jeunes nobles. Mais cette opinion que je m'étais formée de la ligne de conduite du gouvernement me rassurait bien peu, car je savais mon ami incapable de garder son emploi.

S'il n'avait pas été sous-préfet nommé par M. de Peyronnet, il aurait peut-être accepté une fonction des mains du duc de Broglie, car je ne le croyais pas attaché aux doctrines ultra-royalistes, et il était homme à comprendre la nécessité d'une évolution, ne fût-ce que pour enrayer et contenir la révolution.

Mais il avait été nommé, il était installé, il avait prêté serment; il était impossible qu'il consentît à prêter un nouveau serment dans la même quinzaine. Quelle différence, me disais-je, dans des situations qui paraissent semblables aux mal informés! Beaucoup de ces beaux fils de l'aristocratie vont se poser en victimes parce qu'ils renonceront à des places dont ils n'ont que faire, qu'ils avaient prises par ambition ou par vanité; et celui-ci, en donnant sa démission, se réduit, pour longtemps peut-être, à la misère, et ajourne indéfini-

ment un mariage, conclu, arrêté, dont les bans sont publiés, et auquel tout son bonheur est attaché.

Il lui est pénible de me conter ses chagrins, me disais-je encore, pendant que nous étions assis sur notre banc, ou du moins de commencer cette conversation. Il y trouvera quelque soulagement après les premiers mots; mais il faut que je lui sauve cet embarras, que je parle le premier.

Ce n'était pas non plus si facile, de sorte que le silence se prolongea entre nous.

— Je crains bien, mon pauvre cher Nély, lui dis-je enfin, que tout ne soit à recommencer...

Il me serra vivement la main, voulut parler et ne put le faire qu'après deux ou trois minutes. Mais il s'était enfin repris, et je vis, à l'ordre de ses idées, et à l'absence totale de lamentations, qu'il s'était rendu maître de lui-même.

— Tu sais, me dit-il, que cette place m'était nécessaire pour mon mariage, et que ce mariage était toute ma vie. Ma mère est âgée, souffrante ; elle était inquiète de mon avenir; c'est ce qui me poussa, ou plutôt me força à accepter la première occasion qui s'offrait... Oui, ajouta-t-il en me voyant faire un mouve-

ment, tu m'as cru enivré ; je l'étais, parce que Suzette... et ma mère... Enfin, c'était pour moi le ciel ouvert. Mais si j'avais pu patienter encore, ajourner ce grand bonheur, si je n'avais pas craint de perdre ma mère avant d'avoir réussi, j'aurais mieux aimé attendre une nouvelle transformation de la politique. Je ne pouvais approuver les vues de M. de Polignac, m'associer à ses espérances. Je me suis dit que j'étais bien jeune, bien ignoré ; que ma place était bien petite, que tout se bornerait à un peu de représentation, qu'il n'y aurait pas d'élections avant longtemps; bref, j'ai fait une faiblesse en acceptant, mais je t'assure que j'avais des excuses.

Je le rassurai de mon mieux, tout en pensant que s'il avait mieux écouté ses scrupules, et moins pensé à son amour et à sa piété filiale, cela n'en aurait que mieux valu, même pour ses intérêts.

— Je n'ai pas été révoqué et je ne le serai pas, ajouta-t-il, mais cela revient au même, car je donnerai ma démission.

— Non, lui dis-je, ce n'est pas la même chose. Tu auras le mérite de donner ta démission; c'est une manière honorable de débuter dans la vie; tu te sacrifies à ton parti.

— Oui, dit-il, et même à une forme de ce parti qui n'est pas celle que j'approuve. Je suis légitimiste et libéral, et me voilà, grâce à ma démission, classé parmi les ultras. C'est ma faute, je le reconnais. A mes autres chagrins, se joint celui de n'avoir pas la conscience tranquille. Des deux actes politiques que j'ai faits jusqu'ici, le premier est une faiblesse, le second est une équivoque. Je tâcherai de les faire oublier. Mais ce n'est pas de moi qu'il s'agit, c'est de... de Suzette... et de ma mère. Elle est au désespoir, et je crois que tous ces événements, ce bonheur perdu [illegible] voit, la peur que lui fait [illegible] un peu troublé l'esprit. Il faut [illegible]

Je fus très surpris de cette [illegible].

— Y penses-tu ? lui dis-je.

— Oui, je sais, la [illegible] pas, comme elles disent, de notre monde. Mais, mon cher, ce monde-là a bien l'air d'être dissipé comme une bulle de savon qu'il était. Nous sommes en pleine réalité, et ma mère a besoin d'un bon conseil; avec moi, avec Suzette, avec la marquise, elle ne fait que pleurer. Elle t'écoutera, tu la raffermiras.

— Je ne suis qu'un enfant, lui dis-je.

— Tu es plus ferme et plus clairvoyant que

nous tous. Elle le sait, et elle a pour toi autant d'affection que d'estime. Va la voir.

Je le lui promis. Je pensai qu'il était pressé de voir Suzette, mais j'appris qu'ils ne se voyaient plus, qu'ils évitaient avec soin de se rencontrer jusqu'à ce qu'on eût pris les résolutions suprêmes.

Si Nély avait suivi la logique des romans, qui est la logique des belles années, il aurait dit : « Épousons-nous d'abord, et nous chercherons ensuite les moyens de vivre. »

Mais il aimait trop Suzette, et sa mère, ses deux mères, pour réduire tout ce monde à la mendicité par un coup de tête. Il allait travailler, travailler sans relâche ; mais il ne savait encore à quoi ; il hésitait entre plusieurs carrières ; il ne se faisait aucune illusion sur les difficultés presque insurmontables qu'il allait traverser. Il ne pouvait enchaîner Suzette à sa vie avant de savoir s'il pourrait la faire vivre. La mère de Suzette n'y consentirait pas. Il le savait, et comme il pensait toujours aux autres avant de penser à lui, il l'approuvait. Lui-même avait d'abord un devoir filial à remplir. Comment aurait-il songé à prendre femme, quand il n'était pas sûr de pourvoir aux premiers besoins de sa mère

Je me rendis chez la comtesse aussitôt qu'il fut convenable de se présenter. J'aurais voulu être à cent lieues de là ; mais Nély désirait cette entrevue et il avait ma promesse. Je n'avais pas osé l'interroger : je ne m'expliquais pas bien les motifs qui lui avaient fait vouloir cette conversation.

La comtesse n'était pas libérale comme son fils; c'était une ultra dans toute la force du terme. Par conséquent, je n'avais pas de conseil à lui porter, rien que des consolations. Et quel besoin avait-elle de mes consolations? Je pensais comme elle sur la conduite à tenir, quoique par d'autres motifs ; je jugeais que la démission s'imposait. Je me promis de faire une très courte visite, et d'insister seulement sur la fermeté et le courage de son fils.

Elle entra sur-le-champ, dès que la vieille Yvonne m'eut annoncé, et éprouva tant de satisfaction à me voir, que je fus très vivement ému de son accueil. Ma mère ne me montrait pas plus d'amitié et de confiance.

Nous fûmes au cœur de l'affaire après trois minutes de conversation. Son fils voulait démissionner ; elle le savait. Ce serait le coup de la mort pour Suzette... et, peut-être, pour une autre, ajouta-t-elle. Il ne pouvait, il ne devait

songer qu'à son honneur, au nom de son père. Arrivée là de ses explications, il me sembla qu'elle ne parlait plus avec la même clarté.



Je fus quelque temps à comprendre ce qu'elle disait. J'avais tellement compté sur une résolution farouche, que je parvins avec peine à me persuader qu'elle éprouvait de l'hésitation.

Je trouvais une femme à la place de l'héroïne que j'avais rêvée, et la femme me troublait et m'embarrassait.

— Il ne serait pas avec ces affreuses gens, s'il restait, me dit-elle. Les honnêtes gens sont à l'œuvre pour préserver la société, pour empêcher les excès. On assure que le lieutenant général rappellera le roi dès que son retour sera possible. M. le duc de Broglie, qui est allié des Kervigan par son grand-père, et M. Guizot, sont entrés dans le gouvernement; mais que pourront-ils si les honnêtes gens les abandonnent? Pour moi, je m'y perds. Ce que Nély fera sera bien fait. Je ne veux pas lui donner des conseils...

J'étais stupéfait pendant qu'elle parlait ainsi. Nély m'avait-il envoyé là pour apprendre à cette vieille dame les devoirs imposés à un légitimiste austère?

— Que pourront-ils si les honnêtes gens les abandonnent?

Toute la théorie des conversions politiques était dans ces deux mots. C'est la sagesse, me disais-je. Est-ce l'honneur? Ceux qui tournent ne parlent que de l'intérêt général, et ne pensent peut-être qu'à leur intérêt personnel. Le renversement des situations me troubla à tel

point que je dus être absurde et inintelligible.

— J'ai reçu une lettre, me dit-elle.

Cette lettre était la clef de l'affaire. Elle alla la prendre dans son secrétaire, et s'approcha ensuite de la fenêtre pour la lire. Je vis de loin Nély qui se promenait solitairement dans notre coin. Elle le vit aussi. Il nous regardait. Il lui jeta un baiser qu'elle lui rendit avec passion, et ses yeux s'emplirent de larmes.

La lettre était du baron. Elle était fort longue. Elle commençait par des lamentations sur les malheurs de ce bon, de cet excellent roi. Il fallait bien l'avouer : il avait commis une faute; mais à quoi bon parler du passé? Tous les bons Français devaient penser uniquement au salut de la patrie, et on ne pouvait l'attendre que du duc d'Orléans. Le baron se dévouait tout entier à cette grande œuvre, précisément parce qu'il était conservateur et légitimiste. Il entrait au conseil d'État, comme président de section, sous les auspices de M. Guizot. Il n'avait pas oublié son jeune neveu. Non seulement il était conservé dans sa place actuelle, mais le baron était presque sûr de faire transformer son titre d'auditeur en service extraordinaire en une place de maître des requêtes effectif.

« S'il hésitait, madame et chère cousine, ce serait à vous à le raisonner. Je sais bien que les considérations personnelles ne vous y détermineront pas. Vous perdez, par le départ de la duchesse de Berry, votre unique ressource... »

C'était vrai, je n'y avais pas pensé. J'avais cru que mes amis retombaient dans la situation où ils étaient la veille de la nomination, avec cette différence déplorable que les chances d'avenir disparaissaient presque complètement.

Mais pas du tout, j'y voyais clair maintenant; la comtesse et son fils perdaient tout.

Il fallait travailler, travailler sur-le-champ, gagner le pain de demain, celui d'aujourd'hui, même le trimestre en cours ne serait pas payé. Travailler ! à quoi travailler? Il n'était pas question de demander une place. Nély était avocat. On ne pouvait pas savoir s'il était propre à faire ce métier. Il avait du talent, et même un talent de parole. Je le savais. Orateur, oui ; avocat, je n'inclinais pas à le croire. D'abord il n'était pas homme à accepter une cause douteuse, ni à plaider un moyen douteux, ni à se plonger dans une mer de détails et de minuties, ni à se passionner pour une

affaire jusqu'au prononcé du jugement et à l'oublier ensuite.

Mais capable ou non, il fallait attendre, et comment attendre? Le diplôme d'avocat ne donne que le droit de se promener en robe dans les couloirs du palais. Secrétaire d'un avocat? Il n'avait qu'à vouloir. C'était un titre, un moyen d'arriver, de se faire connaître. Ce n'était pas une ressource actuelle.

De toutes façons il fallait vivre deux ou trois ans, nourrir sa mère pendant deux ou trois ans, et je ne pouvais en deviner le moyen. Emprunter de l'argent! Sur quel gage? A qui? Le duc était en route pour Holyrood.

Le baron ne donnerait que sa malédiction à ce cousin, neveu à la mode de Bretagne, dont la conduite le compromettrait. Il se faisait dans ma tête un tel tumulte, que je ne fis plus que balbutier et extravaguer.

Je dis à la comtesse que j'allais causer avec son fils, et je courus vers lui à toutes jambes. J'avais fait, en vérité, une belle ambassade!

Je suis l'ennemi déclaré des proverbes. Il y en a qui ne sont que bêtes; il y en a qui sont meurtriers.

On dit par exemple qu'on ne meurt pas de

faim en pays civilisé. Quand on ramasse un mort de faim dans les rues de Paris, on dit : « C'est de sa faute ».

On se croit sauvé avec cela. C'est peut-être de sa faute en effet ; mais c'est certainement de la vôtre.

Nous sommes tous responsables des désespérés, car il n'y en aurait pas si nous faisions notre devoir.

Je parle de désespérés. C'est moi qui l'étais, et peut-être la comtesse ; car pour lui, il avait pris sa décision, et quand je l'abordai, il me parla avec précision et énergie.

— Je laisse ma mère ici entre les mains de la marquise. Je pars ce soir pour Rennes par la diligence de six heures. Je commencerai par me faire inscrire au barreau. Je verrai nos parents et nos amis ; ils sont, à Rennes, fort peu nombreux. Je les avertirai que je ne veux ni prêt ni aumône ; mais je leur demanderai de me trouver de l'emploi. Il me viendra des affaires avec le temps. Pour commencer, je chercherai des répétitions de droit. Il n'est pas absolument impossible d'en trouver. Il me faut par mois cent cinquante francs. Si je n'arrive pas à les gagner, je ne puis prévoir ce que je ferai. Je ne veux pas y penser. J'aurai deux

petites chambrettes sous les toits dans un faubourg. Nous vendrons tout ce que nous avons, et ce n'est guère, pour passer les deux premiers mois. A la grâce de Dieu ! Sois au bureau de la diligence à six heures pour me voir partir. Si je découvre une bonne veine, tu le sauras.

Ainsi fut fait. Il ne donna plus aucune marque de faiblesse. Je lui avais donné une lettre pour M. Dufilhol, qui venait d'être nommé proviseur à Rennes :

— Je t'écrirai chez lui jusqu'à ce que je sache ton adresse.

J'essayai de voir sa mère le soir; mais Yvonne me dit qu'elle était enfermée avec Suzette, qu'elle ne cessait de sangloter. Je retournai le lendemain; même réponse. Si elle mangeait ? Non. Elle ne faisait que pleurer. Suzette ne la quittait pas, ni la mère de Suzette.

Le surlendemain était un dimanche. Elles vinrent à la messe toutes les trois. Tout le monde s'arrêtait pour les voir passer, et les saluait sans parler.

Je fus reçu dans l'après-midi comme si j'avais été de la famille. Elle croyait que je pouvais avoir des nouvelles. Je lui expliquai que nous n'aurions de lettre que le lendemain,

et qu'il serait trop occupé dans les premiers jours pour écrire souvent.

Il m'écrivit le mardi. Ma lettre en contenait une pour sa mère; avant de la lui porter, j'eus soin de lire ce qu'il m'écrivait. Ce n'était pas rassurant. Il avait fait le tour de ses parents et de ses amis; un ou deux l'avaient chaudement félicité de son attitude, et lui avaient conseillé de partir au plus vite pour Paris. Il n'y avait rien à faire à Rennes; c'était un pays perdu; le barreau était composé de révolutionnaires; on croyait que Méaulle serait nommé bâtonnier; les honnêtes gens de la cour avaient donné leur démission, etc. Ses autres parents avaient chanté une autre gamme. Ils ne comprenaient pas cette démission qui avait fait grand bruit et jetait du discrédit sur toute la famille. En le voyant suivre cette conduite, ils avaient pensé qu'il avait fait un héritage; car de jeter sa mère sur le pavé, ce n'était ni d'un bon fils ni d'un homme sensé.

Ils se disaient désolés de ne pouvoir rien faire pour lui, mais ils agiraient en mauvais parents s'ils lui cachaient la vérité.

« Voilà, disait-il, tout ce que m'ont rapporté les platitudes que j'ai faites hier et avant-hier. Je suis rentré dans mon grenier après avoir

mangé un morceau de pain sec qui m'est resté sur l'estomac; je me suis jeté sur ma paillasse, qui est rembourrée en varech, mais qui a l'avantage inestimable d'être neuve. J'ai vainement appelé le sommeil. Quand je commençais à sommeiller, une voix me criait aussitôt: « Solliciteur éconduit! Solliciteur éconduit! » C'est ainsi qu'il essayait de plaisanter pour m'en faire accroire sur sa situation d'esprit, mais la plaisanterie était si près de la réalité, qu'elle me faisait frémir. Sa lettre finissait ainsi : « Je n'ai trouvé que deux appuis sur lesquels je ne comptais pas : Sarget et Dufilhol; mais ils ne peuvent rien. »

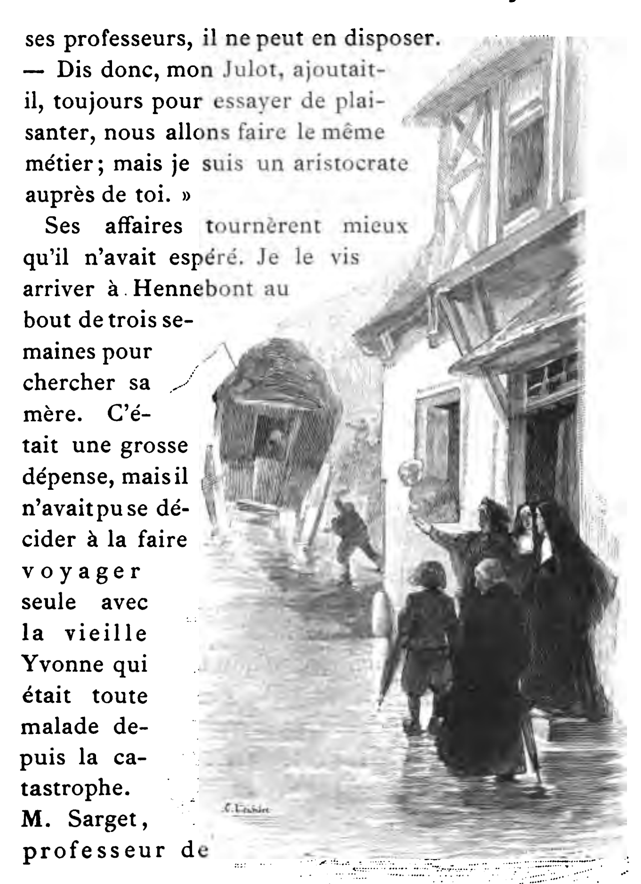
Il m'écrivit deux jours après que Sarget et Dufilhol avaient promis de lui trouver des leçons : Sarget, des leçons de droit; Dufilhol, des leçons de latin.

« Je ne compte pas sur Sarget, malgré sa bonne volonté, car il n'y a pas de leçons de droit à Rennes : ceux qui peuvent payer un répétiteur vont à Paris. Je fais plus de fond sur les promesses de M. Dufilhol, qui a été si bon, si cordial que les larmes me viennent aux yeux en y pensant. Il ne pourra me donner que des leçons de rebut, il m'en a averti : dix francs par mois! Les autres appartiennent à

ses professeurs, il ne peut en disposer.

— Dis donc, mon Julot, ajoutait-il, toujours pour essayer de plaisanter, nous allons faire le même métier ; mais je suis un aristocrate auprès de toi. »

Ses affaires tournèrent mieux qu'il n'avait espéré. Je le vis arriver à Hennebont au bout de trois semaines pour chercher sa mère. C'était une grosse dépense, mais il n'avait pu se décider à la faire voyager seule avec la vieille Yvonne qui était toute malade depuis la catastrophe. M. Sarget, professeur de



droit romain à la Faculté, lui avait déniché le fils du receveur général du Morbihan, un pulmonaire à qui les médecins avaient persuadé que l'air de Rennes lui valait mieux que l'air de Paris. Il lui donnait cent francs par mois. Dufilhol lui avait trouvé cinq élèves à vingt francs. Cela faisait en tout deux cents francs, si je compte bien, et Nély aurait un boni en juillet à cause des examens.

« Nos deux chambres ne sont pas trop mauvaises, me dit-il; elles sont à Saint-Hélier, en bon air. »

Saint-Hélier est un petit bourg, à une demi-lieue de Rennes. Il se condamnait à faire quatre fois par jour ce trajet pour que sa mère fût un peu mieux logée. Ils avaient deux petites chambres, dont l'une servirait pour la comtesse et pour Yvonne. Il n'avait pas songé à congédier Yvonne, qui aurait demandé son pain dès le lendemain, et l'idée d'être congédiée ne lui était pas venue à elle-même. Elle suivit ses maîtres au bout du monde, c'est-à-dire à Saint-Hélier, sans savoir ce qu'ils deviendraient tous les trois. Le départ fut très touchant; le curé avec ses vicaires, toutes les dames de la congrégation, toutes les amies du jardin étaient là. Il n'en manquait qu'une seule.

Nély avait loué les trois places de la rotonde, où l'on ramassait toute la poussière



des roues, mais il fallait penser à la petite bourse, qui s'effondrait à vue d'œil. Sa mère

se jeta sur une portière pour envoyer des baisers à ses amies. Il s'était jeté sur l'autre, regardant de tous ses yeux. Était-il possible qu'elle ne fût pas venue? Il l'aperçut au second détour de la route. Elle était là depuis une heure, pour le voir passer, et n'avait voulu le voir que de loin, pour essayer de lui cacher ses larmes. D'accord avec sa mère, elle avait obstinément refusé de le recevoir.

— Pourquoi l'aurais-je vu, me dit-elle le lendemain? Que lui aurais-je dit? Qu'aurait-il pu me dire? Il lui faut plusieurs années pour se faire un état, et pour songer à prendre femme. Il aura le temps de m'oublier. Dites-lui que je lui rends sa parole, et que je ne reprends pas la mienne, car je l'aimerai toujours.

Cette fille-là me confondait; elle était tout amour et toute raison.

Je n'ai su que plus tard les détails de la vie qu'ils menèrent à Saint-Hélier. Nély, dans ses lettres, me donnait des nouvelles de leur santé et de ses études, et se taisait sur la situation de ses affaires. Je ne la devinais que trop. Yvonne était tombée gravement malade huit jours après son arrivée.

Le premier jour où il lui fut impossible de

se lever, la comtesse de Kervigan monta d'un grade dans la hiérarchie des êtres : elle avait été une femme charmante, une bonne épouse, une mère admirable; elle devint alors quelque chose de sublime, la servante dévouée et infatigable de sa servante.

Nély voulut prendre une femme de ménage ; elle lui montra clair comme le jour qu'il ne pourrait la payer.

Yvonne lui disait :

— Maîtresse, je voudrais être capable de me lever, rien que pour me mettre à genoux devant vous.

Un des grands chagrins de Nély, quand elle mourut, fut de se résigner au convoi des pauvres. Il fit la dépense d'une petite croix de bois au cimetière. Ils la pleurèrent comme une sœur. Il était temps qu'elle mourût, car la comtesse était à bout de forces.

Nély avait eu au barreau deux ou trois succès dans des affaires sans honoraires; les juges l'avaient remarqué, mais les clients ne venaient pas. On ne le trouvait pas beau parleur. Il était triste, il passait pour hautain; on le disait entiché de sa noblesse. Le plus grave, c'est qu'il manquait d'habileté pour se pousser, et de hardiesse. Dufilhol l'avait présenté à M. Brindejonc,

un avoué très occupé, à qui il ne plut pas.

— Que voulez-vous que je fasse d'un légitimiste et d'un papalin? dit-il au proviseur.

Légitimiste, il l'était sans beaucoup d'enthousiasme, je crois, et surtout sans exagération. Il n'était pas papalin, ni même dévot dans le sens particulier de ce mot; mais il était fidèle à la religion, et il pratiquait, sans aucune ostentation. S'il avait voulu se pousser dans ce parti-là, on lui aurait certainement fait une clientèle. Par deux fois, on lui proposa de riches mariages; mais il répondit simplement :

— Je suis fiancé.

Il m'écrivait :

« Elle m'a renvoyé ma lettre. Elle a écrit à ma mère que sa résolution est prise, qu'elle ne veut pas être un obstacle dans ma vie. Mais dis-lui bien, ajoutait-il, que je ne reprends pas ma parole plus qu'elle n'a repris la sienne. »

Il était devenu peu à peu un jurisconsulte très distingué. Dufilhol me le disait, en ajoutant « jurisconsulte, plutôt qu'avocat ».

Il avait fini par être connu comme bon professeur de latin et il avait quelques élèves; mais jamais, pendant ces quatre années, son revenu ne dépassa deux cent vingt ou deux cent quarante francs par mois. Il avait envoyé

des articles à deux grandes revues; ses lettres étaient restées sans réponse. Jamais homme plus méritant à tous égards n'eut contre lui des chances si contraires.

Je pris le parti de parler à M. Cousin, avec qui je vivais dans ce temps-là, qui était très puissant, et même, quand il s'y mettait, très obligeant. Nous dînions chez Risbec en tête à tête, et nous faisions ensuite à travers les rues des promenades interminables. C'était le moment de parler et d'être écouté.

Sunt mollia tempora fandi.

Il m'écouta avec beaucoup d'intérêt et de bonté. Nous cherchâmes ensemble s'il pourrait faire quelque chose, mais à tout il y avait des obstacles insurmontables.

Il était alors conseiller de l'instruction publique; il ne fut ministre que l'année suivante.

Il me dit à la fin :

— Pourquoi ne concourt-il pas pour l'agrégation?

Ce fut pour moi un trait de lumière. Il devait y avoir pendant les vacances un concours pour six places d'agrégés dans les Facultés de droit de départements. Il avait tout juste le temps de se faire inscrire. Il ne se préparerait

pas; mais je savais qu'il était au courant dans toutes les matières. J'étais persuadé qu'il serait un professeur de premier ordre. Je passai la nuit à ruminer mon affaire. L'idée qu'il pourrait bien refuser le serment me passa par la tête; mais le titre d'agrégé ne comportait pas la formalité du serment; il serait temps plus tard de prendre un parti si on lui offrait une chaire.

Je rassemblai tout un dossier, les programmes du concours, les noms des juges, etc., et me hâtai de lui expédier mon paquet.

Il répondit par de grands remerciements, et de grandes objections dont la première, je m'y attendais, était la dépense. Mais j'avais réponse à tout; nous mettrions un lit de sangle dans ma chambre. Nous dînerions ensemble chez Flicoteau, comme je l'avais fait pendant plusieurs années : un pain de deux sous pour déjeuner, et treize sous pour le dîner, ne voilà-t-il pas une belle affaire? Justement M. Cousin était à Cannes, à Hyères, je ne sais où, j'avais reconquis ma liberté pendant son absence, et nous ne nous quitterions pas tant que durerait le concours. On pouvait bien hasarder une centaine de francs pour le tirer de l'enfer où il périssait.

Je lui parlai de sa mère, je touchai un mot de Suzette. La fin fut que madame de Kervigan remonta dans la rotonde pour aller passer un mois à Hennebont chez la marquise, mère de Suzette; que Nély vint à Paris, s'installa dans ma chambre qui lui parut magnifique; qu'il passa le concours avec éclat, et qu'il fut reçu premier agrégé pour les Facultés de droit; le premier sur six! Le doyen, M. Blondeau, que je connaissais, me dit que ses compositions écrites auraient fait honneur à nos plus grands jurisconsultes. Il exprima dans son rapport le regret qu'il n'y eût pas une place d'agrégé pour la Faculté de Paris.

Quel triomphe! Et quelle revanche contre la malchance qui l'avait poursuivi pendant sept années entières! A partir de ce moment tout lui sourit.

Les légitimistes comprirent qu'ils faisaient une sottise de laisser dans l'oubli le représentant d'une ancienne famille, qui honorait infiniment le parti par son talent et son caractère. Ils lui offrirent la rédaction d'une revue dont la nature était légitimiste et les allures libérales.

« Cinq cents francs par mois! Je vais me marier. »

C'est ainsi qu'il m'annonça cette grande nouvelle. Cinq cents francs par mois dans ce temps-là, il est bon que vous le sachiez, c'était presque mille francs d'à présent. On lui payait ses articles à part. C'était un homme sauvé.

« Je me sens, disait-il, plus heureux et moins enivré qu'il y a dix ans. »

Avoir travaillé comme il l'avait fait, malgré la misère qui l'étreignait et les chagrins dont il souffrait, c'était presque de l'héroïsme. Ce fut le mot de Cousin, qui, à partir de ce moment, professa pour lui une grande estime, et qui lui rendit par la suite plusieurs services importants.

Le baron se souvint de lui quand il lut son nom dans tous les journaux judiciaires et même dans la grande presse. On pouvait avouer le grand directeur d'une grande revue libérale. Nély demanda un congé de quinze jours, et nous partîmes le lendemain, dans la fameuse rotonde, pour aller à Hennebont chercher madame de Kervigan.

Il n'était pas question cette fois de faire une entrée triomphale, Nély était bien oublié. La population du jardin avait changé; il ne restait du bon temps que la marquise et ma mère. Nous les trouvâmes, avec la comtesse

de Kervigan, assises sur le bord de la route, à une demi-lieue de la ville, et nous descendîmes de la diligence pour faire à pied avec elles le reste du chemin.

Je restai en arrière avec ma mère, parce que chacun avait besoin de causer dans l'intimité.

— Suzette n'est pas là ? dis-je.

— Non, répondit-elle d'un air pensif. Elle n'a pas voulu venir, et je crois qu'elle a bien fait. Je voudrais que tu la visses avant M. de Kervigan.

— Ah ! mon Dieu, répondis-je en riant, est-ce qu'elle a eu la petite vérole ?

— Les hommes ne la trouvent plus jolie, me dit ma mère d'un ton sérieux.

— Et les femmes ?

— Oh ! moi, je la trouve charmante ; mais moi, vois-tu, je l'aime presque autant que je t'aime.

Je l'embrassai.

— Merci pour moi, chère maman, et pour mon amie Suzette. Mais je réponds de Nély, et si ce n'est plus tout à fait un mariage d'amour, ce ne sera pas non plus un mariage de raison, car il y a entre ces deux âmes le lien le plus fort et le plus tendre. Savez-vous, ma mère, qu'on ferait un roman avec leurs amours ?

Mais elle était inquiète, et ne voulut jamais s'associer à ma gaieté.

On nous fit dire le soir d'aller les voir; nous ne voulûmes pas leur gâter cette soirée, et nous répondîmes que nous irions déjeuner le lendemain, et que ma mère apporterait son plat, qui ne serait pas mal reçu. Je le crois bien; elle nous fit des crêpes, et c'est un art dans lequel elle n'a jamais eu de rivale.

Mais je n'attendis pas jusqu'au déjeuner pour voir Suzette. Dès le fin matin, je les vis tous deux par ma fenêtre, debout dans notre jardin, dans notre coin, appuyés l'un sur l'autre, et me faisant signe d'aller les rejoindre. J'arrivai tout essoufflé.

Mon Dieu, qu'elle était jolie! Et quelle idée ma mère se faisait-elle du goût des hommes pour dire qu'ils ne la trouvaient pas belle? La vérité est qu'elle était bien maigrie et bien pâlie, la pauvre enfant! Elle ressemblait plus que jamais à un ange, mais à un ange si bon et si beau!

C'est ici que je la quitte, dans ce cher jardin, sous ce beau soleil, au milieu de ces fleurs qui encadrent si bien sa douce beauté. Je ne la retrouverai plus dans ces mémoires;

mais je retrouverai plus d'une fois son mari, puisqu'il est député et chef de parti. Le bonheur leur est venu tard, mais il leur a été fidèle, et ceux qui admirent aujourd'hui le comte de Kervigan dans sa gloire, ne se doutent guère des rudes épreuves par lesquelles il l'a achetée.



THÉRÈSE



THÉRÈSE

Je vais vous dire une histoire qui est celle de beaucoup de jeunes filles; mais c'est pré-

cisément parce qu'elle se répète souvent qu'il me paraît utile de la raconter et d'y insister.

Je connais deux exemples de la même situation; ou plutôt j'en connais un assez grand nombre, mais il y en a deux qui m'ont particulièrement frappé. Je choisis le plus récent, qui a eu son dénouement ces jours derniers.

Vous connaissez les écoles Élisa Lemonnier. Ce sont des écoles d'éducation professionnelle pour les jeunes filles, fondées par madame Lemonnier, la femme du grand propagateur des idées de paix et d'arbitrage international. Il y a maintenant à Paris plusieurs écoles du même genre; mais les écoles Élisa Lemonnier ont été fondées les premières, et c'est sur leur plan qu'on a établi les autres. Elles ne se plaignent par de la concurrence qu'on leur fait avec leurs propres idées, elles s'en félicitent au contraire, leurs fondatrices n'ayant jamais eu d'autre but que de faire le bien.

Ces écoles reçoivent les enfants à partir de l'âge de neuf ans. Elles leur donnent le matin l'instruction qu'on donne aux enfants de leur âge et de leur situation. Elles se transforment en ouvroirs l'après-midi, et enseignent les

professions manuelles, la couture, la peinture sur porcelaine, la coupe et l'assemblage des vêtements. On choisit, pour l'enseigner dans chaque école, le métier le plus répandu dans le quartier. En un mot, on s'efforce de donner à ces enfants le moyen de gagner honorablement leur vie, et d'échapper à la fois au vice et à la misère.

Ce ne sont pas des ateliers de charité. Les écoles sont payantes; mais elles reçoivent beaucoup de boursières, et elles subsistent surtout par les libéralités des dames qui forment le conseil de l'œuvre. C'est dans l'inspection et l'administration de ces écoles que mademoiselle Julie Toussaint a conquis une si juste et si touchante notoriété, et qu'elle est devenue chevalier de la Légion d'honneur.

Une dame que je connais, dont je n'ai pas besoin de dire le nom, a consacré à ces écoles une partie de son activité. Elle les visite moins fréquemment aujourd'hui, mais elle y était fort assidue dans sa jeunesse. Il y avait près de quatre cents élèves répandues en quatre écoles; elle les connaissait toutes par leur nom, et je puis ajouter qu'il n'y en avait pas une qu'elle n'aimât, et qui ne l'aimât. Tout

naturellement elle s'attachait de préférence à celles qui lui paraissaient avoir le plus besoin d'appui.

Au nombre des boursières était une toute jeune fille, Thérèse B***, qu'on n'aurait peut-être pas reçue comme élève payante, car les renseignements sur sa famille étaient déplorables, et ceux même qui la concernaient personnellement n'étaient pas trop bons. On lui donna pourtant une bourse. Que voulez-vous? Elle était si malheureuse! L'Union française pour le sauvetage de l'enfance n'existait pas alors. On dit aux dames du conseil que c'était une âme à sauver. Enfin, après plusieurs refus, elles eurent pitié. Elles la prirent sous condition. Les premiers mois ne furent pas heureux.

L'enfant ne savait rien. Elle lisait tout au plus; son écriture était détestable; elle n'avait jamais tenu une aiguille. De plus, ce qui déplaisait beaucoup à ses nouvelles maîtresses, elle n'était pas proprement tenue. On fit des représentations à la mère; mais on s'aperçut qu'il n'y avait rien à attendre de ce côté; des personnes charitables lui avaient fait violence pour la déterminer à mettre l'enfant à l'école; elle pouvait d'un moment à l'autre l'en retirer.

Elle l'en retirerait certainement, si elle trouvait quelque moyen de tirer d'elle un profit immédiat. On ne savait trop de quoi elle vivait. Elle se disait brunisseuse. Elle avait des alternatives d'opulence et de misère ; mais c'était toujours la misère pour son enfant, car elle l'excluait avec soin de toutes ses joies. Elle l'enfermait à clef avec une assiette de soupe et un morceau de pain quand elle allait dîner dans des restaurants, et ensuite au bal ou au spectacle.

L'enfant, au milieu de ses compagnes, se sentait humiliée par ses cheveux en désordre, ses vêtements délabrés, l'air de misère répandu sur toute sa personne, et dont elle avait conscience. Elle souffrait surtout de ce que les autres ne savaient pas, c'est-à-dire des tristesses de son intérieur. On chercha longtemps à l'amadouer, à la pénétrer, sans y parvenir. Elle répondait à peine aux maîtresses, pas du tout aux camarades. Elle se cachait et se tenait à l'écart à l'heure du déjeuner, pour qu'on ne vît pas ce qu'elle mangeait. Les devoirs étaient faits, mais sans soin, sans bonne volonté ; on ne voyait au bout de trois mois aucun progrès. Il fut fortement question de la renvoyer. « Nous n'en ferons jamais

rien. » Ce qui la protégeait uniquement, c'était l'excès de son malheur.

La dame dont j'ai parlé au commencement se dit : « C'est un sauvetage à entreprendre. » Elle s'y dévoua. Pendant tout un hiver, elle vint chaque jour à l'école de la rue de Turenne. C'était bien loin de chez elle ; elle appelait cela son pèlerinage. Elle prit deux ou trois petites filles, parmi lesquelles sa protégée, pour ne pas montrer d'affectation en s'occupant d'elle seule. Elle fut plusieurs fois sur le point de se rebuter. Enfin, elle entrevit quelques lueurs. L'enfant sentit la durée, la sécurité de cette affection qui venait à elle. Étonnée d'abord, effrayée même, elle se donna, si je puis le dire, éperdument. Il fallut la régler, la contenir. Le travail vint à la suite de cette grande amitié, et le succès avec le travail. Cette enfant ignorante, insociable, devint, non pas une des meilleures élèves de l'école, mais une élève passable, et l'on put espérer qu'on arriverait avec le temps à des résultats satisfaisants.

Sa protectrice sentait de mauvais retours par intervalle, des espèces d'envolées vers le mal qui se manifestaient tout à coup, et qui ne pouvaient avoir d'autre cause que les

mauvais conseils et les mauvais exemples de la mère. Elle voulut la connaître. Un soir, elle ramena l'enfant par la main à son domicile.

Elle ne s'attendait pas à être bien reçue; mais elle s'était armée de toute sa fermeté.

« Je lui dirai ceci, elle me répondra cela; à moins qu'elle ne me manque absolument de respect, je resterai jusqu'à ce que j'aie jeté dans son esprit une crainte salutaire. Il y a des lois qui protègent les enfants contre les mauvais traitements d'une marâtre. »

Elle regrettait de n'avoir pas consulté un avocat. Un texte de loi cité à propos aurait terrifié cette malheureuse. La pauvre dame arriva dans ces dispositions, et trouva une femme reconnaissante, docile, exaltant sa bienfaisance, demandant des conseils, promettant de les suivre. On l'accusait de ne pas travailler? Voilà son ouvrage, ses outils; malheureusement, la maison ne lui fournissait que la moitié du travail qu'elle aurait pu faire, ce qui réduisait ses quinzaines à trente francs, et elle était menacée d'un chômage absolu. Elle avait déjà engagé ses effets. Elle ouvrit son armoire qui était vide :

— Je vendrai mes reconnaissances s'il le faut, mais après?

Elle fondit en larmes en disant ces mots et, attirant sa fille dans ses bras, elle la couvrit de baisers.

La visiteuse était interdite. Cette opposition violente entre ce qu'elle voyait et ce qu'elle avait attendu, la jetait dans une sorte d'effarement. Elle se dit au commencement : « On me joue une comédie. » Peu à peu, l'émotion la gagna.

Quand elle vit que l'enfant elle-même pleurait, elle tira son mouchoir ; à partir de ce moment, elle ne fut plus qu'une consolatrice

— Nous la garderons ! nous la garderons ! s'écria-t-elle, répondant plutôt à sa propre pensée qu'aux paroles qui avaient été prononcées.

— Hélas ! madame, dit alors la mère, je vais être obligée de la retirer. L'école ne coûte rien, grâce à vos bontés ; mais la petite ne gagne rien, et je ne puis la nourrir dans ces conditions. Elle a dix ans ; je cherche une place pour elle dans un atelier comme petite servante, ou pour faire les courses. Si je ne trouve pas, je ne sais plus ce que je ferai. Je serai peut-être obligée de l'envoyer mendier. C'est peut-être ce qui nous attend l'une et l'autre, tôt ou tard.

Ce fut une scène déchirante. La dame se leva, en disant qu'elle reviendrait, qu'elle chercherait; elle n'alla pas pourtant jusqu'à faire des promesses, avertie par une longue expérience de ne pas se livrer à un premier mouvement. Elle rentra chez elle navrée, passa la nuit à inventer des moyens de sauvetage et à en constater, l'instant d'après, l'absurdité. Ce qu'elle découvrit de plus clair pendant cette nuit d'insomnie, c'est qu'elle aimait passionnément cette enfant, et qu'elle n'aurait pas de repos tant qu'elle ne l'aurait pas sauvée.

Elle passa à l'école dans la matinée, et emmena sa protégée dans le parloir.

— Est-ce que ta mère t'embrasse toujours comme cela?

— Non, madame, pas toujours.

— Mais il lui arrive de t'embrasser, comme elle l'a fait hier?

— Mais oui, madame.

— Et elle ne te bat pas?

L'enfant baissa la tête.

— Elle te bat!

— Elle est quelquefois bien en colère.

— Contre toi?

— Contre tout le monde.

Pas de doute. C'est le chagrin. Cette femme est au désespoir.

— Et vous êtes bien malheureuses à la maison ?

— Oh ! oui, madame, bien malheureuses, dit l'enfant avec ferveur.

— Rentre à l'école, travaille bien, je m'occupe de toi.

Thérèse se jeta sur ses mains, mais elle l'embrassa à plusieurs reprises et sortit de là dans un grand état de surexcitation.

Il faut l'ôter de chez sa mère ! Ce fut sa première pensée. Si elle y reste, elle ne peut manquer de quitter l'école. Servante ! une enfant de dix ans ! Peut-on y penser ? Elle mendiera. Mendiante, elle est perdue. La mère est bien malheureuse. Est-elle irréprochable ? Elle dit qu'elle travaille. Ce n'est pas ce que ses voisins racontent d'elle. « J'aurais dû lui demander le nom de ses patrons. » M. Mamoz n'avait pas encore fondé son office de renseignements ; on n'avait guère de moyens de connaître la vérité. Mais peu à peu ce dilemme se forma dans son esprit : Ou la mère est honnête, tout ce qu'elle m'a dit est vrai, et alors elles sont perdues l'une et l'autre ; ou la mère m'a menti, et alors sa fille est cent

fois perdue, car il n'y a pas au monde de plus grand malheur que d'avoir une mauvaise mère.

Il faut donc l'ôter de chez sa mère. Si elle avait pu la prendre chez elle, elle l'aurait prise à l'instant; mais il y avait des impossibilités matérielles de toutes sortes. Trouver une maison honnête où on payerait sa pension, c'était une entreprise pleine de difficultés, peut-être impossible. Cependant elle n'y renoncerait pas, tant qu'il y aurait quelque espoir.

Elle alla sur-le-champ chez deux ou trois de ses amies, avec qui elle avait comploté et exécuté plus d'une bonne œuvre. Il ne s'agissait que de trois ou quatre ans. Une fille de quatorze ans, bien préparée et bien appuyée, pouvait à la rigueur gagner sa vie. Jusque-là, une brave femme la recevrait pour une pension modique, trois cents francs, deux cents francs. Elle en donnerait la moitié. A la fin de la semaine, elle avait trouvé les trois cents francs, et elle avait découvert une bonne vieille, qui n'était pas fâchée d'avoir de temps à autre la compagnie d'une enfant, et à qui ces trois cents francs de surcroît faisaient une sorte d'aisance. Vous pensez si elle fut ravie de ce succès. Elle me

dit, en me l'apprenant, qu'elle n'avait pas été aussi heureuse depuis bien des années.

La mère, qui ne désirait que cela, ne se montra pas moins satisfaite. Elle se confondit en remerciements. Il lui arriva même de se rendre importune à force de reconnaissance. On lui avait promis de lui amener son enfant deux fois par semaine, parce que la dame chez laquelle elle demeurait ne se souciait pas que les visites eussent lieu dans sa chambre. La mère, de son côté, n'aimait pas les nouvelles connaissances. Et puis, disait-elle, elle avait à travailler ou à chercher du travail : tout son temps était pris. Elle recevait sa fille le jeudi et le dimanche avec de véritables transports. Thérèse était toujours, dans ces occasions, accompagnée de sa bienfaitrice. La visite était courte; le temps de s'embrasser.

— A bientôt! Adieu, ma chérie. Travaille bien, fais honneur à tes bienfaitrices.

On avait découvert que la petite avait des aptitudes pour la peinture sur porcelaine.

On était très alarmé, dans le conseil des écoles, d'une habitude, que prenaient les parents au préjudice de leurs enfants. Une jeune fille montrait des dispositions pour la peinture des éventails, ou pour la gravure sur bois. La maîtresse prophétisait une véritable artiste; mais il fallait quatre ans, cinq ans, pour arriver à l'éclosion du talent. L'enfant, dans cinq ans, serait une artiste véritable; elle aurait un trésor au bout des doigts. Oui; mais si, dans cinq ans, elle sera une artiste, elle est dès à présent une ouvrière. Elle gagnera peut-être dix francs, quinze francs par jour dans dix ans; mais elle peut, dès aujourd'hui, en gagner deux. La mère ne sait pas où elle sera dans cinq ans; elle est d'un certain âge; elle a des infirmités, des besoins. Sa fille est là; elle lui trouve de l'ouvrage dans une maison de pacotille. Deux francs par jour! Elle se jette sur cette aubaine. C'est une fortune pour la famille. Pour l'enfant, c'est un désastre.

La Société Élisa Lemonnier a pour res-

source contre cet abus le contrat d'apprentissage. Elle fait signer une promesse de laisser l'enfant à l'école jusqu'à dix-huit ans. Il y a bien des difficultés. Une écolière n'est pas une apprentie. La Société ne peut pas plaider devant le conseil des prud'hommes contre le père et la mère. A chaque instant elle a le crève-cœur de voir partir une bonne élève, qui paraît être, le jour où on la perd, la meilleure élève de la maison. On m'a nommé une graveuse sur bois, qui a obtenu une récompense au Salon, et qu'on aurait poussée jusqu'à la médaille d'or, si sa mère ne l'avait brusquement réclamée.

La protectrice de Thérèse n'avait pas manqué de stipuler, en la prenant, qu'on la lui laisserait tant qu'elle voudrait la garder; mais comme il fallait fixer une date, on mit dans le contrat : jusqu'à l'âge de dix-huit ans. La mère avait approuvé avec enthousiasme. Elle ne voulait que le bonheur de son enfant. Elle signa tout ce qu'on voulut. On se disait qu'on avait fait tout ce que la prudence pouvait conseiller.

Ces arrangements duraient depuis six mois, et le succès dépassait les espérances. Thérèse était devenue la meilleure fille du monde et

la meilleure élève de l'école. Toutes ses camarades l'aimaient, et toutes ses maîtresses. La vieille dame qui l'avait recueillie chez elle la regardait comme sa fille. La protectrice, à qui elle devait tout, lui découvrait chaque jour de nouvelles qualités, et remerciait Dieu de lui avoir rendu la bienfaisance si douce à exercer. Enfin la mère ne tarissait pas d'actions de grâce.

Un beau dimanche d'octobre, Thérèse se rendit, avec sa protectrice, au domicile maternel pour la visite d'usage. Il n'y a pas de concierge dans ces maisons, l'escalier est tout près de la porte toujours béante, un escalier glissant, obscur, infecté par les odeurs combinées du ruisseau et de la maison. Tout est désert dans la journée. Les parents sont au travail et les enfants dans la rue.

Elles montent jusqu'au cinquième, et frappent à la porte. On ne répond pas. Elles frappent plus fort. Pas de réponse. Elles poussent la porte, qui n'est fermée qu'au loquet : la chambre est vide.

La visite était annoncée, elle va revenir. Il ne reste, pour tout mobilier, qu'une chaise.

La dame s'asseoit, et garde la petite serrée contre elle. Elle a, dans cette chambre vide, comme un pressentiment de malheur.

— Madame, dit la petite, il n'y a pas de couverture sur le lit.

En effet il n'y a pas de couverture. Il n'y a pas même de paillasse. Il n'y a qu'un peu de paille qui passe à travers les planches du fond et traîne sur le plancher. Elles regardent autour d'elles. Rien. Pas un vêtement, pas un ustensile. La table même, une pauvre table de bois de sapin toute déjetée, a disparu. Il ne reste que la chaise sur laquelle on s'est assis. Une chaise boiteuse, dépaillée, dépenaillée, qu'on n'a pas pris la peine d'emporter. L'effroi les prend. Elles appellent. Personne ne répond. Elles frappent aux portes. Tous les locataires sont sortis. Elles se rappellent que la propriétaire, une vieille avare, sourde et à moitié aveugle, demeure au premier. Elles se pendent à sa sonnette.

— Que voulez-vous ?

Elles le disent.

— Elle est partie.

— Vous l'avez chassée. Où est-elle?

— Partie, vous dis-je; partie sans être chassée. Elle me devait. Partie à la cloche de bois.

Et elle leur ferme la porte au nez.

— Écoute, Thérèse; écoute bien ceci, pauvre fille : tu n'as plus de mère !

(Ici se place une longue lacune dans mon histoire, et nous retrouverons nos personnages huit ans après.)

*
* *

Le départ de la mère de Thérèse parut avec raison, aux dames qui composaient le conseil des écoles professionnelles, un événement de grosse importance. On le regarda comme un bonheur pour cette pauvre enfant, car tout ce qu'on savait de cette femme concourait à la rendre suspecte. Il était évident que Thérèse était plutôt soulagée que consternée par cet abandon; et ce sentiment, qu'elle s'efforçait de cacher, mais sans y parvenir, prouvait bien que, si elle avait pu parler, si elle n'avait pas été retenue par son bon naturel et la sagesse précoce de son esprit, elle aurait fait des révélations accablantes. La police se livra à quelques recherches qui n'aboutirent pas. Comme la mère n'était poursuivie pour aucun délit, et que la fille était pourvue, on ne mit pas une grande activité dans cette enquête. L'opinion générale fut que cette mère dénaturée, une fois débarrassée de sa fille, était allée en

Belgique ou en Angleterre pour commencer une nouvelle vie de dissipation.

Les maîtresses de Thérèse lui témoignèrent d'autant plus d'affection qu'elle était plus isolée dans le monde. Elle se montra de plus en plus digne de leur généreuse amitié. Elle était, à dix-huit ans, une personne accomplie, très agréable sans être régulièrement belle, douée d'une santé parfaite, et d'une humeur toujours égale, fidèle à tous ses devoirs, et surtout ayant un cœur excellent. Elle avait reporté sur sa bienfaitrice tous les sentiments qu'une fille éprouve pour sa mère; elle s'était aussi attachée à la dame chez qui elle demeurait, et qui maintenant, arrivée à l'extrême vieillesse, était tombée presque entièrement à sa charge. Elle la soignait, l'assistait dans ses maladies avec le plus louable dévouement, et se privait de la société de ses jeunes amies pour lui tenir compagnie.

Elle avait, à cette époque, terminé ses études, et elle était employée dans l'école comme sous-maîtresse, plus particulièrement chargée de l'enseignement du dessin. Elle était devenue en quelques années une véritable artiste, et ses envois à l'exposition contribuaient aux succès de la maison, qui obtint

une médaille à l'Exposition du Centenaire. On pensait même que, dans très peu d'années, elle pourrait être récompensée pour son propre compte. Elle s'était adonnée principalement à la peinture des fleurs et commençait à être connue dans cette spécialité, non par le grand public, mais par les maisons qui vendent des objets de luxe. En réunissant les appointements très modiques qu'elle recevait comme institutrice aux bénéfices que lui rapportait son travail, elle arrivait à se faire des mois de deux cents francs. Elle en employait une partie à ses besoins et à ceux de sa vieille protégée, et laissait le reste entre les mains de sa bienfaitrice qui le plaçait avec intelligence et lui préparait tout doucement une petite dot.

Je dois dire que Thérèse n'avait pas fait les mêmes progrès pour l'instruction proprement dite que pour le dessin et la peinture. Elle avait peu de dispositions naturelles, et elle n'avait réussi qu'à force de peine à obtenir le brevet d'institutrice du premier degré. Il avait fallu renoncer à lui faire subir les épreuves pour le degré supérieur. Dans la conversation, elle était simple et naturelle, ne dépassant pas le niveau commun, excepté quand on

la mettait sur les questions d'art, parce qu'aussitôt on sentait le feu intérieur et le goût délicat de l'artiste. Je viens de vous la montrer à peu près telle que Dieu et ses amies l'avaient faite. Il faut pourtant que j'ajoute encore qu'elle était dévote, affiliée aux conférences du mois de Marie, et à la congrégation de la Vierge.

Le 22 juillet 1889 (admirez, s'il vous plaît, la précision de mes souvenirs), son amie était allée la prendre à l'école pour causer un moment en la ramenant chez elle.

— Sais-tu, fillette, lui dit-elle, quel anniversaire nous avons demain?

— Oui, madame, répondit-elle. C'est l'anniversaire du jour où vous m'avez sauvé probablement plus que la vie. Je ne puis pas l'oublier aujourd'hui, puisque j'y pense tous les jours.

— Et sais-tu aussi que ton contrat d'apprentissage (elles se mirent à rire toutes les deux) expire demain?

— Oui, je le sais; mais il y a longtemps qu'il est déchiré, puisque je suis devenue maîtresse.

— Et sais-tu que si... (elle hésita) ta mère venait te réclamer, nous ne saurions comment te retenir?

Thérèse marcha quelque temps en silence.

— Elle m'a abandonnée depuis huit ans, dit-elle, sans plus se soucier de moi que si je n'avais jamais existé, et je crois que je dois en remercier Dieu.

Son amie, qui la vit très péniblement affectée, fit de grands efforts pour attirer son attention sur d'autres sujets; mais la conversation tombait à chaque instant. Elle-même se sentait toute remuée par ses souvenirs. Elles firent en silence le reste du chemin.

Sa bonne amie la quittait ordinairement à sa porte.

— Je monte avec toi aujourd'hui, dit-elle, pour rendre visite à ta malade.

Thérèse demeurait au cinquième étage. Elle habitait, depuis huit ans, cette même chambre qui, peu à peu, faute des réparations nécessaires, était devenue un vrai galetas. Elle y restait par économie, et parce que la vieille femme, qui y avait toutes ses habitudes, se serait trouvée malheureuse partout ailleurs. Elles furent surprises, en approchant, d'entendre parler. Elles poussèrent brusquement la porte. Une femme, assise à côté de la chaise longue où la malade passait sa vie, se leva en

les entendant entrer. Thérèse se mit à trembler violemment.

— C'est ma mère ! murmura-t-elle.

L'étrangère se précipita sur elle en criant :

— Elle m'a reconnue ! — multipliant les marques de tendresse, la couvrant de baisers, la serrant dans ses bras, la repoussant un peu par moments en ajoutant : Que je voie comme elle est belle ! et la reprenant encore pour la baiser de nouveau. Thérèse, pendant ces accolades, demeurait tout interdite. Elle ne les rendait pas, elle ne les repoussait pas. Elle semblait avoir perdu la direction de son être.

L'autre s'apaisa enfin, parce que la force humaine a des bornes. Elle voulut bien s'apercevoir qu'elle n'était pas seule avec sa fille et la malade, et s'adressant poliment à la protectrice de Thérèse :

— C'est sans doute madame, dit-elle en la nommant, à qui nous sommes si redevables, ma fille et moi.

Et tout de suite :

— Je la retrouve, grâce à vous, madame, telle que je pouvais la souhaiter. Et je sais qu'elle est devenue une artiste de grand talent. Car je sais tout ce qui te concerne, dit-elle. Je ne t'ai pas écrit, je ne suis pas venue te

voir, j'ai été fidèle à mes promesses (elle n'avait fait aucune promesse). Mais je m'informais de tout, j'étais exactement renseignée. Je connais jusqu'à tes engagements avec la maison (elle cita la maison pour laquelle Thérèse travaillait). Je les trouve insuffisants ; mais, à présent que me voici revenue, je vais exiger des modifications. Tu es mineure, fort heureusement, et c'est à moi, et à moi seule, que ces habiles gens auront affaire. Mais, ajouta-t-elle en jetant les yeux autour d'elle, je suis surprise de te voir si mal logée. Ton dernier mois s'est élevé à deux cent quarante-deux francs, qui t'ont été payés, à toi-même, à la caisse de l'établissement. Est-ce que?...

Elle s'arrêta comme pour ne pas émettre une opinion offensante pour les directrices de l'école où sa fille avait fait son apprentissage.

— Non, madame, dit alors l'amie de Thérèse, qui avait recouvré son sang-froid, l'association ne fait aucun bénéfice sur ses élèves. Thérèse a vécu modestement parce que cela lui a convenu. Ses économies sont entre mes mains...

— Je ne veux pas même en savoir le montant, s'écria la mère en interrompant. Non, madame, je ne le veux pas. Elle ne pouvait

choisir une meilleure caissière. Mais à présent je vous déchargerai de tous ces embarras. Tu ne peux pas rester ici plus longtemps, dit-elle. D'ailleurs ta place est avec moi ; je t'emmène.

— Mais, ma mère, dit Thérèse, en regardant la pauvre vieille qui commençait à pleurer...

— Eh bien, dit la mère, ce que tu as fait est très bien, c'est héroïque ; mais c'est un peu irréfléchi. Tu as agi comme une enfant que tu es ; il faut, à la fin, être raisonnable. Tu as payé, ou on a payé pour toi, trois cents francs par an à cette bonne dame ; et je crois bien que, depuis un an ou deux, elle t'a coûté bien davantage. Nous ne l'abandonnerons pas ; je me suis déjà occupée de la faire admettre à Sainte-Périne, où elle sera beaucoup mieux qu'ici. J'ai monté un fonds de commerce, dit-elle en souriant ; j'ai les moyens de faire des heureux, et surtout j'ai celui de te rendre heureuse, ce que je veux faire sans plus tarder. Vous excuserez, madame, l'impatience d'une mère qui retrouve son enfant après huit années de séparation. Allons, mets ton chapeau, et fais un petit paquet de ce qu'il te faut pour la nuit. Nous prendrons le reste demain matin.



Thérèse était hors d'état de réfléchir; mais son amie réfléchissait, et ses réflexions n'étaient pas couleur de rose. C'était sa mère, il n'y avait pas à en douter, ni à le nier. Thérèse était mineure. On ne pouvait refuser à sa mère le droit de l'emmener et de la garder chez elle. Si elle s'était rendue coupable de sévices à l'égard de sa fille, on aurait pu recourir au procureur de la République; mais où étaient les sévices? Cette femme était absente depuis huit ans, on ne savait rien de sa vie pendant ce long espace de temps. Il y a huit ans, elle se disait ouvrière. Telle qu'elle était là, dans cette chambre, ce n'était ni une ouvrière, ni une petite bourgeoise, ni une dame; elle était vêtue comme une dame, et pourtant on voyait, sans en savoir la raison, que ce n'était pas une dame. Elle affichait une grande tendresse pour sa fille; et cette tendresse se conciliait difficilement avec ce long abandon. A l'époque où elle était partie, on avait contre elle des soupçons, des préjugés; on ne pouvait alléguer aucun fait précis. Thérèse seule aurait pu parler. Devait-elle le faire? Le pouvait-elle? Pouvait-on le lui conseiller? Avait-elle réellement des griefs sérieux, ou seulement de ces lubies étranges qui hantent

parfois le cerveau d'un enfant? Elle n'avait que dix ans quand sa mère l'avait quittée. Toute persuadée qu'elle était que cette mère était une mère indigne, madame *** n'avait à alléguer contre elle que des conjectures, ou plutôt des pressentiments. Si le procureur de la Républlque avait été présent, elle n'aurait pas su, en vérité, sur quoi fonder sa résistance.

Mais, de plus, il n'était pas là. Et qu'était-elle pour intervenir entre la mère et la fille? Elle n'était ni l'institutrice, ni la maîtresse d'atelier, ni la propriétaire de la chambre. Toute action légale était interdite; toute résistance matérielle impossible.

D'un autre côté, cette hâte de s'emparer immédiatement de sa fille donnait lieu à des inquiétudes sérieuses. Où allait-elle l'emmener? Donnerait-elle son adresse? Aux appréhensions légitimes se mêlaient les chimères d'un esprit un peu affolé. Elle essaya de parlementer, d'obtenir un sursis jusqu'au lendemain. « D'ici là, se disait-elle, j'aurai vu M. Durier. »

Durier, que nous avons perdu depuis, était son oracle. Elle était persuadée qu'il n'y aurait plus rien à craindre dès qu'il aurait pris l'affaire en mains; et il est certain qu'il n'y eut

jamais ni homme plus obligeant et plus sûr, ni avocat plus habile.

— Je suis bien certaine que Thérèse désire avoir sa liberté jusqu'à demain, dit-elle. Je la connais, elle n'ose pas vous le dire ; mais l'idée d'abandonner ainsi sa pauvre malade sans avoir pourvu à sa situation, la rendra malheureuse, même auprès de vous. Elle a ses cartons, ses modèles, sa palette ; tout cela ne peut être empaqueté en si peu de temps. Et puis, il faudra payer le propriétaire.

Tout fut inutile ; on avait réponse à tout. Le parti pris d'en finir à l'instant était manifeste. Pour quelle raison ?

— Nous allons rentrer ensemble chez nous, chez toi, dit-elle. Et demain, nous viendrons ensemble mettre tout en bon ordre. N'emporte que ton sac de nuit.

Il fallut céder. Thérèse embrassa en pleurant d'abord la malade, et ensuite sa bonne amie. Elles fondaient en larmes toutes les trois. La mère feignait de ne pas remarquer ces larmes ; elle n'aurait été ni plus aimable dans ses propos, ni plus caressante dans ses manières si elle avait été reçue à bras ouverts.

— Faites vos adieux jusqu'à demain, dit-elle au bas de l'escalier. J'aurai l'honneur

d'aller chez vous demain avec ma fille, pour vous remercier de nouveau, madame, et pour vous dire les plans d'avenir que je forme pour elle.

Un fiacre passait; elle l'appelle, lui jette une adresse, et les voilà parties.

Quelle adresse? L'amie et la protectrice de Thérèse s'était rapprochée, autant que possible, pour entendre. Elle avait au moins constaté qu'il n'y avait pas de mystère; on avait parlé à voix haute. Elle croyait bien avoir entendu : « Rue de Bassano ». Le numéro lui avait échappé. Peut-être n'avait-on pas dit de numéro. Avec le nom d'une rue, on parvient toujours à trouver une maison. Il fallait, avant tout, la trouver, cette maison; mais non, il fallait, avant tout, prévenir l'autorité. La police trouverait la maison; la police aurait, sur cette mère si étrangement revenue, tous les renseignements dont on était si avide; la police, surtout, dirait comment on peut arracher une fille à sa mère, quand sa mère est une mère indigne. La police pouvait tout; la première difficulté était d'arriver à la police et de la mettre en mouvement.

Comment s'y prendre pour cela? C'est ce que l'avocat saurait. La fin de toute cette déli-

bération était de courir chez l'avocat. On y courut.

Mais M. Durier n'était pas là. Il était revenu en courant du Palais, s'était habillé à la hâte et était parti pour dîner en ville, sans donner d'adresse. Quel contretemps !

— Où demeure son secrétaire ?

— Rue de Rome.

— C'est bien loin. Est-il avocat ?

— Il est avocat.

— Vite, en fiacre, rue de Rome, nº 17.

Pas de secrétaire, il dîne en ville comme son patron. Il faut attendre au lendemain. Mais, pendant cette nuit, il peut se passer des événements terribles. La mère a peut-être combiné ses plans pour enlever sa fille pendant la nuit, et la séparer à jamais des protectrices de son enfance. Non, il serait imprudent d'attendre toute une nuit. La police doit avoir quelque part une permanence. Voilà un sergent de ville !

— Où est le bureau du commissaire ?

— Rue Saint-Honoré.

— Y est-il à cette heure ?

— Il y a toujours quelqu'un, le commissaire ou son secrétaire, un officier de paix, un inspecteur. De quoi s'agit-il ?

— D'une enfant enlevée.

— C'est très sérieux, ne perdez pas un instant.

Il n'y a que le secrétaire. Elle fait passer sa carte. Le nom qui s'y trouve rend le secrétaire déférent et attentif. Le récit malheureusement est un peu vague. Il se ressent des émotions des deux dernières heures. Ce qui n'était, à six heures, qu'une grosse inquiétude, est devenu, à huit heures, la certitude d'un malheur affreux. Il parvient pourtant à reconstituer l'histoire. Rue de Bassano ! Il envoie un agent. Il saura d'abord où est Thérèse. Il ne croit pas à l'enlèvement de nuit. Il se permet un sourire à cette pensée. Il exprime son opinion avec assurance et simplicité. Il est consolant et réconfortant, cet homme. Oui, après tout, il a raison.

Il y a un danger, mais ce n'est pas un danger immédiat, surtout si on découvre cette bienheureuse adresse :

— Vous pouvez attendre ici ; ce ne sera pas trop long.

Ce n'est pas long du tout. L'agent est de retour au bout d'une demi-heure. Il a trouvé la maison. Bon, cela ! C'est une maison honnête. Encore mieux. La dame est débarquée

de la veille, et n'a loué que pour un mois. Projet de départ, mauvaise sonnerie. Elle a dîné dans sa chambre avec sa fille. Elle s'est fait apporter un dîner convenable d'un restaurant voisin, qu'elle a payé immédiatement. Personnes rangées. Elles sont couchées à présent. Il n'y a pas de bonne. La maison est un hôtel meublé, de ceux qu'on appelle *Family Hotel*. Le commissaire regarde la dame d'un air qui signifie à peu près : « N'êtes-vous pas un peu folle, avec vos suppositions et vos terreurs ? » La dame se dit : « Il doit penser que je n'ai pas le sens commun. Cependant, il changerait d'avis si je lui développais mes raisons, toutes mes raisons. Cela serait bien long ; il ne m'écouterait pas. Et puis, ce n'est qu'un secrétaire. Je reviendrai demain, avec M. Durier, et alors il faudra bien qu'on m'écoute. »

— A quelle heure le commissaire est-il ici ?

— A neuf heures.

— Je reviendrai à neuf heures.

Elle part. A peine est-elle dans la rue, que toutes ses inquiétudes la reprennent : « J'ai beau me raisonner ; j'ai le pressentiment d'un malheur. Jamais mes pressentiments ne m'ont trompée. » Ceci est la grande raison, la raison souveraine. Le secrétaire n'entend rien à la

raison des pressentiments. Ce n'est qu'un homme.

Il n'est pas question de dormir. La nuit s'écoule dans une agitation extrême. « Enfin, voilà le jour. On sonne. — Qui peut sonner à huit heures? Une lettre de M. Durier. Quel aimable homme! Il a vu que j'étais venue. Il devine mes inquiétudes. Allons, il part pour Bordeaux. C'est fait pour moi! Il indique deux avocats, un surtout qui lui inspire toute confiance. Pour lui, il ne reviendra que dans trois jours. Allons chez son suppléant. »

Le suppléant est très bien. Il entre dans toutes ses raisons. Cette absence, ce retour non annoncé, ce quasi enlèvement, et, avec cela, les souvenirs du passé, les inquiétudes très évidentes de Thérèse, qui démontrent l'existence d'un secret, tout lui paraît d'une importance et d'une gravité extrêmes.

D'un autre côté, il n'y a pas de sévices, ni de fait précis articulé constituant un danger moral.

— Allons chez le commissaire, dit-elle.

— Non, répond l'avocat; c'est chez le procureur de la République que je vous mène.

Il monte avec elle dans le fiacre qui l'a amenée. Et en route pour le palais de justice.

L'antichambre est pleine quand ils arrivent; mais l'huissier les fait passer avant tout le monde.

— Je sais ce qui vous amène, dit le magistrat; je vous attendais. Mais l'affaire vient de prendre une autre tournure bien imprévue. Votre protégée s'est enfuie de chez sa mère et s'est jetée dans un couvent qu'elle avait remarqué à trois pas de là. C'est la supérieure qui m'écrit.

Madame *** ne voit qu'une chose dans cette nouvelle complication; c'est que Thérèse est sauvée, et qu'elle a la certitude de la voir tout à l'heure.

Les deux hommes sont très préoccupés.

— Voulez-vous, dit l'avocat, me communiquer la lettre?

— La voici. Elle est, comme vous le verrez, très correcte.

Voici ce que la supérieure écrivait :

« Je ne puis la recevoir sans la connaître; et je ne puis non plus la renvoyer chez sa mère après ce qu'elle vient de me conter. J'attends vos ordres. »

Que d'allées et venues pendant cette nuit-là! Et que de courses dans la matinée! Que de billets échangés! Que d'avocats en mouve-

ment! Pendant que madame *** passait la nuit à gémir de son impuissance, l'avocat avait vu le commissaire, le chef du parquet, en homme qui connaissait le prix du temps, et qui ne voulait rien livrer au hasard.

Il faut d'abord que je vous dise comment Thérèse s'était échappée. Après une nuit sans sommeil où elle s'était rendue très exactement compte de sa situation, elle avait pris la résolution de se tenir toujours prête à profiter de la première occasion pour s'enfuir. Elle n'eut pas longtemps à attendre. Sa mère s'était levée dès le fin matin, et avait écrit plusieurs lettres. Quand elle fut sur le point de sortir, Thérèse se disposa à l'accompagner, mais elle lui dit de n'en rien faire.

— Reste là un moment. Je vais jeter moi-même mes lettres à la poste et je reviens.

Elle sort. Thérèse, qui était toute prête, met son chapeau et la suit à trois minutes de distance, en marchant à pas de loup. A peine a-t-on fermé la porte de la rue derrière sa mère, qu'elle paraît devant la concierge.

— Eh bien, vous m'oubliez? Maman! maman!

La concierge, qui croit qu'elles sortent ensemble, s'excuse de les avoir séparées, et

tire le cordon. La voilà dans la rue. Elle voit sa mère à quinze pas devant elle; elle prend



de l'autre côté, tourne le coin en courant, se jette dans l'église, de là dans la sacristie, et demande la supérieure. Ce n'est pas mal

joué, pour une innocente. Elle y avait rêvé toute la nuit, et son parti était pris dès le premier moment. « Je ne resterai pas ici, » disait-elle. Elle faillit échouer au port, car la supérieure faisait des difficultés pour la recevoir.

Enfin, la voilà à l'abri pour quelques heures, et bien sûre que ses amies des écoles professionnelles viendront à son aide. Jamais le petit parloir du couvent n'avait vu tant de visiteurs. La mère vint la première, après avoir couru partout.

— Je suis sûre qu'elle est ici.

On l'avoua sur-le-champ.

— Je suis sa mère !

— Je n'en sais rien ; mais il vous sera facile de le prouver.

— C'est un complot pour m'arracher mon enfant !

— Il y a si peu de complot que je viens d'écrire au procureur de la République.

— Alors, madame, je suis tranquille. Il me fera rendre justice.

— C'est ce que je souhaite.

La supérieure n'a point seulement écrit au parquet. Elle a écrit aussi à son conseiller ordinaire. Non pas, comme vous pourriez le

croire, à son confesseur, mais à un homme plus au fait des affaires temporelles, à son notaire. C'est un bon vieillard reposé et grassouillet, avec des joues roses et des cheveux blancs, marguillier de Saint-Sulpice, affilié à toutes les bonnes œuvres de la paroisse. Il arrive. La supérieure cause avec lui à voix basse. Il jette des regards de défiance sur la mère, qui est toujours là, et qui ne sortira de la maison, dit-elle, qu'avec son enfant. A dix heures et demie arrivent madame ***, son avocat et un substitut envoyé par le procureur de la République. La mère n'attendait pour agir que la présence du substitut. Elle se précipite vers lui dès qu'il entre dans le parloir, et d'un air enflammé :

— Monsieur, dit-elle, puisque vous êtes magistrat, vous allez me rendre ma fille.

Madame *** veut parler.

— Pas un mot, madame, lui dit son avocat, en lui serrant le bras. Vous n'êtes rien ici, qu'une amie de l'enfant, sans aucun titre officiel. S'il y a quelque chose à faire, monsieur et moi (en montrant le notaire), nous le ferons.

Il salue le vieux notaire, qu'il connaît de longue date.

— Madame, dit le substitut, s'adressant à

la mère, et imposant silence à tout le monde, je vous écoute.

— L'affaire est bien simple, dit-elle. Ma fille, que j'ai revue hier après huit années d'absence, s'est échappée de chez moi il y a deux heures. Je suis sûre qu'elle est ici, et madame la supérieure en convient. Je la réclame, voilà tout. Je n'ai pas à établir ma qualité de mère. Madame *** me connaît parfaitement. C'est elle qui a servi de mère à Thérèse pendant mon absence.

Puis, tout de suite, comme s'il s'agissait d'une affaire toute simple ou d'une aventure désormais terminée :

— Qu'a donc eu cette enfant-là? dit-elle à madame ***, d'un ton amical. Est-elle sauvage à ce point? A-t-elle cru que je voulais la séparer de vous et de ses autres amies? Mais qu'on me la rende sur-le-champ, monsieur. Je suis pressée de la rassurer, et de lui pardonner son escapade quoiqu'elle m'ait fait passer deux heures bien cruelles.

Le magistrat la laissa parler tant qu'elle voulut. Quand enfin elle s'arrêta :

— Madame, dit-il, personne ne conteste votre identité, ni les droits que vous avez sur votre fille. Elle vous sera sans doute rendue

dans un instant. Mais une disparition qui se prolonge pendant huit ans, une mère qui est si près de Paris (à Bruxelles, si je ne me trompe), qui, en huit ans, ne vient pas une fois voir sa fille, qui ne lui écrit pas, qui n'écrit pas à ses protectrices, et qui arrive tout à coup pour l'enlever, en quelque sorte, sans avoir fait connaître à personne ni l'emploi de son temps pendant ces huit années, ni ses ressources, ni ses projets, ni ses plans pour l'avenir de la jeune fille, tout cet ensemble est si extraordinaire, que je suis obligé de vous demander de me fournir des explications, Ces explications, vous pouvez me les donner ici, ou me suivre dans mon cabinet, vous en êtes maîtresse. Vous me direz aussi comment il se fait que votre fille, à peine ramenée chez vous, ne songe qu'à prendre la fuite.

— Non, monsieur, je n'ai pas d'explications à vous donner, parce que vous n'en avez pas à me demander. Suis-je accusée de quelque délit? Alors, apprenez-le-moi. Ne le suis-je point? Faites votre devoir de magistrat, en reconnaissant les droits d'une mère. Quant à la conduite de ma fille, c'est elle seule qui en connait le secret. Elle seule a le besoin et le pouvoir de se justifier. Mais, monsieur,



ajouta-t-elle d'un air plus doux, c'est une enfant qu'un si grand changement de situation a effrayée. Je n'y veux pas voir autre chose. Je l'attends pour l'embrasser, et non pour la punir.

Elle aurait continué longtemps sur ce ton; mais le magistrat l'interrompit en donnant l'ordre de faire entrer Thérèse.

Elle entra sur-le-champ. Elle attendait, sous la surveillance d'une sœur, dans la pièce voisine. Elle parut toute défaite et tout interdite.

— Thérèse ! s'écria madame ***.

La petite fit un mouvement comme pour s'élancer dans ses bras ; mais on la retint.

— Répondez à monsieur, lui dit-on; et faites bien attention à tout ce que vous allez dire.

Il commença par la constatation des faits déjà connus, qui ne fut pas longue :

— Que s'est-il passé entre vous et votre mère dans la voiture ?

— Rien.

— Sinon que je t'ai couverte de baisers, et je t'ai dit combien j'étais heureuse de te retrouver, et de te retrouver telle que te voilà.

— Est-ce vrai?

— C'est vrai.

— Le soir, qu'avez-vous dit?

— Je n'ai rien dit.

— Elle était toute troublée, la pauvre enfant. Mais je lui pardonne. Va, je te pardonne tout, même ta fuite de ce matin. Tu verras comme je t'aimerai, et comme nous serons heureuses ensemble.

— Et une fois arrivée chez votre mère, qu'avez-vous fait l'une et l'autre?

— Je lui ai montré la chambre, qui n'est louée que pour un mois, car dans un mois j'aurai fini toutes mes affaires à Paris, et nous partirons pour Bruxelles. Elle a trouvé que tout était très bien. J'ai fait venir un bon petit repas. Nous avons soupé très gentiment, en tête à tête. Et puis, elle a dit qu'elle était fatiguée. Je lui ai bassiné son lit, je l'ai embrassée en lui souhaitant le bonsoir. Et puis je me suis couchée à mon tour.

— Est-ce vrai?

— Oui, monsieur.

— Tout s'est bien passé comme cela?

— Oui, monsieur..

— Vous n'avez rien à ajouter?

— Rien.

— Et le lendemain vous avez fui de chez votre mère. Savez-vous ce qu'elle faisait à Bruxelles ?

— Je ne sais rien. Je ne savais pas qu'elle fût à Bruxelles. Je n'ai pas entendu parler d'elle pendant huit ans.

— Et, il y a huit ans, étiez-vous heureuse chez elle ?

Elle ne répond pas; madame *** veut alors prendre la parole, mais le magistrat l'interrompt dès le premier mot.

— S'il y a une enquête, madame, je ne doute pas que vous ne soyez entendue; mais ici, ce que je cherche à établir, ce sont les motifs qui ont déterminé Thérèse, et je veux les savoir d'elle-même.

— Je suis résolue, dit Thérèse, parlant très bas, mais avec fermeté, à ne pas répondre. Je n'ai aucune accusation à porter contre ma mère. Je ne fais aucune plainte. Je la supplie de me permettre de rester comme j'étais il y a deux jours. J'étais heureuse, — oh! oui, dit-elle en pleurant, la plus heureuse des filles, — je voudrais continuer ma vie comme je l'ai commencée, avec les mêmes occupations et les mêmes amies. Voilà tout ce que je demande.

— Mais quand vous êtes entrée ici ce matin, vous avez dit autre chose à la supérieure. Répétez ce que vous lui avez dit. Vous ne gagneriez rien à vous taire, car elle sera interrogée à son tour, et elle dira la vérité.

Thérèse jeta sur les personnes qui l'entouraient des regards d'angoisse.

— Faut-il que ce que j'ai pu dire en confidence, et dans un moment de désespoir, à une femme qui pourrait être ma mère, à une religieuse, soit répété publiquement, devant ma mère, et devant toutes les personnes qui sont ici ?

— Je suis la première à présent à demander qu'elle parle, dit la mère. Qu'as-tu pu dire contre moi, malheureuse enfant ? Oui, je sais que je suis restée huit ans sans te donner signe de vie ; mais je savais aux mains de qui tu étais, je m'informais de toi secrètement ; je puis te dire ton histoire jour par jour ; je croyais utile à ton avenir de te laisser sans réserve sous la protection de tes maîtresses ; je travaillais de mon côté à te préparer un bel avenir. Il m'a fallu plus de courage pour me taire, que pour travailler comme je l'ai fait sans relâche.

Elle s'interrompit un moment, et versa quelques larmes.



— Tu n'es pas juste envers moi, ma fille. Tu me connaîtras mieux plus tard.

A ce moment, toutes les personnes réunies dans le petit parloir étaient inquiètes à l'exception du magistrat, qui paraissait avoir un parti pris depuis le commencement, et marcher avec assurance vers un but déterminé. Madame *** s'irritait secrètement contre son avocat, qui gardait le silence dans une occasion si pressante. « Il y a tant de choses à dire! pensait-elle; mais moi, en viendrai-je jamais à bout? Me laissera-t-on parler? Coûte que coûte, ils m'entendront, quand je devrais m'exposer aux rebuffades de ce substitut sans entrailles. On dira que je calomnie cette femme, on me condamnera peut-être, car il n'est pas toujours sage de dire la vérité; mais ici c'est un devoir que je remplis, un devoir sacré, et il ne sera pas dit qu'on aura livré cette pauvre enfant, moi présente, sans que j'aie protesté de toutes mes forces. » Elle avait beau faire, le courage ne venait pas.

Il y eut un instant de silence, pendant lequel on n'entendit qu'un sanglot qui souleva la poitrine de Thérèse.

La supérieure n'y tint plus.

— Monsieur, dit-elle en se levant et en

s'adressant au magistrat, je vous demande de faire retirer toutes les personnes présentes, et de m'entendre un moment en particulier.

— Bien, cela ! s'écria madame ***.

Thérèse se tordit les mains, et sa mère rougit de colère.

Le substitut n'avait hésité qu'un instant. Il fit signe à la supérieure de se rasseoir.

— Que me direz-vous, madame ? dit-il avec gravité. Vous voyez qu'elle s'y oppose ; et vous-même, en y réfléchissant, vous approuverez sa conduite. Je vais d'ailleurs mettre votre conscience en paix. Vous pouvez garder le secret sur la confession que vous avez reçue, car JE LA CONNAIS dans le dernier détail, et je pourrais vous la répéter mot pour mot.

Cette déclaration jeta dans l'assemblée une sorte de frayeur. Il continua :

— Notre conversation est terminée. Je sais maintenant ce que j'avais besoin de savoir. Madame, dit-il à la mère, vous vous rendrez aujourd'hui à une heure, avant l'audience, au cabinet de M. le président du tribunal. Vous pouvez vous y rendre aussi, madame, dit-il à madame ***. Madame la supérieure se fera représenter par monsieur (en saluant le vieux notaire), ou par toute autre personne de son



choix. Je rends témoignage, madame, à la droiture de votre conduite, pendant cette pénible affaire. Je ferai prendre Thérèse dans une voiture. Elle sera accompagnée de mon secrétaire et de la personne que désignera madame la supérieure. Je vous engage à vous séparer sur-le-champ. Les conversations que vous auriez ensemble ne pourraient être utiles, et ne seraient peut-être pas sans inconvénient.

Il salua, et se disposait à sortir.

— Ne puis-je avoir quelques instants d'entretien avec Thérèse? fit madame *** en s'adressant à la supérieure.

— Non, dit un peu sèchement le substitut, qui se chargea de la réponse. Vous voudrez bien veiller, madame la supérieure, à ce qu'elle n'ait de communication avec personne.

Madame *** sortit du couvent, à la fois épuisée et irritée. Elle aurait été absolument épuisée par tant de fatigues et tant d'émotions, si la colère ne l'avait soutenue. Elle voyait la petite entre les mains de cette mauvaise mère, de cette femme sans cœur et sans honneur; et c'était la justice française qui accomplissait ce crime, qui allait faire servir la puissance paternelle à la dépravation ou au martyre d'une enfant! L'avocat, un peu étonné des

allures énigmatiques du substitut, ne donnait pas de grandes espérances.

— Faut-il y aller? lui dit-elle en le quittant.

— Allez-y, ou plutôt allons-y, pour n'avoir rien à nous reprocher.

— Mais, dit-elle en hésitant un peu, serez-vous muet comme ce matin?

— Il y a lieu et occasion pour plaider, dit-il en souriant; nous plaidons devant le tribunal. Partout ailleurs, nous nous bornons à donner notre avis, quand il est nécessaire. Mais le président est un homme avisé et austère, et je serai bien surpris s'il livre cette enfant à cette femme.

Il aurait pu lui dire qu'il avait multiplié les démarches, vu tous les magistrats et placé sous leurs yeux des notes très importantes.

Il aurait pu ajouter que la loi sur la déchéance de l'autorité paternelle avait été promulguée le matin même, et qu'elle donnait une force nouvelle aux revendications de la morale. Mais il ne voulut pas lui donner trop d'espérance. Il était lui-même fort préoccupé. « On n'a pas eu le temps de correspondre avec Bruxelles, se disait-il. Le substitut aurait dû avertir la mère qu'on laissera toutes choses en l'état jusqu'à ce qu'on ait reçu les rensei-

gnements de la police belge. Puisqu'il ne l'a pas fait, c'est qu'il ne se croit pas autorisé par les faits de la cause à prendre une mesure aussi sévère et qui impliquerait tout au moins une présomption d'indignité. D'un autre côté, que signifient ces paroles : « Ne répétez pas « sa confession, car *je la connais* » ? J'ai cru comme tout le monde, au premier abord, qu'il avait le secret de la conduite de Thérèse. Mais ce n'est peut-être qu'une menace, un soupçon. Et nous-mêmes, disait-il encore, nous n'avons pas un seul fait. Rien que des présomptions. » Il se borna, avec sa cliente, à des généralités, et la laissa plongée dans la plus douloureuse incertitude.

Je dois vous avouer à présent que je n'ai assisté à aucune des scènes que je vous ai décrites. C'est madame *** qui me les a racontées. Elles constituent à peu près toute son expérience judiciaire.

— Je sais, dit-elle dans l'occasion, comment cela se passe devant les tribunaux. J'ai été mêlée à une affaire d'une extrême gravité. C'est un des souvenirs les plus poignants de ma vie.

Elle a pu, quoique témoin oculaire et partie intervenante, se tromper sur bien des détails

de procédure, et moi-même, en vous racontant cette histoire, d'après le récit qu'elle m'en a fait, je puis avoir aggravé ses inexactitudes. Mais je n'écris pas ceci pour les étudiants en droit, et quant aux vieux magistrats, si ces pages leur tombent entre les mains, je sais que je puis compter sur leur indulgence. C'est le fond de l'histoire qui importe; c'est le caractère des personnages. C'est surtout la loi du 25 juillet 1889, à laquelle j'ai coopéré, et dont je tenais à vous donner un commentaire en action. Après cet intermède destiné à séparer le substitut du président et à vous permettre de respirer entre deux interrogatoires, nous entrerons, si vous voulez, au palais de justice.

Tous nos personnages s'y trouvaient réunis à deux heures précises. Ils se tenaient immobiles, séparés les uns des autres, silencieux. Si l'un d'eux échangeait un mot avec la personne qui l'avait accompagné, c'était à voix basse comme dans la chambre d'un malade.

L'huissier fut appelé deux ou trois fois par un coup de sonnette dans le cabinet du président; mais il en sortit presque aussitôt pour aller reprendre sa place devant un bureau sur lequel étaient seulement un certain nombre de cartes de visite.



La quatrième fois il s'avança vers le fond de la pièce où se tenaient « les patients », et appela à demi-voix : « Madame B*** » (la mère de Thérèse).

Tout le monde se leva.

—Non, dit l'huissier. Madame entrera seule.

Elle disparut derrière la double porte, qui étouffait tous les bruits.

— Madame, asseyez-vous, dit le président, en lui montrant un siège de l'autre côté d'un large bureau.

Elle s'assit. Elle était fort intimidée ; il lui sembla pourtant qu'étant la plaignante, elle ne devait pas attendre un interrogatoire.

— Je demande, monsieur le président... dit-elle.

Il l'interrompit d'un geste impérieux :

— Attendez que je vous interroge. Vous êtes ici comme plaignante. Vous pourriez y être comme accusée.

Il rangea méthodiquement quelques papiers qui étaient devant lui.

— Vous avez été absente de Paris pendant huit ans. De ces huit années, vous en avez passé deux à Lille, six à Bruxelles. Vous avez quitté Lille parce que vous ne vouliez pas vous soumettre aux exigences de la police...

Elle voulut protester.

— Je ne vous interroge pas ; vous n'avez pas à me répondre. C'est un récit que je vous fais, et dont je vous prierai tout à l'heure de tirer les conséquences. A Bruxelles, après une ou deux années de désordre, vous vous êtes mise à la tête d'une maison...

Elle voulut encore protester.

— Voici le nom de la rue, le numéro, le nom du cédant, le prix de la vente, les notes de police. Jamais dossier ne fut plus complet. Il nous a été transmis ce matin même par la police de Bruxelles. Vous êtes venue à Paris pour toucher des effets, que vous avez probablement sur vous dans un portefeuille qui ne vous quitte jamais, et qui ne laisseraient aucun doute, s'il pouvait en exister, sur la profession que vous exercez. Dans cette situation, je ne puis vous laisser la tutelle de votre fille, et, d'après une loi promulguée aujourd'hui, je dois vous déférer au tribunal, qui prononcera contre vous la déchéance de l'autorité paternelle. Divers documents que voici me donnent à penser qu'au cours des débats on acquerra des preuves suffisantes pour établir une accusation de vol. Vous n'avez qu'un moyen d'échapper au sort qui vous menace.

C'est de consentir de plein gré à la déchéance, et de vous engager à quitter Paris et la France dans le délai de vingt-quatre heures. Je vous accorde cette alternative, non par pitié pour vous, mais dans la pensée d'épargner à votre fille des révélations



scandaleuses. Je n'écouterai aucune observation.

Il sonna. L'huissier se présenta.

— Faites entrer le greffier.

L'huissier frappa à une autre porte, et le greffier entra aussitôt, tenant un papier à la main. Sur un signe du président, il le plaça devant cette malheureuse femme, approcha un encrier et attendit. L'attente ne fut pas longue. Elle signa fiévreusement, et se leva avec fureur comme pour lancer une imprécation. Mais la voix lui manqua, un flot de larmes lui monta aux yeux, et elle sortit par la porte du greffe. Sur le seuil, le greffier l'avertit qu'elle serait surveillée par la police jusqu'à son départ.

Tout se passait à merveille.

Une mère moins imprudente, plus habile à cacher sa mauvaise conduite, une police moins renseignée et moins prompte à Bruxelles, des magistrats moins éclairés et plus méticuleux à Paris, et la pauvre Thérèse était perdue.

L'avocat disait une heure après :

— Nous avons côtoyé des abîmes.

Pendant que la mère de Thérèse se retirait, libre en apparence, mais serrée de près en réalité, et suivait les couloirs dérobés du Palais, une autre scène, bien différente de la première, se passait dans le cabinet du président.



A la même heure, Thérèse, son amie, l'avocat, le notaire, étaient introduits tous ensemble, et le président s'avançait au-devant d'eux d'un air ouvert et riant, qui portait la joie dans tous les cœurs.

— Oubliez votre mère, mon enfant, dit-il; demain elle aura quitté la France pour n'y plus revenir. Si elle y revenait, elle serait sans force pour vous tourmenter, ayant renoncé d'elle-même et pour toujours par un acte authentique à l'exercice de la puissance paternelle. Vous n'êtes pas pour cela émancipée. J'espère que madame, qui a été votre providence, consentira à se charger de la tutelle. Je connais d'avance la réponse de son mari. (« Il était si noble en disant cela! Il paraissait si bon! J'avais envie de l'embrasser, » me disait l'amie de Thérèse, en me racontant cette dernière scène.) Elle ne vous donnera pas grand mal, ajouta-t-il. Vous n'aurez qu'à continuer ce que vous faisiez depuis huit ans.

Et moi, prenant la parole après le président, et tenant à vous rassurer complètement sur l'avenir de la pauvre Thérèse, j'ajoute que sa protectrice est accoutumée de longue date à faire le bien, et que chacune de ses journées

est remplie par un nouveau service rendu à ceux qui l'entourent. Thérèse n'est pas orpheline ; elle a la meilleure des mères. Ce que la nature n'a pu faire, un bon cœur le fera.



TABLE

Imprimé

PAR ÉDOUARD CRÉTÉ

pour

ÉMILE TESTARD, ÉDITEUR

à Paris.



7024-90. — CORBEIL. Imprimerie CRÉTÉ.